



HAL
open science

Quelle(s) perception(s) pour un paysage en construction en “ terre crue ” pour les Rennais ?

Sarah Assam

► **To cite this version:**

Sarah Assam. Quelle(s) perception(s) pour un paysage en construction en “ terre crue ” pour les Rennais ?. Sciences de l’Homme et Société. 2018. dumas-02337653

HAL Id: dumas-02337653

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02337653>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**QUELLE(S) PERCEPTION(S)
POUR UN PAYSAGE EN
CONSTRUCTIONS EN "TERRE
CRUE" PAR LES RENNAIS**

Sarah ASSAM

Mémoire de Master 2 mention « Urbanisme et aménagement »

Parcours DYSATER :

« Dynamiques sociales et aménagement des territoires »

Université Rennes 2. Session 2018.

**Mémoire réalisé sous la direction de Madame Louisa EVEN-
PLOUCHART**

Co-encadrement de David MONTEMBAULT

RESUME

Un paysage, susceptible de contribuer au bien-être des habitants et non à la seule satisfaction de la politique de l'action paysagère et du maître d'œuvre du projet d'aménagement, sont au centre du débat actuellement. En effet, les paysages sont en changement constant et perpétuel. Ils constituent des traces des sociétés. Cependant, l'Homme cherche à répondre à ses besoins, en négligeant les impacts de ces changements sur son environnement. Et il est scientifiquement prouvé que le réchauffement climatique et la détérioration massive de la biodiversité sont dus aux activités humaines, dont le secteur du bâtiment. Face à ceci, les actions de développement durable sur les territoires, se mobilisent afin de trouver des solutions à ces menaces.

Actuellement, la ville de Rennes ré-adopte la construction en "terre crue" tentant de valoriser et de développer l'usage de ce matériau. Cependant, ce matériau ancestral aux techniques de construction traditionnelles, demeure méconnu par une bonne partie de la société rennaise. C'est dans ce cadre que notre sujet évolue, il s'agit de l'acceptation de ce changement lors des transformations du paysage rennais. C'est à travers une étude des perceptions et des représentations sociales des paysages en construction en "terre crue" qu'on comprendra la position des rennais face à ce matériau.

Mots clés : paysage, matériau écologique, terre crue, perception, représentation, société.

ABSTRACT

A landscape that can contribute to the well-being of the inhabitants and not only to the satisfaction of the policy of landscape action and the development project, are at the center of the debate at the present moment. Indeed, the landscapes are in constant and perpetual change. Landscapes constitute traces of societies. However, human seeks to meet his needs, neglecting the impacts of these changes on his environment. It has been scientifically proven that global warming and the massive biodiversity deterioration are due to the human activities, building sector is included. In this respect, sustainable development actions on the territories are mobilized to find solutions to these threats. .

Currently, the city of Rennes readopts constructions with "raw earth", a way to promote and develop the use of this material. However, this ancestral material with traditional construction techniques remains unknown by the majority of the Rennes citizens. It is within this framework that our subject evolves, it is the acceptance of this change during the transformations of the Rennes landscape. It is through a study of perceptions and social representations of landscapes in "raw earth" construction that we will understand the position of Rennes against this material.

Key words: landscape, ecology material, raw earth, perception, representation, society.

REMERCIEMENT

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements particulièrement à :

Ma directrice, Mme Louisa Even-Plouchart, pour avoir accompagné ma recherche depuis ma première année master, pour avoir su me guider dans les moments cruciaux de ma recherche, pour tout son soutien, sa disponibilité, ses remarques et conseils qui m'ont permis de construire ce mémoire..

Mon co-directeur, Mr David Montembault, pour avoir accepté de m'encadrer.

Mr Yvon Le Caro, directeur de la spécialité DYSATER, pour sa présence, son suivi et ses encouragements.

Ma famille, mes ami-e-s et tous ceux qui ont généreusement offert leur aide trouvent ici l'expression de mes remerciements.

INTRODUCTION GENERALE

L'apparition de la notion de "paysage" sur la scène publique en France au XVI^{ème} siècle inaugure une nouvelle forme de rapport de la société à la nature¹. Le concept de paysage a connu des évolutions sémantiques et représentationnelles. Au moyen âge, le paysage était regardé sous le prisme de la religion. Durant la période de la Renaissance, les renouveaux en matière de techniques artistiques et/ou architecturales tels que "la perspective géométrique" et le principe de la "fenêtre", ont contribué à la reconnaissance du paysage. Aujourd'hui, le paysage est devenu un enjeu majeur autant pour les politiques publiques que pour l'aménagement du territoire. Il est au cœur des problématiques de l'action publique.

En effet, la notion de paysage a fait du chemin pour être au cœur de ces questions et un enjeu social. C'est une notion évidente autant qu'une énigme, elle n'a cessé d'évoluer. Elle est aujourd'hui, utilisée tant dans le langage courant que dans divers champs scientifiques ou artistiques. Géographes, architectes, sociologues, écologues, peintres et bien d'autres ont fait émerger de multiples définitions du paysage qui leurs sont propres. Elles diffèrent d'un chercheur à un autre, d'une discipline à une autre et varient en fonction des représentations et des perceptions de chacun.

Le paysage est une interface entre les territoires et les Hommes. Il est d'une part, le produit des dynamiques naturelles et des pratiques sociales qui donnent forme aux territoires et d'autre part, il est le résultat d'une perception et de représentation. Les paysages constituent des traces, des témoins des sociétés passées et actuelles et de leurs activités. Ainsi, Les espaces que les Hommes habitent, parcourent, explorent sont, et ont été, profondément modifiés par eux, tant dans leur dimension strictement naturelle (agriculture, foresterie, etc.) que par les bâtiments qu'ils ont érigé, notamment, par les techniques de construction utilisés, jusqu'aux matériaux employés. Actuellement, il existe peu d'endroits sur Terre n'ayant pas subi des perturbations, des changements, dus à l'influence de l'Homme. Ainsi, le paysage est le miroir des actions humaines sur leur territoire.

C'est en effet, de l'acceptation de ces changements dont il est question lors des transformations du paysage dans le temps et dans l'espace. La moindre intervention, de la plus modeste (les feuilles des arbres ramassées, ou le matériau d'un bâtiment) à la plus imposante (la construction d'un bâtiment ou l'aménagement d'un territoire) tend à modifier le paysage,

¹ Yves Luginbühl, « *Pour un paysage du paysage* », *Économie rurale* [En ligne], 297-298 | janvier-avril 2007, mis en ligne le 01 mars 2009. [URL] : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00771259/document>. (Consulté juin 2018).

INTRODUCTION GENERALE

car elle fait appel à de multiples compétences et responsabilités. Elle suscite la convergence des enjeux interdisciplinaires les plus riches et suggère de nombreuses acceptions et convictions.

De la lumière du jour jusqu'à la tombée de la nuit, d'une saison ensoleillée à un hiver pluvieux. Les paysages sont en changement constant et perpétuel. De l'époque des constructions en terre jusqu'à la construction en béton et autres matériaux chimiques, les paysages sont en mouvement. L'Homme cherche à répondre à ses propres besoins dans l'immédiat, en négligeant dans certaines situations, les impacts de ces changements sur son environnement, sur son bien-être et sur le paysage en général. Il est communément admis que les activités humaines participent à l'accentuation du réchauffement climatique et à la détérioration massive de la biodiversité. En France, selon l'ADEME² le secteur du bâtiment, est responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie et de l'émission de près de 25% de gaz à effet de serre. Ainsi, l'impact de nos constructions sur l'environnement n'est pas négligeable (ADEME, 2005).

Les actions en faveur du développement durable sur les territoires réunissent de multiples acteurs, que ce soit des chercheurs scientifiques, des acteurs d'aménagement ou les citoyens, afin de trouver des solutions face à ces menaces. Dans la lignée du développement durable, les villes françaises et y compris celle de Rennes, ont choisi de se réappropriier les constructions en "terre crue", afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux.

La terre crue est un matériau replace au cœur du paradigme du développement durable la dimension humaine et culturelle auparavant négligée, dans certains cas, par la pression économique. En effet, selon Marc Petitjean, les constructions en terre crue : *« élève un véritable chant de la terre, qui introduit de la musicalité et de la beauté dans l'espace et les paysages. Cette architecture toute respectueuse des principes naturelles de l'harmonie, de la proportion, de l'échelle, qui semble réagir aussi aux principes humains des traditions, des cultures et des valeurs autant matérielles et spirituelles qu'elles portent. Cette architecture mesure de l'Homme qui semble vouloir encore échapper à la mécanisation des techniques et replacer le travail manuel et ses valeurs esthétiques au cœur de l'ouvrage. »*³ (Petitjean, 1998). Tel que

² Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

³ Marc Petitjean, « constructions en terre en Ille-et-Vilaine », Habitat et paysages d'Ille-et-Vilaine. Ed : Apogée. 1998. P. 7.

INTRODUCTION GENERALE

Hacen Fathy -l'architecte de la terre- exprimait « *La brique de terre est un unique espoir pour la construction* ». ⁴ (El-Wakil. 2003).

Un paysage, susceptible de contribuer au bien-être des habitants et non à la seule satisfaction de la politique de l'action paysagère et de l'expert maître d'œuvre du projet d'aménagement, sont au centre du débat -notamment un enjeu de la convention européenne du paysage-. En effet, les recherches et les actions conduites récemment, par les politiques publiques du paysage, soulignent bien le rôle des acteurs publics que celui des citoyens. Ces questions sont sujettes à controverse. Selon la convention européenne du paysage, soucieuse de parvenir à un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, économiques et environnementaux, souligne l'importance de la démocratie dans l'action paysagère. Il nous paraît ainsi évident que le paysage est un enjeu sociétal majeur et qui suscite de vive controverse. De plus, les transformations paysagères sont telles que nous jugeons pertinent de questionner les perceptions de la société face à ces changements de paysage. A la lumière de ce raisonnement, nous pouvons poser la problématique suivante : **Quelle(s) perception(s) pour un paysage en construction en "terre crue" par les Rennais ?**

Hypothèses :

Pour répondre à cette problématique, deux hypothèses ont pu être développées :

- **Hypothèse n°1 :** Les perceptions sociales d'un paysage en terre crue sont d'ordre esthétique et s'inscrivent dans la mouvance du développement durable. En effet. **La terre crue permet de renouer avec une certaine esthétique de la nature.**

La notion de paysage, est née dans l'univers de l'art. Elle est d'abord rendue possible par le biais de la perception visuelle. Notons, que la question de l'esthétique est d'autant importante en géographie qu'elle ne l'est dans d'autres disciplines. L'Homme se soucie constamment, dans son quotidien (inconsciemment ou non), de la beauté de son lieu de vie, son espace et son environnement. Que ce soit en termes de "beauté" ou de "bien". Selon M. Petitjean, les constructions en terre crue permettent de répondre aux nouveaux impératifs écologiques. En effet, selon l'auteur « *cette architecture qui est aussi acte de création et de civilité pour l'Homme même qui la construit et pour l'Homme à qui elle est destinée. Cette architecture qui*

⁴ Leïla, El-Wakil. « *Hassan Fathy (1900 – 1989) et André Ravéreau (1919 -) : destins croisés* ». André Ravéreau L'atelier du désert, Dir de Rémi Baudouï et Philippe Potié, Marseilles, Ed ; Parenthèses, 2003, p 5.

*n'a eu cesse de contribuer à l'embellissement du cadre bâti, d'ajouter à la culture humaine. Cette architecture qui retourne à la terre sans laisser d'empreinte écologique.»*⁵ (Petitjean, 1998).

- **Hypothèse n° 2 :** A la différence de l'espace, on ne peut parler d'un paysage qu'à partir de sa perception. Le paysage est au cœur d'un système symbolique, scientifique et social. En effet, le paysage est une construction sociale. La société contemporaine s'appuie sur des valeurs cognitives et des symboles qui la constituent. Nous émettons l'hypothèse que **la terre crue est bonne mais, elle ne répond pas aux besoins actuels et à la culture contemporaine.** En effet, la société est nourrie de préjugés de croyances et de savoirs qui diffèrent d'une personne à une autre.

- **Méthodologie de travail :**

Afin de cerner la problématique des perceptions des rennais pour les constructions en matériaux biosourcés que constitue la "terre crue", nous choisissons la notion du paysage comme entrée. Ainsi, notre étude se structure en deux parties. La première partie, consiste en une approche théorique, cette dernière est composée de trois chapitres. Le premier, cherche à construire une définition qui nous servira d'ossature à notre sujet de recherche. Dans ce chapitre nous allons principalement nous baser sur les définitions des spécialistes et celle de la convention européenne du paysage afin de comprendre qu'est-ce qu'un paysage. Le deuxième chapitre, traite de la notion de paysage en tant que *sous-système* composite à travers ses trois dimensions, en prenant appui sur une étude d'Edgard Morin. Et enfin, le dernier chapitre de cette partie aborde les notions de perceptions et les représentations en s'appuyant sur les travaux Hervé Gumuchian et Yves Luginbhul. Puis, es modes de représentations selon Bruner seront analysés ainsi que les types de regards portés sur un paysage selon Raphaël Larrère et Yves Luginbhul. Quant à la deuxième partie pratique, elle est constituée de deux chapitres. Dans le premier, nous abordons la "terre crue" à des différentes échelles (en tant que : matériau, construction, forme architecturale et paysage d'ensemble), en fonction de ses dimensions (dans le temps et dans l'espace). Puis, nous questionnons les avantages et les inconvénients d'une construction en "terre crue". Et enfin, le dernier chapitre interprète les résultats de notre enquête de terrain à travers un questionnaire préalablement remis aux rennais, afin de répondre à notre problématique initiale, en confirmant ou infirmant nos deux hypothèses.

⁵ Marc Petitjean, « constructions en terre...Loc.cit.

A decorative orange frame consisting of two L-shaped brackets, one on the left and one on the right, framing the text. The top-left bracket is positioned above the text, and the bottom-right bracket is positioned below the text.

**PREMIERE
PARTIE**

Le "paysage" est né dans le milieu artistique, celui des poètes et des peintres. La notion de paysage trouve son origine à l'époque de la Renaissance, d'où sa dimension esthétique. En effet, « *c'est par la création artistique que se constitue la conscience paysagère qui conduit au début du XX^e siècle à l'acceptation du terme de paysage tel que nous le connaissons.* »⁶(CANOPE). Mais, qu'est-ce qu'un paysage ?

1- Définition du paysage

Le paysage est « *l'étendue d'un pays s'offrant à l'observateur* »⁷ (Dgesco et ENS de Lyon. 2003). Derrière cette définition qui peut paraître simpliste se cache une notion complexe et ambiguë qui a donné lieu à plusieurs définitions et de multiples approches qui font appel à de nombreuses disciplines. Pour comprendre ce que l'on entend par "paysage" on se réfère à l'incontournable définition issue de la convention européenne du paysage, qui contribue à clarifier sa terminologie, le terme de « *"paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »⁸ (Conseil de l'Europe, 2000).

Ainsi, le paysage est inscrit dans un espace géographique. Pour parler d'un paysage, il est indispensable qu'il y ait un support géographique visible. Selon les artistes peintres⁹ (Abdrahmani., Ait Hamouda. et Assam, 2015) : « *Le paysage est une représentation d'un site, naturel ou construit, réel ou imaginaire, avec ou sans personnages, quelle que soit la technique utilisée... De manière symbolique, l'utilisation du "paysage" réel invite le spectateur à s'identifier, à relier le sens de la scène à sa propre situation ; mais en créant un "paysage" imaginaire, fantastique, en utilisant les variations de certains éléments naturels tels le vent, les nuages, le brouillard, la nature devient une métaphore de l'infini où le spectateur peut éprouver le plaisir de s'évader de son monde habituel.* »¹⁰ (Anne-Marie, Lebon et Urroz, Thérèse. 2009).

Le paysage est partout, en tous points de l'espace géographique. Il ne se résume pas uniquement aux sites remarquables, aux milieux naturels, aux régions de montagne ou aux

⁶ Le réseau de création et d'accompagnement pédagogique.

< https://crdp.ac-amiens.fr/enviro/paysages/paysages_maj_detail.htm#haut>. En ligne 2017. (Consulté, Juin 2018).

⁷ Dgesco et ENS de Lyon. « *Glossaire* ». <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/paysage>>. En ligne 2003. Consulté Juin 2018

⁸ Convention européenne du paysage ... *Loc.cit.*, n°4.

⁹ Souad, Abdrahmani. Celya, Ait Hamouda. Sarah, Assam. « *Pour la refondation de la notion de paysage, en architecture et en urbanisme* ». Mémoire de master 2 en architecture ville et territoires. Université Abdarahman Mira, Béjaïa. 2015. 105 pages. Reprise des textes rédigés par moi-même au sein de cette œuvre collective.

¹⁰ Anne-Marie, Le bon. Urroz, Thérèse. Le service des publics des musées de Castres, « *Le Paysage, dossier d'accompagnement* », Ed ; Paris. 2009. p.06.

zones littorales...etc. mais peut aussi renvoyer à des espaces urbains, industriels ou agricoles. On ne doit cependant pas exclure le rôle de l'Homme dans la construction et l'évolution du paysage. Puisque ce dernier est à la fois le résultat des facteurs naturels mais il est aussi l'empreinte des actions humaines, c'est par l'interrelation de ces derniers que le paysage se construit. Selon les Bernard Lassus et Gariépy Michel, « *le paysage reflète la mémoire des processus naturels et des actions humaines. Il est l'expression de qui nous sommes et qui nous voulons devenir. Il est l'expression de la culture et de la façon (dont) nous vivons en nature* »¹¹ (Lassus et Gariépy, 1999).

En effet, le paysage est aussi, les activités économiques, sociales et culturelles de l'être humain sur son espace géomorphologique et sur sa biologie, ce qui caractérise le paysage par une évolution constante à travers le temps ; le géographe Georges Bertrand explique, « *le paysage n'est pas la simple addition d'éléments géographiques disparates. C'est, sur une certaine portion d'espace, le résultat de la combinaison dynamique, donc instable, d'éléments physico-chimique, biologique et anthropologique qui en réagissant dialectiquement les uns sur les autres font du paysage un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution.* »¹² (Georges, Bertrand.1971).

Puisque le "paysage" est le côté sensible de cette relation et/ou ce rapport qui s'établit entre la société locale et l'organisation spatiale (Homme / nature), il prend en compte à la fois des aspects objectifs (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) mais aussi, des aspects subjectifs (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun). Alors, le paysage fait appel à la perception et repose donc sur une activité sensorielle (cinq sens). Selon F Burrel et J Baudry, le paysage « *se caractérise par son hétérogénéité et sa dynamique gouvernée en partie par les activités humaines. Il existe indépendamment de la perception.* »¹³ (Burrel et Baudry, 1999).

On comprend clairement, bien que le paysage est un ensemble de données géographiques, il est aussi doté d'une dimension subjective. Il fait appel aux sentiments, à la mémoire, à la culture...etc. Selon la définition de la sociologue C. Partoune, « *le paysage est à la fois structure matérielle et objet culturel : il est ce que l'on regarde et, en même temps, le*

¹¹ Bernard, Lassus. Michel, Gariépy. *Le paysage, territoire d'intentions*. Ed ; Paris, Montréal, Harmattan, 1999. p.118.

¹² Georges, Bertrand. *Ecologie de l'espace géographique*, recherches pour une science du paysage, C.R de la Société de biogéographie, Ed ; l'Harmattan. Paris, 1971.

¹³ Baudry, Jaques et Françoise, Burrel. *Ecologie du paysage, concepts, méthodes et applications*, Ed ; Tec & Doc Lavoisier, Paris.1999.

produit d'une représentation mentale, de ce que l'œil perçoit. »¹⁴ (Partoune, 2004). Selon la même auteure, ils désignent deux types de réalités, « *des réalités matérielles constituées par des éléments ou des groupes d'éléments naturels, créés par des sociétés humaines ou, le plus souvent, relevant d'interactions entre processus naturels et pratiques sociales. Des réalités immatérielles qui relèvent de la perception et des représentations que l'on se fait des éléments précédents. Ces réalités sont très importantes, car elles conditionnent l'idée que se forgent la plupart des gens sur la qualité du territoire qui se présente à leurs yeux* »¹⁵ (Partoune, 2004)

Nombreuses sont les définitions du paysage. Celles-ci diffèrent d'une discipline à une autre. Le paysage demeure une notion évidente, mais, énigmatique à la fois, puisqu'il n'existe aucun modèle ou une définition unique du paysage. Cependant, nous soulignons que parmi toutes les définitions proposées, il y a existence d'un consensus sur le sens donné à la notion de paysage ; ce qui diffère se situe dans la manière dont elle est approchée et exprimée.

Afin de mieux cerner la notion de paysage, nous jugeons que la définition proposée par le dictionnaire de la géographie ; qui à notre sens est la plus complète. Cette dernière rassemble pratiquement toutes les définitions en une seule (une définition explicative, détaillée). Selon le dictionnaire *les mots de la géographie, dictionnaire critique (1992)*, le paysage est défini comme suite :

« Paysage : Etym. : Ce que l'on voit du pays, d'après le mot italien paesaggio, apparu à propos de peinture pendant la Renaissance ; ce que l'œil embrasse... d'un seul coup d'œil, le champ du regard ». « Le paysage est donc une apparence et une représentation ; un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins ». « Si un tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons que nous appelons un paysage est beau, ce n'est pas par lui-même, mais par moi » (Baudelaire, Curiosités esthétiques). Il n'est de paysage que perçu. Certains de ses éléments n'ont pas attendu l'humanité pour exister ; mais s'ils composent un paysage, c'est à la condition qu'on les regarde. Seule la représentation les fait paysage », « Le paysage est une catégorie majeure de la géographie, au point que des géographes ont pu affirmer que la géographie était « la science des paysages », ou qu'elle devait nécessairement « partir du paysage », ce qui laisse penser qu'il existe un paysage objectif et connaissable ; mais c'était en confondant le paysage et les objets matériels qui le composent, comme si un tableau était réduit à ses touches de couleurs. Les

¹⁴ Christine, Partoune. Laboratoire de méthodologie de la géographie, « *la dynamique du concept de paysage* », in *Revue Education Formation* – n° 275, Septembre 2004, Université de Liège.

¹⁵ Christine, Partoune. Laboratoire de méthodologie de la géographie, « *la dynamique ...Loc.cit., n°14.*

recherches récentes donnent une toute autre dimension et une toute autre profondeur au sujet. VS. Milieu, médiance. »¹⁶ (Brunet, Ferras et Tery, 1992)

Une autre définition a été proposée par un dictionnaire spécialisé dans le paysage : « *le paysage est la pellicule de la réalité géographique, la partie émergée de l'iceberg. L'organisation de l'espace s'imprime à la surface de la terre comme sur un papier photographique. C'est autrement dit, ce qui est perceptible par les cinq sens, exprimant les besoins matériels des Hommes au travers de leurs techniques plus ou moins efficaces à transformer la nature. »*, « *Le paysage reflète aussi leur culture, c'est-à-dire la faculté de se représenter un objet par l'esprit. »*, « *Le paysage est un signe plein de tous les besoins humains : se nourrir, consommer d'autres biens et services, posséder et exprimer une certaine conception de la justice sociale, se défendre, se réunir, s'associer, communier à certaines valeurs cosmologiques ou religieuses. (...) Le paysage est une réalité culturelle car il est non seulement le résultat du labeur humain, mais aussi objet d'observation, voire de consommation. La culture joue ici le rôle d'un filtre variable d'un individu à l'autre, d'un groupe social à l'autre. »¹⁷ (Pitte,1983)*

En effet, le paysage n'est pas une notion simple. S'il englobe autant de définitions et de concepts complexes pour le définir, c'est grâce à sa richesse et à sa variété. Actuellement, la géographie est considérée comme la science du paysage. C'est un objet d'étude majeur en géographie. Cependant, comment cette science s'est-elle construite à partir de cette notion ?

2- L'évolution de la notion de paysage en géographie

Le géographe fondateur Max Sorre, explique la notion de paysage. Selon lui, le paysage relève du rapport entre une civilisation et son un milieu "naturel". Il aborde le paysage selon une conception anthropologique. Selon lui, la géographie est la science du paysage. Mais avant que la géographie ne soit reconnue par la majorité des chercheurs comme tel, l'étude des paysages en France a connu une évolution dans son histoire¹⁸. (Trochet. 2013)

En France, c'est dans la période de l'entre-deux-guerres que les recherches sur les paysages se développent dans les sciences de la géographie et de l'histoire. Au début, ces recherches portent presque exclusivement sur les paysages ruraux. Selon J Trochet, « *la*

¹⁶ Ferras, Rober. Roger, Brunet. Tery, Hervé. *Les mots de la géographie Dictionnaire critique*, Ed ; Reclus, 1992.

¹⁷ Jean-Robert, Pitte. *Histoire du paysage français*, Fayard, 1983.

¹⁸ Jean-René Trochet, « L'étude des paysages en France. Eléments d'histoire », *Belgeo*[En ligne], 2-3 | 2004, mis en ligne le 14 septembre 2013. URL : <<http://journals.openedition.org/belgeo/13664> ; DOI : 10.4000/belgeo.13664> (Consulté, juin 2018)

monographie régionale, inspirée par Vidal de La Blache, comporte souvent une étude de géographie physique et une étude de géographie humaine et selon Jean-René Trochet, même non directement envisagé comme tel, le paysage est de facto situé à la croisée des deux branches de la géographie.»¹⁹(Trochet, 2013)

C'est en 1934 avec Roger Dion, dans « l'Essai sur la formation du paysage français », que débute le grand intérêt de la géographie pour le paysage. Cependant, les études du paysage se limitent à décrire les scènes observées sans chercher à aller au-delà²⁰ (Trochet, 2013).

En 1960²¹, l'intérêt pour les paysages ruraux, s'affaiblit avec la diminution des thèses de géographie régionale, lié aux profondes transformations des campagnes et à la mutation conjointe de la discipline. En 1970²², apparaissent des courants transversaux dans les sciences humaines et sociales permettant à la notion de paysage une ouverture sur d'autres disciplines au-delà de la géographie et de l'histoire. Cette année marque aussi le début de l'intérêt du public pour le paysage.

Dès lors, plusieurs points de vue et courant scientifique sur les paysages apparaissent. L'un des principaux points développés en géographie, selon Jean-René Trochet, est le rapport « *entre le paysage et la société. Selon Thierry Brossard et Jean-Claude Wieber : «le paysage est un signe, l'apparence visible d'un système de forces plus ou moins complexe qui le produit. Ce système peut être naturel, anthropique ou, le plus souvent, mixte »*²³ (Trochet, 2013).

Une autre approche tout aussi importante que la précédente mais complètement différente apparaît en 1976²⁴. Elle met en avant les dimensions perceptives et de l'expérience vécue dans l'étude d'un paysage. Selon J-R Trochet, le géographe Armand Fremont, père fondateur de la géographie des perceptions et des représentations a été le premier à s'être intéresser aux dimensions subjectives du paysage. En effet, « *le paysage n'est plus vraiment au centre des préoccupations du chercheur, mais il est un élément d'un système culturel plus vaste que ce dernier s'efforce de décrypter. La région est à la fois un cadre heuristique et un cadre de perception ou d'appréhension »*²⁵ (Trochet, 2013).

¹⁹ Jean-René Trochet, « L'étude des paysages en France... *Op-Cit.* n° 18.

²⁰ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France... Ibidem.*

²¹ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France... Ibidem.*

²² Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... Ibidem.*

²³ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France... Ibidem.*

²⁴ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... Ibidem.*

²⁵ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... Ibidem.*

Peu à peu, on prend en compte la dimension subjective dans l'étude des paysages. Ainsi le paysage, « *dépend du sujet qui perçoit, de ses interprétations, de ses idéologies et de ses objectifs* »²⁶ (Trochet, 2013).

Bien que, les approches et les points de vue de la notion de paysage sont multiples et de caractères différents ou bien opposés, certains géographes ont essayé de tisser des liens entre elles. A l'exemple de Vincent Berdoulay et de Michel Phipps, dans un ouvrage intitulé « *Paysage et système, en 1999* », ils présentent les principaux axes et systèmes de la recherche sur les paysages au milieu des années 1980. Selon Jean-René, Trochet, pour répondre à la question « *Entre l'analyse des structures spatiales écologiques et l'analyse du paysage perçu, y a-t-il des ponts épistémologiques que nous pourrions mettre en relief? La réponse se situe pour eux au plan des systèmes sémiotiques. La perspective n'est plus alors d'opposer le monde des symboles à celui de la nature, mais de considérer les deux comme des niveaux différents, mais reliés, de réalité signifiante. On peut considérer le paysage comme le lieu des corrélations multiples entre les systèmes de signification et l'organisation écologique. À cet égard (...), le paysage est bien un 'espace transactionnel* »²⁷ (Trochet, 2013).

Ainsi, les recherches sur le paysage continuent sur cet axe, jusqu'à ce-que « *Augustin Berque subsume les systèmes de signification et l'organisation écologique en un ensemble* »²⁸ (Trochet, 2013). Dans cet ensemble, le paysage consiste en un va-et-vient entre le naturel et le culturel, qui devient à son tour l'objet d'étude du géographe.

Cependant, c'est Alain Corbin qui inaugure vraiment en France l'histoire des représentations paysagères avec son ouvrage publié en 1990 dans *Le territoire du vide*. Selon J-R Trochet, ce qui est singulier dans l'approche d'Alain Corbin c'est que « *le paysage est (...) est indissociable de la personne qui le contemple. Il sollicite tous les sens, et se construit selon des systèmes de croyances, de convictions scientifiques et des codes esthétiques* »²⁹ (Trochet, 2013).

²⁶ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... op-cit. n°18.*

²⁷ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... Ibidem.*

²⁸ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... Ibidem.*

²⁹ Jean-René Trochet, *L'étude des paysages en France ... Ibidem.*

- CONCLUSION DU CHAPITRE

Pour bien comprendre et mieux analyser le "paysage", il est indispensable de construire une définition complète et un système du paysage, sans qu'elle ne soit trop restreinte, de façon à pouvoir donner une place au plus grand nombre d'usages possibles. Cette définition nous servira pour notre raisonnement.

D'après les définitions précédentes, que ce soit les définitions générales ou bien celles des spécialistes, on remarque qu'il y a présence d'un consensus au niveau du sens conféré à la notion de paysage. Ce qui diffère c'est la manière dont celle-ci est approchée et exprimée.

Ce schéma ci-dessous représente les mots et expressions qui synthétisent la "notion de paysage" :

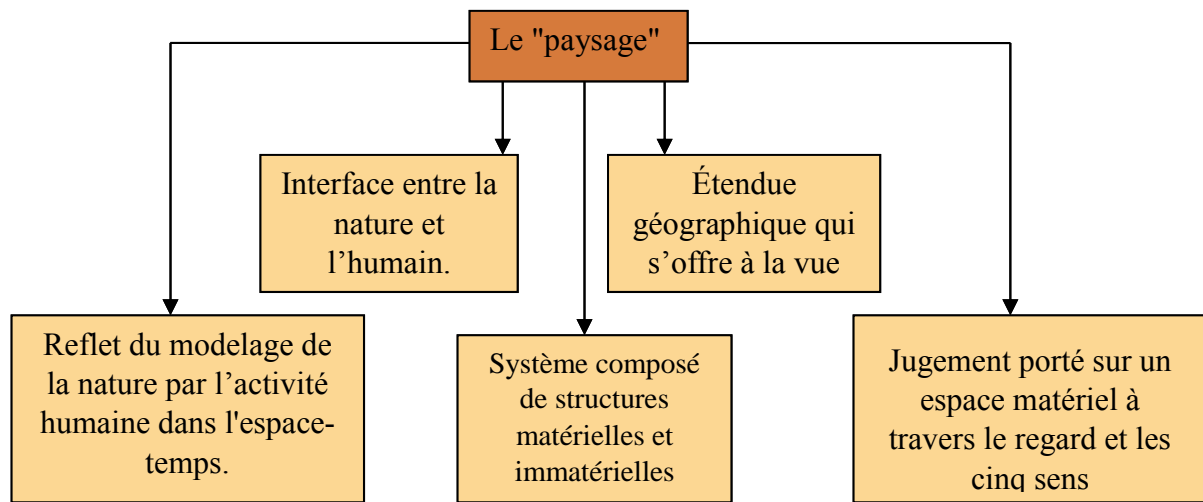


Figure 1: Schéma de définition du paysage. (Source : d'après Aberahmani, Ait Hamouda et Assam, 2015)

La définition du paysage peut être résumée comme suit :

- La majorité des définitions citées mettent en avant l'interaction de l'Homme avec la nature. Le paysage est en partie le résultat de la combinaison des dimensions naturelles par les activités humaines.
- Un des points communs des différentes définitions du paysage est l'environnement naturel, qui est considéré comme élément indispensable. C'est-à-dire, le paysage en tant que (des données géographiques) est le trait d'union entre les définitions citées auparavant. Le paysage est parfois considéré de façon superficielle, par l'aspect visuel, c'est-à-dire, il se limite uniquement aux objets vus de l'extérieur. Et d'autre part, en profondeur en tenant compte des interactions des divers acteurs d'une société dans un

espace donné. Certaines définitions reconnaissent l'influence mutuelle de la nature et de l'Homme. De ces définitions on trouve des mots clés qui reviennent quel que soit le domaine d'étude, on cite : Homme, nature, société, culture, espace, subjectif, objectif, image, donnée matérielle, donnée immatérielle, regard, environnement, esthétique.

Malgré les différentes approches du paysage proposées, nous avons choisis de nous baser sur la définition de la convention européenne, Le « *"Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »³⁰ (Conseil de l'Europe, 2000). Cette définition institutionnelle nous paraît pertinente d'un point de vue scientifique dans la mesure où, à l'instar de nombreux auteurs tels que Berque, Luginbühl, Antrop, elle (ré) concilie deux grandes approches théoriques du paysage. D'une part, elle considère le paysage comme structure matérielle du territoire que l'on peut caractériser par ses composantes et ses configurations spatiales (relief, couverture du sol, agencements spatiaux, etc.) ; d'autre part, elle reconnaît le paysage comme une image perçue du territoire soumis à de multiples regards.

³⁰ Convention européenne du paysage ... *Loc.cit.*, n°4.

Le cas européen nous permet d'illustrer la fonctionnalité du *complexe-paysage*, c'est-à-dire l'interdépendance entre les dimensions matérielles, représentationnelles et praxéologiques³¹ du paysage.

Pour Evelyne Gauché, la complexité de la notion du paysage, est due à la multiplicité des approches (matérielles, représentationnelles, praxéologiques) et à la polysémie du terme. Michel Collot « *le paysage est un carrefour où se rencontrent des éléments devenus de la nature et de la culture, de géographie et de l'histoire, de l'intérieur et de l'extérieur, de l'individu et de la collectivité, du réel et du symbolique* »³² (Gauché, 2015). En effet, il existe une multitude d'approches du paysage et plusieurs définitions dépendamment de la discipline auxquelles elles appartiennent. Le paysage est une notion difficile à cerner et comme l'ont exprimé Edgard Morin et Jean-Louis Le Moigne : « *la complexité est à la base du paysage* »³³ (Gauché, 2015)

Ces différentes approches de la notion de paysage, citées auparavant, révèlent différentes dimensions du même objet, en faisant du paysage un "complexe", appelé "le *complexe-paysage*". Le paysage est considéré comme un "objet multidimensionnel". Selon une étude d'Edgard Morin, le paysage et complexe, il distingue trois dimensions qui le composent, ce qu'il a nommé les trois *sous-systèmes* : dimensions matérielles, idéelles et praxéologiques³⁴. Le paysage est à la fois un objet matériel, de représentation et d'action³⁵(Gauché, 2015).

Et pourquoi un "*complexe-paysage*" ? Le terme complexe « *complexion* », vient du latin « *complexio* » qui veut dire "assemblage" (« nouer », « tisser »). Selon E. Gauché, le terme de complexion d'Edgard Morin « *consiste ainsi à « tisser ensemble », à assembler les différentes dimensions du paysage* »³⁶ (Gauché, 2015). Selon la même auteure, le terme de "complexe" peut aussi renvoyer à un « *ensemble cohérent d'éléments divers, le plus souvent abstraits, qui, par suite de leur interdépendance, constituent un tout plus ou moins cohérent* »³⁷ (Gauché, 2015). On entend ici par la notion "complexe", ce qui est tissé, noué afin de créer un

³¹ Discipline qui se donne pour objet l'analyse de l'action humaine : juste les faits et rien que les faits, sans jugement de valeur.

³² Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère*. *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 742, mis en ligne le 03 octobre 2015. URL :< <http://journals.openedition.org/cybergeo/27245> ; DOI : 10.4000/cybergeo.27245>. (Consulté Juillet 2018).

³³ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... Ibidem*.

³⁴ Selon la définition du dictionnaire : Science ou théorie de l'action ; connaissance des lois de l'action humaine conduisant à des conclusions opératoires.

³⁵ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve ... Op-Cit n° 32*

³⁶ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve ...Ibidem*.

³⁷ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve ...Ibidem*.

ensemble, un tout, « *une pensée qui relie* »³⁸ (Gauché, 2015). Pour penser le paysage, nous cherchons à tisser ses trois différentes dimensions, ce que A. Moine appelle les "*sous-systèmes*" qui sont : dimensions matérielles (dimension objective/le système de l'espace géographique), représentationnelles (dimension subjective/ le système de représentations) et praxéologiques (l'interaction des deux dimensions précédentes/ le système des acteurs ou actions). Cependant, « *l'approche systémique du paysage n'est pas nouvelle* »³⁹ (Gauché, 2015).

Plusieurs géographes à analysent le paysage par le biais d'une approche systémique. Selon la source d'E. Gauché, il cite G. Bertrand le paysage est avant tout «*un "produit d'interface", dimension socio-culturelle d'un ensemble géographique qui s'interprète aussi en tant que géosystème et en tant que territoire*»⁴⁰ (Gauché, 2015). Dans la même source, pour Brossard et Wieber « *l'expression visible d'un système producteur (processus sous-jacents), perçue et interprétée par les acteurs d'un système utilisateur (perceptions sensorielles et représentations mentales) dont les décisions pilotent en partie le système producteur* »⁴¹ (Gauché, 2015). En effet, G. Rougerie et N. Beroutchachvili expliquent le paysage « *à la fois construction de la nature, de l'Homme et de l'esprit de l'Homme et la relation d'où naît le paysage est assimilée à un système de communication, avec émetteur, messages et récepteur*»⁴²(Gauché, 2015).

Par ailleurs, Y. Luginbühl introduit le « *complexe paysage ou complexe paysager* » (sans tirets), fondé sur la relation objet/sujet (l'interaction entre le sujet qui est l'Homme et l'objet qui est l'espace géographique), pour démontrer que le paysage ne se conçoit que dans l'interaction entre ses dimensions matérielles et immatérielles. C'est-à-dire, le paysage n'est conçu que par la présence d'un va-et-vient entre l'objet qui représente l'espace géographique avec tous ses changements à travers le temps ; et sujet pourvu, d'une mémoire, de perceptions, de raisonnements...etc. Certes, le paysage est bien ce rapport entre l'objet et le sujet mais une troisième dimension est d'autant nécessaire pour considérer un paysage comme un complexe (un ensemble ou un tout). Cette dernière est celle de l'action ; elle va non seulement avoir des répercussions sur les deux dimensions précédentes mais elle souligne le rôle de l'action du sujet sur son espace géographique. Ce sont ces actions qui composent un *paysage complexe*. De ce fait, la troisième dimension est importante dans l'étude d'un paysage.

³⁸ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... Op-Cit.* n°32.

³⁹ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... ibidem.*

⁴⁰ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... ibidem.*

⁴¹ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... ibidem.*

⁴² Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... ibidem.*

Le "complexe-paysage" consiste en trois dimensions que l'auteur appelle des *sous-systèmes* eux-mêmes complexes et chacun de ces *sous-systèmes* sont dépendant de multiples facteurs : social, politique, économique, naturels... En effet, ils diffèrent de leur contexte, ce que Edgard Morin appelle "*l'environnement du système*" dans l'article de E. Gauché. Ainsi, « *le paysage comme "complexe" est considéré comme un système ouvert, dont l'intelligibilité « doit être trouvée, non seulement dans le système lui-même, mais aussi dans sa relation avec l'environnement », relation qui « n'est pas une simple dépendance » mais « constitutive du système. (...) Logiquement, le système ne peut être compris qu'en incluant en lui l'environnement, qui est à la fois intime et étranger et fait partie de lui-même tout en lui étant extérieur* »⁴³ (Gauché, 2015). D'où la complexité de la notion de paysage (le "complexe-paysage").

1- Les trois sous-systèmes du complexe-paysager :

Cependant, malgré cette grande complexité du paysage (*paysage-complexe*), l'objectif du concept est de simplifier sa formalisation et son étude. Ce que Berthoz a appelé "*simplicité*".

Le paysage est à la fois, inscrit dans une relation systémique, entre objet matériel, objet de représentations, et objet d'action, c'est le produit de ces trois dimensions. Cependant, il peut s'identifier aussi bien à une seule dimension mais, tout en étant la conséquence des deux autres. Essayons à présent, de comprendre chacune de ces dimensions (*sous-système*) qui correspondent à trois champs de recherches différentes.

1. a- La dimension matérielle :

Cette dimension désigne le paysage dans sa réalité physique. Elle est nécessairement en relation directe avec l'espace géographique (la nature), sous l'influence de multiples facteurs. Selon E. Gauché, « *la géographie étant la science qui étudie l'espace et les territoires, le paysage dans sa matérialité peut être qualifié de paysage géographique* »⁴⁴ (Gauché, 2015). De ce fait, pour cette auteure, « *le paysage géographique correspond donc à la matérialité du territoire. Il est entre autres le paysage du géographe héritier de l'école vidalienne, qui en a fait l'objet central de la géographie pendant plusieurs décennies, et l'objet des démarches objectivantes d'analyse du paysage* »⁴⁵ (Gauché, 2015). Au sujet de ce *sous-système*, le paysage

⁴³ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... Op-Cit. n°32.*

⁴⁴ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... ibidem.*

⁴⁵ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la ... ibidem.*

est un construit résultant des interactions, des facteurs physiques au sein d'un espace (topographie, sols, végétation, réseau hydrographique, climat...etc.).

Selon d'autres sources, la dimension matérielle, exclue le sujet dans les études de paysage. A Lothian note d'ailleurs qu'« *une version répandue de ce dualisme considérera que le paysage est l'objet en question. Indépendamment de la présence ou de l'absence du sujet qui le regarde. Cette école de pensée remonte pratiquement à la nuit des temps où les philosophes tels que SOCRATE, PLATON et plusieurs autres, se sont interrogés sur ce qu'est la beauté, ils se sont aperçus que cette dernière relève des caractéristiques intrinsèques d'un objet, c'est-à-dire des éléments qui sont inséparables de l'objet même* »⁴⁶ (Andrew, Lothian. 1999). Autrement dit l'Homme ne fait pas partie du paysage malgré certaines de ses interventions humaines sur la nature. En effet, lorsqu'ils précisaient ce qu'ils entendaient dire par paysage, leur représentation semble se réduire à un complexe géographique naturel, au système des composantes naturelles, ou plus simplement à la somme des différents indices et formules physique et chimique, où l'être humain reste exclu. En résumé, ce point de vue réduit le paysage à l'environnement objectif. Dans cette mouvance, le paysage est alors réduit à sa dimension matérielle, autrement dit une simple portion de l'étendue terrestre.

Cependant, si on se base sur le concept de *paysage-complexe*. On ne peut pas ignorer les facteurs anthropiques⁴⁷, déterminés par leurs représentations sociales. Le paysage est le résultat de l'ensemble des actions passées ou actuelles des sociétés (politiques, groupes sociaux...etc.)⁴⁸ (Gauché, 2015). Il est aussi le fruit de l'interaction systémique entre les dimensions anthropiques et naturelles. En bref, selon A. Moine, il est « *le produit du système de fonctionnement de l'espace, ou encore le résultat de sa production sous l'effet de processus naturels et anthropiques, fonctionnant en interaction* »⁴⁹ (Gauché, 2015). En effet, le paysage est le résultat du fonctionnement de l'espace géographique, mais, sous l'influence des facteurs naturels (qui caractérisent l'espace d'un dynamisme et d'un changement constant dans le temps) et aussi sous l'influence des actions humaines sur l'espace. Le paysage est ainsi un objet matériel (réel) qu'on peut objectivement décrire et analyser. Selon Gérard Lenclud dans le traité

⁴⁶ Andrew, Lothian. *Landscape and the philosophy of aesthetics: Is landscape quality inherent in the landscape or in the eye of the beholder? Landscape and Urban Planning*, vol. 44, n° 4, 1999. p. 177.

⁴⁷ Selon le dictionnaire : Se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.

⁴⁸ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la... Op-Cit. n°32.*

⁴⁹ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la... Ibidem.*

d'Evelyne Gauché : « *il existe bien de façon autonome par rapport au regard qui se pose sur elle* »⁵⁰ (Gauché, 2015)

L'étude du paysage peut faire appel à diverses méthodes. Il est généralement caractérisable par : des éléments physiques qui le composent (bâties, végétations etc.) et son évolution dans le temps (en fonction du climat, du contexte historiques etc.). C'est à partir de ces différents éléments qu'un paysage (dans sa matérialité essentiellement) peut être analysé.

1. b- La dimension subjective (le paysage représenté)

Selon A. Lothian « *il faut attendre l'époque de la pensée cartésienne qui tracera la voie à la pensée subjective en séparant la nature de la pensée. Ainsi, tout n'est plus le fait d'un créateur divin et la pensée autonome met une distance entre l'objet observé et son observateur. Plus tard, l'apport de la psychologie établira la notion de subjectivité dans le rapport entre l'objet et son observateur. C'est donc la perception de l'objet par la pensée qui importe et non l'objet.* »⁵¹ (Andrew, Lothian. 1999).

A l'opposé de la démarche précédente (objective), certaines approches plus culturalistes envisagent au contraire le paysage comme étant de l'ordre de la représentation. Selon certains chercheurs cité dans le traité de E. Gauché, selon Corbain le paysage est une : « *lecture esthétique de l'espace* »⁵² (Gauché, 2015), selon Berque « *relation de type trajectif⁵³ et expression d'une médiance* »⁵⁴ (Gauché, 2015), selon Y. Ormaux : « *le paysage n'existe pas indépendamment du regard humain* »⁵⁵ (Gauché, 2015), « *d'une expérience intérieure inscrite dans une culture* »⁵⁶ (Gauché, 2015). En résumé N. Thrift explique le paysage avec autant d'approches « *qui se dégagent par ailleurs des seules représentations tant la manière dont l'individu peut être en interrelation avec un paysage se trouve synthétisée en mobilisant, consciemment ou non, des dimensions non-représentationnelles*»⁵⁷ (Gauché, 2015)

Ainsi, « *une distinction entre le territoire et le paysage s'installe. Le territoire est le support matériel - l'espace - alors que le paysage est la perception de ce support par l'humain,*

⁵⁰ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la...* Op-Cit. n°32.

⁵¹ Andrew, Lothian. *Landscape and the philosophy...* Loc.cit., n°46.

⁵² Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la...* Op-Cit. n°32

⁵³ « *Dire que le milieu est à la fois naturel et culturel, collectif et individuel, subjectif et objectif, c'est dire qu'il faut essayer de le penser dans sa dimension propre, laquelle n'est ni celle de l'objet, ni celle du sujet, mais celle des pratiques qui ont engendré le milieu au cours du temps, et qui sans cesse l'aménagent/réaménagent*» (Augustin, Berque. 2010).

⁵⁴ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la...* Op-Cit. n°32.

⁵⁵ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la...* Ibidem.

⁵⁶ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la...* Ibidem.

⁵⁷ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la...* Ibidem.

son cadre de vie »⁵⁸ (Gérald, Domon. 2004). En effet, ce point de vue restreint le paysage à la simple subjectivité de l'Homme, c'est-à-dire que le paysage n'existe qu'à travers le regard de l'Homme et l'usage de ses cinq sens. Pour E. Rivard, le regard de l'observateur «*il est par définition subjectif puisqu'il est tributaire de multiples influences : mémoire, culture, vécu, esthétique, valeurs... etc.* »⁵⁹ (Gauché. 2015). G. Domon poursuit en disant que le paysage est «*le résultat de processus psychologiques et sensoriels* »⁶⁰ (Gauché. 2015). En effet, le paysage n'a de sens que pour celui qui le perçoit, c'est ainsi que «*nous croyons voir un paysage. Nous n'en percevons que l'image déformée par nous-mêmes* »⁶¹ (Gauché. 2015).

Ainsi, le paysage n'existe que par la perception et le regard que porte le sujet sur un objet. Les représentations du paysage s'élaborent à partir de la dimension matérielle. Ainsi, le paysage ne peut pas être dissocié de son objet. Cela est expliqué dans le concept de *paysage-complexe*, par Y. Ormmaux «*ces représentations se situent au carrefour entre la perception de cette matérialité par les sens – la matérialité paysagère étant nécessairement appréhendée à travers la perception* »⁶² (Gauché. 2015).

Des lors, les perceptions diffèrent d'une culture à une autre sous l'influence de multiples facteurs : la culture, l'individu, l'époque, les pratiques et usages, les actions...etc. Ainsi, le paysage des représentations (subjectif) est nécessairement riche.

1. c- La dimension opérationnelle

Nombreux sont les chercheurs de ce courant, on cite Bernard Lassus, il défend l'idée que le paysage diffère de l'environnement, Selon lui, l'étude du paysage ne relève pas de l'écologie (même si elle ne doit pas l'ignorer) mais du "paysagisme". L'Homme vit dans et avec la nature, le paysage n'existe qu'en la présence de l'Homme. L'individu fait partie de la nature et il est donc naturel qu'il intervienne par de multiples actions. Pour cette approche le paysage est un tout ; la nature - ce qui n'a pas été transformé par l'être humain -, l'être humain et le rapport entre ces deux *sous-systèmes*. Autrement dit, le paysage est un ensemble composite de : climat, relief, sols, éléments hydrologiques, physiologiques, zoologiques et anthropologiques. Ainsi "Le paysage" trouve ses sources dans une interaction entre (Homme/nature). Alors, le paysage naturel est fait d'une intégration des activités humaines dans

⁵⁸ Gérald, Domon. « *Le paysage comme composante incontournable de la gestion intégrée des ressources et des territoires : Problématiques, enjeux et méthodes de prises en compte* ». In Anonyme. *Commission d'étude sur la gestion de la forêt québécoise*, 2004. [En ligne] <http://www.commissionforet.qc.ca/pdf/Paysage_Domon.pdf> (Consulté Juillet 2018).

⁵⁹ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la... Op-Cit. n°32.*

⁶⁰ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la... Ibidem.*

⁶¹ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la... Ibidem.*

⁶² Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la... Ibidem.*

un environnement (qui se matérialisent par des actions). Chaque action, de la plus modeste (les feuilles des arbres ramassées), à la plus imposante (la construction d'un bâtiment en terre) tend à modifier le paysage. D'une part, parce que chaque action sur un objet (l'espace géographique) entraîne une activité perceptive, un savoir savant et un objectif (d'aménagement, d'ordre esthétique...etc.). De plus, elle convoque de multiples compétences et responsabilités. Elle suscite la convergence des enjeux interdisciplinaires les plus riches et suggère de nombreuses acceptations et convictions.

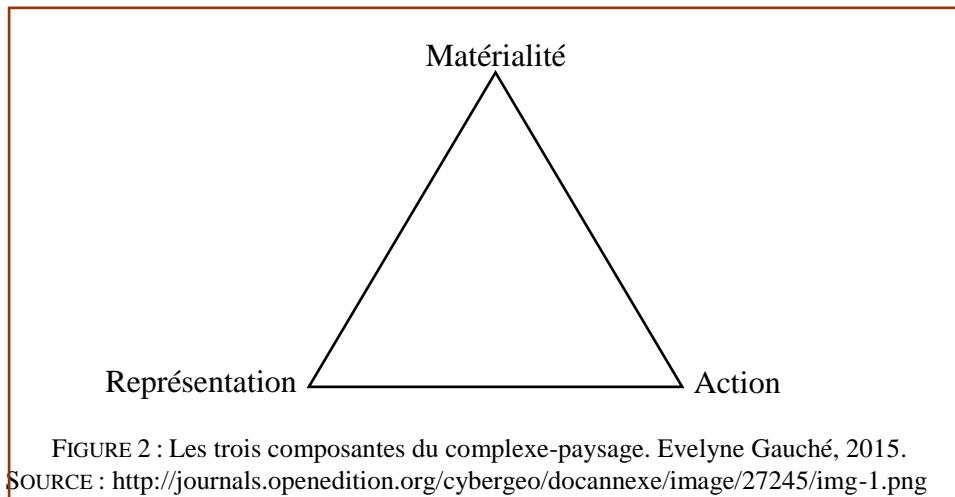
Une action paysagère peut être individuelle, relative à un geste basique ou routinier, comme elle peut être collective (acteurs publiques) et dirigée vers un projet/objectif (à titre d'exemple : les projets d'aménagements).

Evelyne Gauché, explique dans son article « *le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère* » (Gauché, 2015), souligne que lorsque le paysage fait l'objet d'une politique d'aménagement nous parlons alors d'une institutionnalisation du paysage. Selon l'auteure, « *l'action politique impulsée par les politiques publiques, en tant que sous-système du complexe-paysage, comprend l'ensemble des objectifs, des modalités, des outils et des acteurs de l'action paysagère, en tant qu'action intentionnelle sur le paysage destinée à en infléchir la trajectoire. L'existence d'une dimension paysagère dans les politiques publiques d'un Etat permet ainsi de parler, à des degrés divers, d'institutionnalisation du paysage* »⁶³(Gauché, 2015).

⁶³ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la complexité...Loc.cit. n°32.*

- CONCLUSION DU CHAPITRE :

Le paysage est une notion complexe (un *complexe-paysage*), formant un ensemble de sous-systèmes. Les différentes approches englobent trois dimensions qui s'articulent entre elles. Le schéma ci-dessous résume le *complexe-paysage* à travers les trois *sous-systèmes* qui le constituent.



Ces trois systèmes peuvent être résumés comme suit :

- La dimension matérielle (objet matériel) : le paysage est le résultat du fonctionnement de l'espace géographique, le produit d'une combinaison entre facteurs naturels et anthropiques. Il est ainsi un objet réel, palpable et visualisable. Ce paysage peut être analysé par ces simples caractéristiques physiques (exemple : biogéographie, climatologie... etc.)
- La dimension idéelle (objet de représentations) : le paysage, est la perception et le regard que porte le sujet sur un objet. Et puisque les représentations du paysage s'élaborent à partir d'une dimension matérielle, le paysage ne peut pas être dissocié de son objet.
- La dimension praxéologique (objet d'action) : Puisque l'Homme vit dans et avec la nature, le paysage n'existe pas sans la présence de l'Homme. Puisque ce dernier fait partie de la nature et il est naturel que l'Homme y intervienne par de multiples actions. Le paysage est un objet d'action des politiques publiques. Nous parlons dans ce cas, d'une institutionnalisation du paysage. Le paysage devient un outil de gouvernance et d'aménagement.

Ces trois *sous-systèmes*, sont en interactions permanentes, un paysage ne peut pas être composé d'un seul un *sous-système*. Par-contre, un *sous-système* à lui seul peut définir un paysage, mais sous l'influence des autres *sous-systèmes* ; c'est ce qui fait d'un paysage un *paysage-complexe*.

Augustin BERQUE nous résume la "notion de paysage" en une seule phrase : « *Le paysage n'existe qu'en relation, dans un milieu qui n'est lui-même que relation. Il n'est pas physique, il naît du regard, de la relation entre ce qui est regardé et le regardant, qui le regarde* »⁶⁴ (Augustin, Berque. 1994).

Le "paysage" est le côté sensible de la relation ou du rapport qui s'établit entre la société locale et l'organisation spatiale (Homme / nature). Il dépend d'une subjectivité collective, c'est-à-dire qu'il découle de la sensibilité de l'Homme vis-à-vis de l'objet (coté factuel d'un milieu géographique) et l'ensemble des conditions naturelles, culturelles, sociales susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines qui représentent l'environnement. C'est de cette relation là que naît le concept de "trajectivité", qui est l'interaction entre (objet / sujet) qui met en avant les différentes façons dont un paysage est regardé par telle ou telle personne.

⁶⁴Augustin, Berque. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Ed ; Champ Vallon, Seyssel, 1994. p.5.

1- Perception et représentation :

« L'intérêt porté par la communauté scientifique aux représentations sociales des paysages ou à leur perception est apparue dans les années 1960 lorsque des conflits ont commencé à se déclarer entre divers groupes sociaux à propos d'enjeux relatifs à un aménagement modifiant le paysage. Les chercheurs ont pris conscience alors qu'il était impossible de comprendre ce qui se passait entre des acteurs opposés sur une question de ce type sans analyser les manières dont ces acteurs se représentent le paysage ou le perçoivent. Plus tard, cet intérêt a même conduit à l'organisation d'appels d'offres de recherche destinés à approfondir la connaissance de ces représentations ou des perceptions »⁶⁵ (Luginbühl.2008).

De même, il est impossible d'étudier ce que pensent les rennais d'un paysage en construction en terre crue, sans avoir analysé comment ils se représentent ou perçoivent ce paysage. Dans les définitions citées précédemment, nous avons retenu la définition issue de la convention européenne du paysage (2000) et celle proposée par la sociologue Christine Partoune (2004). Rappelons que selon ces définitions, le paysage est ce que l'on regarde, c'est une partie d'un territoire perçue. Il est d'abord défini comme un espace perçu. Ensuite, il est le produit d'une représentation. Notons par ailleurs, que ces dernières soulignent l'importance de la notion de perception et de représentations dans l'étude d'un paysage.

Comment les individus réagissent-ils devant un paysage ? La perception d'un paysage ne se limite pas uniquement aux facultés perceptives d'un individu mais peut aussi être tributaire de variables culturelles, sociales (appartenance sociale, parcours d'études etc.) et individuelles (biographies, héritage etc.). Il est désormais clair que la dimension subjective influe les comportements et l'idée que l'on se fait d'un paysage. En premier lieu et afin d'éviter toute confusion, Nous commencerons par définir les notions de représentation et de perception.

Ces deux notions font intervenir un nombre considérable de variables ; elle se charge surtout d'un certain nombre considérable de variables : affectives, matérielles, cognitives ou imaginaires.

⁶⁵ Yves Luginbühl. « *Les représentations sociales du paysage et leurs évolutions* ». Ed ; DAN. Pairs, 2008. p.143.
URL : < http://www.ladyss.com/IMG/pdf/representations_CDAN_Huesca_YLuginbuhl.pdf>

2. a- Qu’est-ce qu’une perception ?

« On ne peut parler du paysage qu'à partir de sa perception. En effet, à la différence d'autres entités spatiales, construites par l'intermédiaire d'un système symbolique, scientifique (la carte) ou socioculturel (le territoire), le paysage se définit d'abord comme espace **perçu** : il constitue « l'aspect **visible**, perceptible de l'espace »⁶⁶ (Collot, 1986)

D'une personne à une autre, d'un spécialiste à l'autre, la sensibilité n'est sans doute jamais exactement identique et varie en fonction de plusieurs facteurs : culturelles, des sociales et individuelles ; ce qui fait que la perception est variable d'une personne à l'autre. Mais, qu'est-ce qu'une perception ?

Selon le chercheur psychologue Weil-Barais, la perception est « *La **confrontation sensorielle** des Hommes à la matérialité des lieux. (...) Elle correspond à la manière assez universelle dont les Hommes, en fonction des capacités spécifiques de leur appareil sensoriel et des modes de fonctionnement du complexe **perceptivo-cognitif** prennent connaissance de leur environnement et en **extraient de l'information*** »⁶⁷ (Gauché. 2015). En effet, selon l'auteure, la perception est rendu possible par le biais d'un filtre sensoriel (les cinq sens). Quand le sujet (l'Homme) fait appel aux cinq sens (naturellement, sans même prêter attention) pour observer un objet ou-bien une partie du territoire qui représente un lieu matériel, ceci est appelé "la confrontation sensorielle" (Gauché, 2015). La perception se nourrit alors du « *codage de l'information communiquée par les capteurs sensoriels (...) qui produiraient seulement des 'représentations perceptives' sans valeur sémantique* »⁶⁸ (Launay et Dérioz, 2004).

La perception, basée sur la sensation, est la première étape pour identifier une chose ou une question. A ce niveau, l'esprit reçoit des informations par le biais de ses cinq sens. Et il leur donne une interprétation spontanée. Elle pourra ensuite être affinée dans une représentation plus abstraite. Ou même être immédiatement rangée dans une catégorie existante. A titre d'exemple : on voit une pomme, grâce à sa forme, à sa couleur, à son goût, à sa texture, on la place, dans la catégorie mentale des pommes. La même chose pour notre sujet de recherche : on voit une maison construite en terre, à la couleur terre, une texture hérissée, on la place, dans la catégorie mentale des maisons en terre.

⁶⁶ Michel, Collot. « *Points de vue sur la perception des paysages* ». Ed ; Espace géographique, tome 15, n°3, Paris.1986. pp. 211-217. URL : <https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1986_num_15_3_4144> (Consulté Juillet 2018).

⁶⁷ Evelyne Gauché. *Le paysage à l'épreuve de la complexité...Loc.cit. n°32.*

⁶⁸ Michel, Launay. *Psychologie cognitive*. Coll. HU Psycho, Ed ; Hachette Supérieur, Paris, 2004. 238 p.

Certes, c’est avec nos cinq sens que nous percevons, et la perception est basée sur les sensations, mais est-ce fiable pour autant ? En effet, la perception peut être déformée. Quelle que soit la puissance de nos sens, leur capacité de capter, ressentir et observer, ce sont des impressions ou apparences qui peuvent différer des réalités situées sous la surface. Chez une personne consciente, ces déformations, peuvent être causées, soit par une déconcentration, soit d’un manque d’attention ou bien encore sous l’influence des croyances et de la mémoire. Elles peuvent induire de fausses perceptions voire à des illusions dans les cas les plus extrêmes. Lors de ces situations, le sujet passe à côté de certains aspects, il perçoit de façon erronée empêchant de ce fait de recevoir les vraies impressions. Et dans d’autres cas le sujet ne perçoit que ce qu’il veut percevoir (une perception sélective). C’est de cette façon que nos sens sont faussés par des apparences ou de fausses ressemblances.

A ce sujet Dério Pierre, souligne encore, la nécessité de distinguer la sensibilité de la perception. Il explique par ailleurs que l’« *appréhension sensible de l’environnement [est] d’abord conditionnée par les aptitudes de nos organes sensoriels, et les représentations qui pilotent, filtrent et informent les percepts primaires (...) et qui constituent des lectures intellectuelles interprétatives du réel* »⁶⁹ (Gauché, 2012). En effet, la compréhension d’une perception est sensible et peut être facilement induite en erreur, puisque d’autres facteurs, en plus des cinq sens agissent sur la perception d’un paysage tel que la culture, le vécu...etc. C’est ce qui fait aussi que la perception diffère d’une personne à une autre. Le même auteur explique que l’ : « *universalité des mécanismes perceptifs, donc mais contingence culturelle des représentations mentales, les deux étant en « constante interaction* »⁷⁰ (Gauché, 2012).

En phénoménologie, Selon Levy et Lussault dans le traité de S. Dupre, la définition de la perception est légèrement plus précise « *elle constitue un système tri-relationnel impliquant, en temps réel, le monde vécu lié à l’affect culturel et social ; les sens, communs à tous les individus, mais dont la réceptivité est propre à chacun ; et enfin la conscience individuelle* »⁷¹(Dupre, 2011)

En effet, la perception ne dépend pas uniquement de l’individu par sa sensorialité, ses habitudes et son vécu, mais aussi de la société. Que ce soit par les moyens de communication, la langue de la société, de la culture, des croyances...etc. On cite Rosenblith dans le traité de

⁶⁹ Evelyne Gauché. *Le paysage à l’épreuve de la complexité...Loc.cit. n°32.*

⁷⁰ Evelyne Gauché. *Le paysage à l’épreuve de la complexité...Ibidem.*

⁷¹Sophie Dupre, « Perceptions et représentations géographiques : un outil pour aménager les forêts touristifiées? », *Téoros* [En ligne], 25-2 | 2006, mis en ligne le 01 octobre 2011. URL :<<http://journals.openedition.org/teoros/1457>>. Consulté Aout 2018.

Bailly : « l'information reçue par l'individu de la réalité vécue résulte d'un filtrage opéré par les sens de l'Homme et les moyens de communication »⁷² (Dupre, 2011). Ainsi « l'Homme, en tant qu'être pensant, intervient dans le processus perceptif et ce, en rapport avec son milieu culturel, économique et social. La perception apparaît aussi comme une composante de la représentation telle une création sociale et/ou individuelle du réel »⁷³ (Dupre, 2011). Alors, la perception est une notion à la fois d'ordre individuel et d'autre part du collectif.

1. B- Qu'est-ce qu'une représentation ?

La définition donnée par Gumuchian précise qu'« Une représentation est une structure cognitive et mentale relativement générale et abstraite et qu'il est possible de parler d'un modèle interne qui a pour fonction de conceptualiser le réel »⁷⁴ (Dupre, 2011). La représentation mentale est une étape plus élaborée que la perception. Devant un objet (l'espace géographique), en premier lieu, le sujet (l'Homme) perçoit cet objet grâce aux sensations, au vécu et aux habitudes...etc. c'est ce qu'on a expliqué par la perception dans le point précédent. Ensuite, le sujet représente ces perceptions grâce au cognitif, afin de leur donner un sens réel. Autrement dit, grâce à ses connaissances antérieures, le sujet associe ses perceptions avec des représentations compatibles. Si on revient à l'exemple de la pomme cité ci-dessus : on voit une pomme, grâce à sa forme, à sa couleur, à son goût, à sa texture, on la place, dans la catégorie mentale des pommes. Jusque-là on est dans une perception. Si on va plus loin, la pomme contient la vitamine C, et cette dernière est particulièrement importante dans les cellules assurant les défenses immunitaires de l'organisme... à présent on a une information complète plus ou moins du sujet de l'objet. C'est ce qu'on qualifie de représentation. La même chose pour notre sujet de recherche : on voit une maison, construite en terre, à la couleur terre, une texture hérissée, on la place, dans la catégorie mentale des maisons en terre (on est dans une perception) la terre c'est un matériau naturel, non toxique et sans ajout chimique donc il ne provoque pas d'allergies, c'est un bon matériau de construction (pour la santé), à ce stade on est dans une représentation.

On s'appuie sur Gumuchian cité dans la même auteure, pour résumer, « le terme perception renvoie aux mécanismes perceptifs et aux phénomènes cognitifs qui rendent possible l'élaboration d'images, celles-ci se structurant ensuite en représentations »⁷⁵ (Dupre, 2011).

⁷² Sophie Dupre, « Perceptions et représentations géographiques... *Opcit*, n°71.

⁷³ Sophie Dupre, « Perceptions et représentations géographiques... *Ibidem*.

⁷⁴ Sophie Dupre, « Perceptions et représentations géographiques ... *ibidem*.

⁷⁵ Sophie Dupre, « Perceptions et représentations géographiques... *ibidem*.

Ainsi, à l'aspect sensoriel s'ajoute une construction plus "intellectuelle", nous formons une représentation en associant ce qu'on perçoit à une interprétation plus générale et abstraite, à un modèle, à une définition, à un principe, à une notion, ou à un dogme, lesquels, à la différence d'une simple perception, restent fixé dans la mémoire "longue" puisque nous nous basons sur ce que nous avons déjà acquis. C'est à ce niveau que se fait la (plus ou moins bonne) compréhension.

Cependant, la représentation s'en distingue aussi par une référence à l'imaginaire, qui relève d'un ordre personnel (individuel) mais sous l'influence de la société. La perception est alors la « *fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence [alors que la] représentation permet d'évoquer des objets même si ceux-ci ne sont pas directement perceptibles* »⁷⁶ (Dupre, 2011).

Dès que la représentation peut se baser sur une référence imaginaire, elle peut ne pas être fiable. Elle peut aussi être déformée par plusieurs facteurs perturbateurs, tels que les facteurs cognitifs, émotionnels, les habitudes, les croyances, les dogmes,...etc. Ces derniers peuvent nous induire en erreur en plaçant l'objet perçu dans la mauvaise case mentale, voire nous soumettant des idées fantaisistes ou fallacieuses. A titre d'exemple, le "comportement moutonnier" c'est-à-dire l'imitation, issu soit de savoirs communs ou renvoie au contraire à de simples stéréotypes ou dogmes peuvent influencer les représentations individuelles. Par ailleurs, dans certain cas, le sujet peut faire face à certaines situations d'incertitudes, il tente alors de donner une explication improvisée pour se rassurer.

1. c- Quelle est la différence entre une perception et une représentation ?

La perception fait appel à tous les sens de l'Homme, mais les sensibilités sont limitées, ce qui fait que certaines informations peuvent échapper à l'individu dans le monde réel. A leur tour ces perceptions se transforment en représentations, en faisant appel à d'autres facteurs comme le cognitif ou encore l'imaginaire.

- La perception (au niveau sensoriel) et la représentation (plus abstraite et intellectuelle, attachée au cognitif et imaginaire) sont les deux niveaux préalables à toute décision.

Le géographe A. Bailly différencie le concept de perception, de celui de représentation. Selon lui, « *on parlera de représentation plutôt que de perception dans la mesure où la perception se réduit à la fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence*

⁷⁶ Sophie Dupre, « Perceptions et représentations géographiques *Opcit*, n°71.

; ce qui ne permet donc guère d'aborder le rôle de l'imaginaire et de la conceptualisation, qui sont bien au cœur de la représentation»⁷⁷ (Barth, 2009). Ainsi à la différence de la perception, la représentation fait appel aux dimensions cognitives de la mémoire et de l'imaginaire. Elle est atemporelle dans le sens où l'objet pensé a toujours un sens pour celui qui se le représente, même quand celui-ci n'est pas présent matériellement. La représentation relève alors d'avantage du sens que l'on confère à l'objet dépendamment de facteurs intrinsèques (biographie, expériences passées...) et sociales (appartenance sociale etc.).

- La perception se dit des objets réels en leur présence. Contrairement à la représentation, elle peut être imaginaire, elle évoque des objets en leur absence.

La perception se réfère au processus par lequel un individu « perçoit » le paysage, un processus qui est ici davantage considéré comme un processus neurosensoriel et psychologique et est liée au fonctionnement du cerveau confronté à la vue d'un paysage. La perception est ainsi davantage centrée sur l'individu et assez peu liée aux effets des rapports sociaux. En revanche, les "représentations sociales" sont très différentes : elle se réfère davantage au groupe social qu'à l'individu, sans toutefois le négliger ; mais il reste individu appartenant à un groupe social.

- Lorsque l'on se réfère aux représentations ou aux perceptions sociales du paysage, on doit penser à ce que représente / comment est perçu le paysage pour un groupe social.

Les deux concepts de perception et de représentation géographiques intègrent la dimension subjective dans le rapporte entre l'Homme et l'espace. Bailly souligne d'ailleurs « *il faut analyser de manière approfondie les relations subjectives de l'Homme face à son milieu* »⁷⁸(Marcel, 2009).

- Comme plusieurs autres concepts, celui de la perception et celui de la représentation en géographie sont des concepts de dimension subjective et polysémique. Dans l'univers géographique traditionnel, tant physique qu'humain.

⁷⁷ Marcel Barthe. « *Étude de la perception et de la représentation territoriales de l'arrondissement historique de l'Ile Dorléans par ses résidents* », université du Québec à Montréal. 2009, p 39.

⁷⁸ Marcel Barthe. « *Étude de la perception et de la représentation... Ibidem.*

2. Les trois modes de représentation du savoir :

Le psychologue, épistémologue Piaget est le fondateur des trois modes de représentations. Selon lui il existe 3 modes de représentation du monde, qui représentent les 3 modes que l’enfant acquiert successivement au cours de son développement. Afin d’étudier ces modes de représentation, nous nous appuyons sur les travaux de Jérôme Bruner, lui-même basant ces théories sur les travaux de Piaget. Selon Jérôme Bruner, les modes d’activité cognitive dont dispose l’adulte sont les même que ceux de l’enfant.

2. a- Le mode énatif / sensori-moteur (représentation énative) :

Bruner explique que « *l'information est représentée en termes d'actions spécifiées et habituelles (ex : marche, bicyclette). Il n'y a ici ni images ni symboles ou signes verbaux. Les activités sont menées sur un mode seulement procédural. C'est le premier niveau de représentation qu'acquiert l'enfant. Lié à l'action, il correspond au stade sensori-moteur* »⁷⁹(Bruner. 1996). Il s'agit d’une représentation qui accompagne l'action et qui est liée à l'exécution motrice (par exemple, la représentation d'un geste, d'un saut, de l'exécution d'un nœud, etc...). Cette représentation commence dès que l’enfant découvre l’odorat et le toucher, quand il rentre en contact avec le sein de sa mère...etc. Bergson explique cela par le lien qu’on a avec notre environnement, le corps dans l’espace. Il s’agit d’apprendre "par le faire". Si on revient à notre sujet de recherche, dans la perception d’un paysage en construction en terre crue, on peut aborder cette représentation à plusieurs échelles différentes :

- Il peut s’agir du rapport de l’habitant avec une construction en terre (il s’agit de l’action d’habiter dans ce cas) → confortable à vivre.
- Il peut s’agir du matériau de la terre crue (l’action travailler la terre crue) → agréable à travailler

Selon l’architecte Jean-François St-Onge « *L'approche énative tente aussi de resituer la cognition par rapport au « sens commun », ces savoir-faire complexes qui nous guident dans la vie de tous les jours. C'est ce type de considération qui est au cœur de l'entreprise énative. Essayer de resituer l'acquisition d'information par la cognition telle qu'elle est incorporée dans notre corps* »⁸⁰ (St-Onge, 2012).

⁷⁹ Jérôme, Bruner. *L'éducation, entrée dans la culture. Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*. Ed ; Retz, Coll : petit forum. 1996. p. 192.

⁸⁰ Jean-François ST-Onge, « *L'approche énative : sur quel pied danser ?* ». Université du Québec à Montréal. Avril, 2012. P.29. URL : <https://archipel.uqam.ca/4861/1/M12513.pdf>

2. b - Le mode iconique (représentation iconique) :

L'information est représentée sous forme d'images. Le sujet construit sa propre image d'un objet du monde réel, c'est des représentations qui sont indépendantes de l'action. « *Les images ne saisissent pas seulement la particularité des événements ou des objets : elles donnent naissance et servent de prototypes aux classes d'événements ; elles fixent des repères auxquels on peut confronter les événements afin de les classer* »⁸¹ (Bruner. 1996). Ce mode amène à se représenter quelque chose sans l'avoir devant les yeux. L'action est transformée en image mentale. Bruner explique que notre capacité à représenter le monde en termes d'image typique et de similarités nous donne une sorte de structure pré-conceptuelle sur laquelle nous nous basons afin d'agir. « *Les images développent leur propre fonction, elles deviennent de précieux résumés de l'action* »⁸² (Bruner. 1996).

A présent revenons à notre problématique. Dans ce cas, c'est à travers une image (qui développe son propre fonctionnement, elle résume l'action) que le sujet peut exprimer des représentations, (reconnaître des sensations). A titre d'exemple :

- L'image d'une maison en terre, qu'est-ce que cela nous évoque ? Dans le cas où le sujet a déjà expérimenté un lieu similaire (voir/ être dans une maison en terre) les sensations déjà vécues, les connaissances acquises vont lui permettre de se faire une représentation du lieu. En revanche, dans le cas où le sujet n'a jamais vécu/ vu une maison en terre, il va se baser sur ses propres connaissances ou bien sur des modèles. Dans ce cas-là le sujet porte généralement un regard esthétique.

2. c - Le mode symbolique (représentation symbolique) :

Avec l'apprentissage de la langue, les jeunes accèdent au stade de la *symbolique* qui leur permet de manipuler différents formalismes linguistiques, mathématiques, logiques. Ce troisième système, symbolique, met en jeu le langage naturel (le support majeur) conçu comme une technique culturelle. A ce stade, il n'est plus possible de dissocier le développement du langage du développement cognitif. Bruner explique que « *dès que le mode de représentation symbolique intervient, il n'est plus possible de parler de développement cognitif en le dissociant du langage, et par conséquent, il n'est plus possible d'envisager l'évolution individuelle*

⁸¹ Jérôme, Bruner. *L'éducation, entrée dans...loc.cit.*, n°79.

⁸² Jérôme Bruner. *L'éducation, entrée dans ..Ibidem.*

indépendamment des modalités de l'influence qu'exerce sur elle le milieu culturel»⁸³ (Bruner, 1996). Le mode symbolique consiste en l'explication verbale du geste, quand l'enfant développe des sentiments et des connaissances, il devient capable de mettre des mots sur des choses et d'évoquer des positions et de donner son point de vue. En effet, « le système symbolique représente les choses par des symboles qui sont déconnectés et arbitraires. Un mot ni ne désigne son signifié du doigt, ni ne lui ressemble comme une image »⁸⁴ (Bruner. 1973).

Les deux premiers modes peuvent être expliqués par l'interaction avec le milieu physique, contrairement au troisième mode qui lui suppose l'apport d'un système symbolique (le milieu social), et dépend de la culture. Cette représentation reste abstraite (c'est-à-dire, sans lien associatif avec l'objet représenté). C'est l'apprentissage le plus complet, en effet « on peut communiquer sa pensée à soi-même et aux autres, dire ce qu'on fait et ce qu'on pense faire»⁸⁵(Bruner et Barth. 1985)

Si on explique ce troisième niveau par rapport à notre sujet de recherche, nous pouvons donner l'exemple suivant :

- Je sais que c'est une maison en terre crue, mais je n'y ai jamais habité. Qu'est-ce que ça m'évoque ? → je sais que c'est bien pour la société, parce que c'est plus écologique qu'un autre matériau chimique, et plus économique parce que c'est un matériau local. Donc j'adopte ce matériau.

C'est dans cette perspective que se développe l'approche cognitive de Bruner. Il reproche d'ailleurs à son prédécesseur Piaget d'avoir sous-estimé la dimension langagière. Selon lui, le langage est un fait social et culturel, il ne peut être considéré comme un simple auxiliaire puisque dès lors où l'individu y a recouru il y a nécessairement l'intervention d'un développement cognitif.

Pour conclure, le développement cognitif d'un individu relève de l'articulation des trois niveaux vu précédemment ; ces derniers sont tributaires passées du sujet, de la culture, de son vécu...etc. Ils fonctionnent en interrelations et ne peuvent être traités séparément. Ces représentations sont hiérarchisées et se succèdent : le premier mode est *énactif*, ensuite *iconique* et enfin *symbolique*, de l'enfance à l'adolescence, le sujet se développe en passant d'un mode de représentation à un autre. Cependant, cela ne signifie pas qu'il y ait succession de ces modes

⁸³ Jérôme Bruner. « L'éducation, entrée dans...loc.cit., n°79

⁸⁴ Britt-Mari Barth, « apprentissage de l'abstraction », Ed : Retz, 2013, 197p.

⁸⁵ Barth Britt-Mari. « Jérôme Bruner et l'innovation pédagogique ». In : Communication et langages, n°66, 4ème trimestre 1985. p. 52.

dans le développement de l'enfant. C'est-à-dire, un adulte peut faire références au mode énaïve, il ne se base pas uniquement au mode symbolique, par contre, à ce stade le mode symbolique reste dominant.

Au final, cette perspective théorique de Jérôme Bruner est plus une théorie des trois modes de représentation du monde, contrairement à celle de Piaget qui restreint la théorie des stades au développement de l'enfant.

3. Les types de regards sur le paysage et leurs valeurs :

« *Le paysage n'est pas un lieu, mais un regard sur un lieu* »⁸⁶ (Larrère, 1997) et comme nous avons vu auparavant, dans la convention européenne du paysage, et qui précisait que la nature perceptuelle du paysage est « *partie du territoire, telle que perçue par les populations...* »⁸⁷ (Convention européenne. 2000). En effet, les regards posés sur les paysages sont par essence culturels (subjectif) car ils émanent des individus et de leur histoire personnelle. Mais, ils sont aussi matériels (objectifs), car il s'agit d'un objet matériel (une substance physique, chimique, gazeuse...etc.). De plus, le paysage est soumis à divers regards. Scientifiques, artistes...etc. l'ensemble de la société, posent des regards totalement différents sur le paysage.

Il s'agit aussi de l'expérience du lieu⁸⁸, un concept d'Augustin Berque expliqué par Marie-laure Guiland dans sa thèse sur les « *Diversité des regards et conflits valeurs : comprendre les territoires du tourisme* ». Ce concept « *se caractérise par la capacité de l'Homme de participer d'un environnement et par sa capacité de pouvoir observer un environnement comme étant externe et séparé de lui. L'expérience unissant l'Homme à son environnement détermine subséquemment son regard et ses usages sur le lieu. Le regard est ainsi entendu comme la manière dont un individu ou un groupe d'individus perçoit et se représente son environnement* »⁸⁹ (R. Larrère, C. Larrère. 1997)

Ces définitions et ces concepts laissent ouvert le choix du regard qu'on lui porte. Et les regards possibles sont nombreux. Et c'est en fonction des regards portés sur un site qu'on définit sa valeur. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le cadre d'analyse proposé par le sociologue

⁸⁶ Catherine, Larrère. Raphaël, Larrère. « *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement* ». Ed ; Aubier. Paris. 1997. p. 203.

⁸⁷Convention européenne du paysage ...*Loc.cit.*, n°04.

⁸⁸ Pour une analyse plus approfondie de l'expérience du lieu voir : Berque A, *Écoumène et Médiance*, éditions Belin, 2000

⁸⁹ Marie-laure Guiland. *Diversité des regards et conflits valeurs : comprendre les territoires du tourisme*. Université 2011. p. 4.

Rafael Larrère. Il propose de distinguer trois types de regards liés à l’aménagement du territoire, « *qui ne s’excluent pas et peuvent interagir chez un même observateur* »⁹⁰ (Dubois, 2006). Le regard *formé, informé* et *initié* :

Ces trois types de regards, représentent trois modes de lecture et de valeurs : « *esthétique pour le regard formé, scientifique pour le regard informé et affectif pour le regard initié. Ainsi, le regard formé apprécierait la beauté des paysages, le regard informé y rechercherait de l’information et le regard initié appréhenderait le paysage selon des sentiments affectifs, d’attachement* »⁹¹ (Dubois, 2005).

3. a- Les regards informés (le regard du savant/scientifique) :

« *Ce sont ceux qui dépendent d’un savoir* »⁹² (Guilland, 2011). C’est le paysage produit par la science, avec ses écoles de pensée et ses méthodes spécifiques, il dépend du parcours d’études ou de la discipline scientifique de l’observateur. Selon Brunet : « *Le géographe, l’historien, l’écologue, ainsi que l’économiste, le sociologue, l’ethnologue... peuvent chacun apporter sa part de lecture, d’analyse et d’interprétation du paysage en fonction de son champs d’étude et de connaissances* »⁹³ (Brunet, 1995).

3. b - Les regards formés (le regard esthétique) :

Il correspond à l’appréhension esthétique du paysage, il dépend des références culturelles de l’observateur. Raphaël Larrère, précise : « *Le regard formé n’est pas réservé à une population cultivée, car tous les milieux sociaux se sont formé le regard au contact des cartes postales, des manuels scolaires, des médias, etc.* »⁹⁴ (Droeven. 2010).

« *Ce sont les regards exogènes par excellence, ceux dont les représentations dépendent de références culturelles souvent orientées par les médias, les reportages, les revues, les lectures, les récits de voyages, les films, mais aussi et surtout, par tous les discours formulés par ceux qui connaissent le lieu, à savoir les protagonistes des regards initiés et*

⁹⁰ Cathrine, Dubois. Alexie, Droeven. Mich, Kummert. Christophe, Feltz. *Gestion des paysages. « La patrimonialisation : outil ou écueil »*, Ed ; Les Cahiers de l’Urbanisme, 2006. p. 29.

⁹¹ Cathrine, Dubois. *La qualification patrimoniale des paysages*. Mémoire de DEA en Sciences agronomiques et ingénierie biologique. Gembloux, Faculté universitaire des Sciences agronomiques, 2005. 85 p.

⁹² Marie-laure. *Diversité des regards... Op.cit.*, n° 96. p. 5.

⁹³ Roger, Brunet. *Analyse des paysages et sémiologie*. La théorie du paysage en France (1974-1994). Ed ; Seyssel, France : Champ Vallon, 1995. p. 7.

⁹⁴ Emilie Droeven. « *la méthode d’inventaire des paysages témoins de Wallonie (Belgique)* ». Université de Liège. 2010, 432p. URL : <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/15166/1/2010_PUFC_Droeven.pdf> Consulté aout 2018.

informés»⁹⁵(Guilland, 2011). D’ailleurs, « *Les touristes, nationaux ou étrangers, sont les premiers à porter un regard formé, esthétique pour ne pas dire touristique sur les territoires en question c’est d’ailleurs ce qui les pousse à vouloir s’y rendre.*»⁹⁶ (Guilland, 2011).

Raphaël Larrère explique dans son traité de l’ « *Evaluation des paysages* », que le paysage esthétique est le paysage tout court de Georges Bertrand, avec les représentations sociales et la part esthétique et sensible de la relation à la nature.

3. c- Le regard initié (usager) :

« *Ce sont ceux des personnes qui connaissent les lieux, les fréquentent, y déploient leurs usages. [...] Les regards intérieurs au territoire, écrit ainsi Pierre Donadieu, ceux des groupes sociaux qui les produisent les utilisent et le plus souvent les habitent, sont constitutifs de leur attachement et souvent de leur mémoire*»⁹⁷ (Guilland, 2011). Dubois, explique le même principe en disant : « *Le regard initié correspond au regard "intime" porté par le familier du lieu. Ce regard initié appréhende le paysage comme cadre de vie journalier selon un sentiment d’attachement ou, au contraire, de répulsion* »⁹⁸ (Dubois. 2006). Ce regard initié est alors le paysage des acteurs.

Selon d’autres sources un quatrième regard vient compléter les trois regards de Larrère. C’est le regard de l’acteur local. L’Atlas des paysages parc naturel régional du Morvan, l’explique par le regard intéressé, c’est-à-dire le regard lié au projet. « *Il est élaboré par un porteur de forcément "intéressé", amené à prendre parti sur le devenir du territoire concerné, dont le regard s’affirme et s’oriente autour du projet concerné : aménageur, forestier, élu local responsable associatif défendant un point de vue, etc*»⁹⁹ (PNRM) Mais, n’est-il pas le même que le regard *informé* de Larrère ? Tout d’abord, les deux regards dépendent d’un savoir et de la discipline scientifique de l’observateur. Ensuite, les deux cherchent à apporter leur part de lecture, d’analyse, d’interprétation du paysage en fonction de leur champ d’études. Et les deux se soucient du devenir des territoires. De ce fait, dans le cadre de notre étude de recherche nous nous basons sur les trois regards de Larrère.

⁹⁵ Marie-laure Guilland. *Diversité des regards...* n°99.

⁹⁶ Marie-laure Guilland. *Diversité des regards...* n°99.

⁹⁷ Marie-laure Guilland. *Diversité des regards...* *ibidem*.

⁹⁸ Emilie Droeven. « *la méthode d’inventaire des paysages témoins...* *OpCit*, n° 94.

⁹⁹ Parc Naturel Régional du Morvan. « *l’analys paysagère par le croisement des regards* ».

<<http://paysage.parcumorvan.org/page.php?lg=fr&rub=05&srub=01&ssrub=03&sssru=04>> (Consulté Aout, 2018)

- **CONCLUSION DU CHAPITRE**

Le Paysage est individuel, ses représentations et perceptions varient d’une personne à une autre. On cite G. Lenclud : « *l’œil paysage ou ne paysage pas une étendue d’espace en paysage* ». (...) *Il faut en effet un ‘déclat mental’ pour ériger un espace en paysage*»¹⁰⁰(Gauché,2012). Ainsi pour comprendre ce-que évoque une construction en terre crue aux habitants de Rennes, Il convient tout d’abord de s’entendre sur ce que recouvre les notions de perception et représentation sociale par rapport aux autres notions qui sont utilisées pour évoquer ce qui pourrait être compris comme l’ensemble des sensibilités sociales.

Alors, la perception, basée sur la sensation, est la première étape pour identifier une chose ou une question. A ce niveau, l’esprit reçoit des informations par le biais de ses cinq sens (sensoriels). Qui lui permettent de ce fait de dresser une interprétation spontanée d’une situation/ objet. Cette dernière pourra ensuite être immédiatement rangée comme information, ou même affinée dans une représentation plus abstraite d’un mécanisme cognitif et imaginaire (intellectuelle et abstraite). Et ces deux notions ne peuvent guère être généralisées, car, elles prennent des formes différentes selon les sociétés. Ce tableau ci-dessous, synthétise les différences existantes entre les deux notions :

¹⁰⁰ Evelyne Gauché. *Le paysage à l’épreuve de la... Op-Cit. n°32.*

Perception	Représentation
Sensations → perception → représentation	
Au niveau sensoriel (les 5 sens) + mémoire + vécu + expérience	Au niveau (intellectuel + abstraite) cognitif (définition, modèles... et imaginaire
Elle évoque les objets réels en leur présence	Elle évoque des objets en leur absence
Un processus neurosensoriel et psychologique. davantage centrée sur l’individu et assez peu liée aux effets des rapports sociaux	se réfère davantage au groupe social qu’à l’individu, sans toutefois le négliger
Concepts de dimension subjective et polysémique	
Acquise dès la naissance	Acquise aux premiers apprentissages
Elle peut être déformée (pas fiable)	Elle conceptualise le réel avec sa dimension intellectuelle, mais elle peut être déformée aussi, sous l’influence d’autres facteurs.

TABLEAU 1 : LA DIFFERENCE ENTRE PERCEPTION ET REPRESENTATION.
SOURCE : SARAH, ASSAM. 2018.

C’est en allant plus loin au niveau des représentations qu’on pourra comprendre la perception et la représentation des rennais. Ainsi, en analysant les modes de représentation on se base dans notre étude sur la théorie de Jérôme Bruner, les trois modes de représentation qui s’articulent les uns aux autres tout au long de la vie de l’individu, c’est-à-dire, il n’y a pas succession stricte de chaque mode avec l’abandon du précédent.

LES TROIS MODES DE REPRESENTATIONS DU PAYSAGE SELON JEROME BRUNER		
Le mode éactif (sensori-moteur) (le geste)	Le mode iconique visuel (l’image du geste)	Le mode symbolique (explication verbale du geste)
premier mode chronologique chez l’enfant	l’enfant entre dans la fonction évocation par l’image	Le mode le plus élaboré : conceptualisation
savoir en liaison avec l’action (psycho-motricité)	capacité de savoir des choses par représentations mentales imagées	distanciation par rapport à la réalité.
<ul style="list-style-type: none"> - L’information passe par l’action. - Un mode où on examine les éléments qui nous entourent par les 5 sens. - Il s’agit d’apprendre "par le faire". 	<ul style="list-style-type: none"> - L’action est transformée en image mentale. - Le résumé de l’action 	<p>capacité à se représenter mentalement la réalité et à l’énoncer « <i>représente les choses par des symboles qui sont déconnectés et arbitraires.</i> »</p> <p>C’est l’apprentissage le plus complet « <i>On peut communiquer sa pensée à soi-même et aux autres, dire ce qu’on fait et ce qu’on pense faire</i> ».</p>
Le lien direct qu’on a avec notre environnement proche, le corps dans l’espace	Ce mode amène à se représenter quelque chose sans l’avoir devant les yeux. L’action est transformée en image mentale, sans l’action	C’est la phase après avoir développé un mode de sentiment et de connaissance, il devient capable de parler de prendre position.
Il peut s’agir du rapport de l’habitant avec une construction en terre (il s’agit de l’action d’habiter dans ce cas) → confortable à vivre.	<p>Le sujet connaît une maison en terre → il se base sur son vécu</p> <p>Il ne connaît pas → il se construit une image dans sa tête et se base sur ses modèles pour donner son avis</p> <p>Généralement le sujet donne un avis esthétique quand il s’agit de ce mode.</p>	<p>Je sais que c’est une maison en terre, je n’y ai jamais habité. Qu’est-ce que ça m’évoque ? → je sais que c’est bien pour la société, parce que c’est plus écologique qu’un autre matériau chimique, et plus économique parce que c’est un matériau local. Donc j’adopte ce matériau.</p>
Ces modes s’expliquent par l’interaction avec le milieu physique		Il est nécessairement tributaire de la culture (du milieu social)

TABLEAU 2 : LES TROIS MODES DE REPRESENTATIONS DU PAYSAGE.
(SOURCE : SARAH, ASSAM. 2018)

Cependant, les trois modes de représentation dépendent notamment de l’observateur c’est-à-dire des types des regards sur le paysage et leurs valeurs. De ce fait, en s’appuyant sur Raphaël Larrère, on peut différencier trois types de regards :

- **Le regard *formé*** : c’est un regard qui apprécie la beauté des paysages il dépend des références culturelles de l’observateur.
- **Le regard *informé*** : c’est un regard scientifique, le paysage est produit par le savoir, il dépend de la discipline de l’observateur. C’est le regard du savant.
- **Le regard *initié*** : c’est le regard des usagers, il mobilise les sensations, le vécu et la mémoire (le regard des acteurs).



DEUXIEME PARTIE

Le paysage est une relation mouvante entre l'Homme et son environnement. Plus qu'une simple représentation ou un décor, le paysage nous enveloppe, nous traverse, nous transforme. Il nous fabrique et nous le fabriquons à travers un champ de relations, avec notre propre espace géographique. Actuellement, l'architecture du paysage répond à la prise de conscience selon laquelle nous vivons. Nombreux sont les acteurs et chercheurs qui se mobilisent pour promouvoir de nouveaux matériaux de construction face aux menaces du réchauffement climatique et la perte massive de la biodiversité.

Dans le monde industriel, il s'agit de concevoir des produits qui durent plus longtemps et utilisent moins de matériau. Du côté de l'architecture et du BTP, cela signifie la construction de bâtiments qui consomment moins d'énergie.

Il a été scientifiquement prouvé que le réchauffement climatique et la perte massive de la biodiversité sont dus aux activités humaines. La croissance de nos besoins, que ce soit en nourriture, en énergie, en surface exploitable, en logement ainsi que notre modèle économique entraînent nécessairement des pollutions et la surexploitation de certaines ressources.

Le secteur de la construction ne fait pas exception. En France en 2013, selon l'ADEME le secteur du Bâtiment est responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie et de l'émission de près de 25% des gaz à effet de serre. Son impact sur l'environnement est donc très important. A titre d'exemple, selon la source CGET en 2017 au cours de l'année 2016, plus de 376 500 logements étaient en cours de réalisation soit une augmentation de 10,4% par rapport à 2015.

Cette récente dynamique positive à l'échelle nationale est également observable à l'échelle de la Bretagne. En effet, selon la DREAL Bretagne, le nombre de logement en cours de construction en 2015 s'élevait à 19 200, soit une augmentation de 5,7% par rapport à l'année précédente. De plus, d'après les projections de l'INSEE (2018) il semble que cette tendance s'inscrive dans le temps. En effet, d'ici 2030, environ 400 000 nouveaux habitants viendront vivre dans la région Bretagne. Pour répondre à cette évolution démographique positive, de nombreux logements devront être construits en peu de temps. C'est donc un enjeu prépondérant pour le territoire.

Le secteur de la construction dans le monde est en plein développement. Pour répondre à cette demande, d'immenses volumes de béton sont utilisés. Alors que la fabrication de ce matériau nécessite de grandes quantités de sable : pour une dose de ciment il faudra y ajouter deux doses de sable et de gravier. Or, il apparaît que le sable est une matière

première en voie de raréfaction à l'échelle de la planète. La surexploitation de cette ressource essentielle ne peut plus être envisagée sur le long terme. Enfin, il est nécessaire de noter que le béton est un matériau énergivore de par sa fabrication et sa mise en œuvre. Dans un contexte actuel favorable à la transition énergétique et au développement durable, des initiatives innovantes peuvent être mobilisées. Parmi celles-ci, l'utilisation de la terre crue pour la construction contemporaine peut être une alternative intéressante.

En effet, la terre qui est une matière première naturelle et présente en grande quantité dans la plupart des régions semble, sur le plan environnemental, bien plus avantageux que le béton traditionnel. « *Que ce soit lors de sa production ou lors de la construction, la terre permet un gain certain en énergie. Le bilan carbone est aussi amélioré du fait du peu de transport à effectuer et la non transformation de la matière première. Enfin, lors de la démolition des ouvrages, le recyclage de la terre est complet et aisé* »¹⁰¹ (Anger, Fontaine, Joffroy et Ruiz, 2009)

C'est ce qu'a fait l'humanité en développant, depuis dix millénaires, des techniques de construction variées, parfois simples, parfois sophistiquées. De la grande muraille de Chine au palais de l'Alhambra en Espagne en passant par les cités incas du littoral andin...etc. Les exemples de réalisations en terre crue sont nombreux. Sur chaque continent, des constructions en terre crue ont été réalisées les constructeurs se sont adaptés aux ressources de proximité ; L'architecture en brique crue est présente sur tous les continents habités, à l'exception des régions glaciaires de l'arctique et de l'antarctique, les régions septentrionales d'Asie et d'Amérique, abondantes en bois privilégient l'utilisation de ce matériau dans la construction de leurs bâtis. Pour reprendre la formule de Joffroy et Ruiz, « *construire avec ce que l'on a sous les pieds, en pierre sur la pierre, en terre sur la terre, et parfois même en sable sur le sable* »¹⁰² (Anger, Fontaine, Joffroy et Ruiz, 2009). Ainsi, chacun construit avec ce qui est le plus facilement accessible, selon le contexte local et bien souvent cela signifie construire avec de la terre -à savoir la terre, mélangée ou non au végétal, en structure porteuse ou en remplissage, tout dépend de la région-.

Globalement, la terre représente une matière extrêmement abondante à l'échelle du globe. De ce fait, son utilisation dans la construction est très importante. A ce jour, les dernières estimations tendent à montrer que plus de la moitié de l'humanité, soit 3,5 milliards

¹⁰¹ Romain, Anger. Laetitia, Fontaine. Thierry, Joffroy et Eric, Ruiz. « *Construire en terre, une autre voie pour loger la planète. Secteur privé et Développement – Proparco* », Paris, n°10, 2009. p.18.

¹⁰² Romain, Anger. Laetitia, Fontaine. Thierry, Joffroy et Eric, Ruiz. « *Construire en terre, une...Ibidem.*

de personnes, vivent dans des logements réalisés à base de terre crue. La figure 3 (ci-dessous) montre l'ensemble des zones géographiques concernées par les constructions en terre crue.



FIGURE 3 : CARTOGRAPHIE MONDIALE DES ZONES GEOGRAPHIQUE POSSEDANT UN PATRIMOINE BATI EN TERRE CRUE (SOURCE : FONTAINE ET ANGER, 2009)

Actuellement, en France, la construction en terre crue est encore considérée comme technique non courante. Afin de comprendre les raisons de ce déclin, nous cherchons dans l'histoire.

1- La construction en terre crue en France :

En France et en occident de manière générale, l'utilisation de la terre en tant que matériau de construction a considérablement chuté au milieu du XX^{ème} siècle. Ce qui s'explique par la forte demande en logement suite à la seconde guerre mondiale. Il a fallu construire beaucoup et pas cher, ce qui a ramené au développement de nouveaux procédés et de nouveaux matériaux modernes, comme le béton, qui ont révolutionné le secteur de la construction. La domination sans partage du béton dans le secteur du BTP vient de sa grande résistance et à son faible coût économique. Depuis cette période, la terre est tombée en disgrâce auprès du grand public. A cela, s'y ajoute des difficultés assurantielles importantes. En effet, le secteur de la construction est très réglementé et il n'existe aucune norme (hormis pour les enduits) permettant de construire librement un ouvrage en terre crue. Cette problématique assurantielle est un frein important au développement de l'utilisation de la terre pour la construction contemporaine.

Aujourd'hui, nous constatons, une "ringardisation" du matériau de la terre. En l'espace d'une génération, le béton-ciment a mis au placard la terre crue. En effet, en plus de la perte des savoir-faire des techniques de construction chez les paysans et les artisans, la terre a perdu de sa valeur auprès de nos sociétés. « *Cette période particulière de la reconstruction a bétonné les*

paysages, mais aussi les procédures administratives, et l'état d'esprit de toute une filière»¹⁰³(Ginisty, 2018). Il n'existe en effet pas de règles professionnelles ou de DTU concernant ce matériau, ni de formation pour réapprendre ses savoir-faire.

Bien que, « la terre est une matière première naturelle et présente en grande quantité dans la plupart des régions, et semble, sur le plan environnemental, bien plus avantageuse que le béton traditionnel. Que ce soit lors de sa production ou lors de la construction, la terre permet un gain certain en énergie. Le bilan carbone est aussi amélioré du fait du peu de transport à effectuer et de la non transformation de la matière première. Enfin, lors de la démolition des ouvrages, le recyclage de la terre est complet et aisé»¹⁰⁴ (Anger, Fontaine, Joffroy et Ruiz, 2009)

Cependant, en France, la terre crue est à l'étude. Elle est portée par plusieurs associations et réseaux qui tentent de valoriser et développer l'usage de ce matériau. Le réseau CRAterre (Centre international de la construction en terre) constitue la structure majeure de développement de la terre crue dans le monde. Il mène de nombreuses recherches et actions de diffusion des savoirs. L'Asterre (association nationale des professionnels de la terre crue) est également un acteur majeur. De nombreux autres acteurs, tous assez récents, existent à échelles nationale, ou plus locale, pour porter le développement de ce matériau (LESA, AccroTerre...)

2- La terre crue et ses techniques de construction en France :

2. a- Qu'est-ce que la terre crue ?

La terre se trouve évidemment dans le sol. Elle est constituée de quatre phases distinctes : la phase organique, la phase minérale, l'air et l'eau. Avant l'utilisation de la terre dans la construction, il est nécessaire de la prélever. Ce n'est pas toutes les terres qui sont bonnes pour la construction. Pour ces raisons, un prélèvement de la terre s'effectue. Exemple : la terre végétale ne peut pas être utilisée pour la construction d'ouvrage. La terre est un élément dont les caractéristiques sont très variables selon sa localisation géographique. Et ce n'est pas toutes les terres qui sont compatibles avec la construction. Selon ces paramètres variables, les procédés

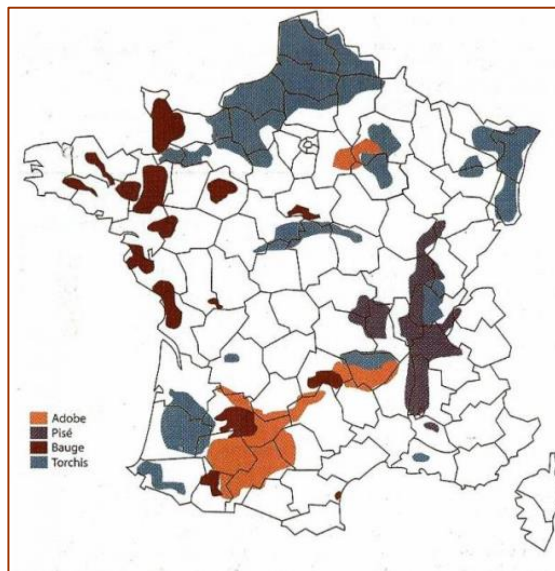
¹⁰³ Fabien Ginisty. « *Terre crue, l'autonomie sous nos pieds* ». [En ligne juillet 2018]. URL:<https://www.lagedefaire-lejournal.fr/terre-crue-lautonomie-sous-nos-pieds/?_scpsug=crawled,5163,f12e5e62cb46b3a98789c84c1bf34b64eef3dc92f0693beb0a3dd73f817456dd&h=3cfc57a9-30b1-42d0-a7ce-c9a73989b264&utm_medium=social&utm_source=facebook#_scpsug=crawled,5163,f12e5e62cb46b3a98789c84c1bf34b64eef3dc92f0693beb0a3dd73f817456dd>. (Consulté Septembre 2018)

¹⁰⁴ Romain, Anger. Laetitia, Fontaine. *Bâtir en terre, du grain de sable à l'architecture*. Ed ; Belin, Grenoble, vol1 2009, 224 p.

constructifs sont plus ou moins bien adaptés. Ainsi, par exemple, une terre présentant une part importante de cailloux se prêtera plus facilement au pisé qu'à une autre technique.

2. b- Les techniques constructives en terre :

L'ouvrage de Gauzin et Semon « *Architecture en terre aujourd'hui, les techniques de la terre crue.* » (2016), explique, au sein des différentes régions, plusieurs types de mise en œuvre ont été mis au point selon les spécificités pédologiques et climatiques locales. De plus, la terre ne possède pas les mêmes capacités mécaniques que le béton, alors chaque région s'adapte aux caractéristique de sa "terre". En architecture, il est de coutume de dire que ce n'est pas à la terre de s'adapter au projet, mais au projet de s'adapter à la terre.



- La bauge dans le Grand Ouest
- Le torchis dans le nord et l'est
- Le pisé en Région Rhône-Alpes
- L'adobe en Région Occitanie

Figure 4 : Cartographie des zones géographiques françaises possédant un patrimoine bâti en terre crue différencié selon les techniques constructives. (Source : Hubert Guillaud, 2006)

Selon un travail de recherche de Laferté Théo traitant « *l'éco-conception d'un matériau constructif à base de terre crue dans la construction contemporaine* » (2017). On distingue deux familles de procédés : les techniques utilisant de la terre à l'état plastique (15 à 30% d'eau) comme le torchis, l'adobe, la bauge et l'enduit, et celles utilisant de la terre humide (5 à 12% d'eau) comme le pisé et le BTC (Bloc de Terre Comprimé).

- La terre à l'état plastique :

Pour ce procédé, la terre est complétée par un ajout de fibres végétales. Afin de limiter la formation de fissure lors du séchage du matériau.

- **Le torchis** : il construction est constitué d'une terre argilo-limoneuse complétée par l'ajout de fibres végétales. Le matériau est ensuite placé à la main, sur une structure porteuse, généralement en bois appelée colombage.

- **L'adobe** : La terre utilisée doit être équilibrée entre les argiles, les limons et le sable. La plupart du temps, un ajout de fibres végétales est fait. Ces éléments sont mélangés avec de l'eau jusqu'à atteindre un état plastique. Puis, le matériau est placé dans un moule. Le temps de séchage est d'environ un mois, mais cela est très variable en fonction de la taille de la brique et des conditions météorologiques. Une fois sèches, les briques sont maçonnées avec l'aide d'un mortier de terre.
- **La bauge** : La terre utilisée pour cette technique doit contenir des argiles, des limons et des sables, avec un ajout de fibres végétales. Le matériau est façonné sous forme de boules, placées les unes sur les autres, de manière compacte. Après le séchage d'une couche, soit environ deux semaines, cette dernière est ensuite battue et taillée pour finaliser l'ouvrage.
- **L'enduit** : Une terre sableuse est préférée pour ce procédé. La terre est mélangée avec de l'eau et des fibres végétales. Une première couche d'enduit est appliquée, son but est d'effacer les trous et de rendre l'aspect des murs homogène. Puis, une deuxième couche de finition est réalisée. Il existe plusieurs aspects décoratifs possibles.
 - **La terre à l'état humide** :
- **Le pisé** : Tous les constituants de la terre, de l'argile aux cailloux, sont acceptés pour ce procédé. La terre est placée dans un coffrage sur une hauteur d'environ 20 centimètres. Elle est ensuite tassée, puis une nouvelle couche est rajoutée au même procédé et ainsi de suite. Le mur est décoffré immédiatement après la fin du chantier puisque son taux d'humidité est faible.
- **Le BTC** : Pour les blocs de terre comprimée, une terre équilibrée entre argiles, limons et sables est nécessaire. Pour plus de résistance, un ajout de ciment ou de chaux est souvent effectué. Le matériau est placé dans une presse qui va former la brique, qui sera mise à sécher pour une durée d'environ 30 jours.

2. c- La construction en terre crue à Rennes

Concernant le bassin rennais, un fort historique de bâti en terre est présent. Comme partout ailleurs en Bretagne, les ouvrages sont construits en bauge. Un patrimoine important est encore existant de nos jours. De nombreuses maisons ou corps de ferme ont été construits en terre rue et ce depuis parfois plusieurs siècles. De plus, dans le centre ancien de Rennes, une part importante des immeubles sont construits en torchis.



Figure 6 : Une maison en colombage (Pans de bois), La Place Saint Jacquet. (Source : <https://www.Trekearth.com/Gallery/Europe/France/West/Bretagne/Rennes/Photot115959.Tm>)



Figure 5 : Maison bretonne. (Source : <https://www.futura-sciences.com/maison/dossiers/maison-materiaux-construction-modernite-tradition-960/page/18/>)

3- La terre crue d'aujourd'hui :

La terre crue présente de nombreux avantages environnementaux qui peuvent la placer aujourd'hui comme un matériau de choix pour répondre aux enjeux du développement durable. Tout d'abord, c'est un matériau au bilan énergétique faible, puisque les procédés de fabrication ne nécessitent pas d'apport de chaleur, contrairement au béton. En plus, la terre est un matériau recyclable car il est d'une composition de matériaux bio-sourcés (la paille, bois, pierre...) ainsi, il peut être de nouveau utilisée, pour la construction ou un autre usage. Ensuite, La terre offre un confort dans le bâtiment, en fournissant une bonne isolation acoustique en plus de la régulation hygrothermique très intéressante. En effet, la terre peut absorber une quantité d'humidité plus importante que la plupart des matériaux, en absorbant l'humidité quand elle est en excès et en la restituant quand elle est en manque. Ce matériau permet d'améliorer le confort intérieur et de limiter les phénomènes de condensation et de moisissure dans le bâtiment.

Cependant, la terre crue comprend quelques inconvénients. Son principal point, qui ne convient pas à l'époque actuelle, est la durée de la mise en œuvre des techniques constructives. En effet, construire en terre crue implique de prendre le temps, pendant que la construction en béton répond principalement à la rapidité. Deuxièmement, l'absence de règles professionnelles relatives à ces techniques constructives, handicapent cette technique de construction. Ainsi, sans ces règles, les assurances ne couvrent pas les constructions à base de terre crue, bien-que des associations comme l'Asterre œuvrent aujourd'hui pour l'instauration de règles professionnelles. Et enfin, la terre crue demande un savoir-faire particulier que ce soit dans sa réalisation que dans le choix d'utilisation des techniques et demandent aussi une main-œuvre, alors que, les formations initiant à ce savoir-faire sont rares.

Bien que, nous venons de constater plus d'avantages que d'inconvénient dans l'utilisation de la terre crue, elle reste un matériau délaissé. De nombreuses associations mènent un combat afin de changer cette situation. A l'exemple de l'association AccroTerre de la ville de Rennes.

AccroTerre :

C'est une association rennaise, dont les membres présentent un profil diversifié (architectes, sociologue ou habitants), elle a pour objectifs de réhabiliter et de promouvoir l'utilisation du matériau terre dans le secteur de la construction et d'en faire un outil de développement local. Le 12 septembre 2018, l'association a inauguré sa première réalisation un AbriTerre. Il s'agit tout d'abord, comme son nom l'indique d'un abri en terre. Un bâtiment de petite taille (surface 20m²) construit avec de la terre crue. Un ouvrage conçu au sein du square des Hautes Ourmes, un espace entouré par des bâtiments à vocation majoritairement résidentiel. C'est au près du jardin partagé mis à la disposition des habitants de l'îlot, géré par le Collectif des Hautes Ourmes (CHO) que l'AbriTeere a été conçu. Ce projet a pour ambition, de dynamiser le lien social de l'îlot urbain et de répondre à un double objectif fonctionnel : servir d'abri de jardin afin que les jardiniers puissent ranger leurs outils et récupérer l'eau de pluie. Et servir de lieu de rencontre et d'échange pour les usagers de l'îlot urbain des Hautes Ourmes.

La Ville de Rennes s'est présentée comme maître d'ouvrage pour ce projet et propriétaire du bâtiment. L'association AccroTerre s'est occupée de la maîtrise d'œuvre, tandis que le CHO sera responsable de la maîtrise d'usage du lieu. Le procédé constructif retenu pour réaliser l'AbriTerre est l'adobe. La terre est mélangée à l'état plastique avec des résidus de

pailles avant d'être moulée manuellement dans des moules. Les briques sont alors démoulées immédiatement et mises à sécher. Pour la réalisation de ce projet de sa conception architecturale, passant par la fabrication des briques jusqu'à la construction du bâtiment sont réalisés par des bénévoles qui sont les habitants de l'îlot urbain des Hautes Ourmes et bien d'autres personnes extérieures. C'est en effet un chantier participatif.

Face aux inconvénients de la construction en terre crue -cités au-dessus-, des alternatives ont été adoptées, afin d'éviter les contraintes réglementaires (puisque il n'y a pas de lois au grés des constructions en terre crue), l'AbriTerre occupe une surface au sol inférieure à 20m² ce qui a permis de ne pas devoir déposer de demande de permis de construire et de ne pas déclarer l'ouvrage comme un établissement recevant du public (ERP). De plus, la Ville de Rennes se place comme son propre assureur sur ce projet, permettant ainsi de résoudre la problématique assurantielle. C'est sur ce pas que la ville de Rennes travaille pour redonner à la terre crue sa valeur.

- CONCLUSION DU CHAPITRE :

Actuellement, plus de la moitié de l'humanité, occupe des constructions réalisées à base de la terre crue. Par contre, elle demeure une technique non courante et un matériau désappris en France. Et ceci, depuis la Révolution industrielle, la terre est devenue un matériau de pauvreté face aux nouveaux matériaux tels que le béton, l'acier et la terre cuite. En plus, de la forte demande en logement. Puisque la terre implique des techniques de construction complexes et longues et une bonne partie de ce savoir-faire a disparu. De plus, actuellement, il n'existe aucune norme (hormis pour les enduits) permettant de construire librement un ouvrage en terre crue.

La bauge repose pourtant sur une longue tradition de construction en Bretagne. Et ses avantages sont multiples. C'est un matériau écologique avant tout. Contrairement à la terre cuite, elle nécessite moins d'énergie pour sa transformation que les autres matériaux et elle ne génère pas de déchets. De plus c'est un matériau sain et souvent disponible localement, voire extrait directement sur le chantier, ainsi, l'impact lié au transport est quasi nul. C'est un matériau durable et renouvelable. Contrairement aux idées reçues, c'est un matériau qui se dégrade très lentement à travers les années, et elle est réutilisable par exemple après la démolition d'une construction en terre elle peut être réutilisée directement pour la même fin.. Et enfin, la terre crue est Confortable et sécuritaire, elle a un effet de régulation hygrométrique et le taux d'humidité y est constant toute l'année, puisqu'elle absorbe le surplus d'humidité et le restitue quand il fait plus sec. Et pour finir, c'est un bon isolant phonique et elle est résistante

au feu. En dernier, la terre crue est un matériau esthétique, aux parois brutes ou surfaces finement travaillées, la terre permet de nombreux jeux de couleurs et une grande variété d'aspects.

Cependant, la terre a perdu de sa valeur auprès de nos sociétés. Actuellement à Rennes, la terre crue est à l'étude. Elle est portée par plusieurs associations et réseaux qui tentent de valoriser et développer l'usage de ce matériau.

À présent afin de répondre à notre problématique, c'est à travers une enquête par questionnaire que nous allons étudier les perceptions des rennais de ce paysage en construction en terre crue. C'est après tout de cette dimension sociale qu'il s'agit, de la position des rennais face à ce mouvement, à ce nouveau matériau et leur acceptabilité de ce paysage.

1- L'objectif de l'enquête

« *Tout individu se définit et se construit par rapport à son appartenance (ou sa volonté d'appartenir) à différents groupes, que ces derniers soient institutionnalisés ou non. L'identité individuelle dépend en effet de multiples facteurs, à la fois territoriaux, culturels, professionnels, familiaux...* »¹⁰⁵ (Armand, Frémont. 1976). C'est grâce aux des valeurs et aux normes communes que les individus tissent des liens entre eux et avec les divers groupes. On peut citer le langage par exemple (selon Jérôme Bruner, il ne peut pas y avoir un langage sans l'existence d'une concentration sociale et vice-versa). En ce sens, les perceptions et les représentations individuelles rejoignent partiellement les perceptions et les représentations collectives.

Ainsi, afin d'étudier les perceptions et représentations d'une société bien précise (la société rennaise). Notre travail de recherche est accompagné d'une enquête de terrain. Cette dernière, nous permettra de répondre à notre problématique ; de comprendre comment les rennais perçoivent les constructions en terre crue dans leur paysage ? Et est-ce qu'ils acceptent d'appréhender cette nouvelle technique de construction ? C'est à travers les résultats de notre enquête qu'on peut tester nos deux hypothèses construites préalablement et pouvoir répondre à notre problématique.

Pour atteindre les différents objectifs de notre recherche, nous avons procédé par la méthode d'enquête par questionnaire. Par cette approche quantitative nous abordons, d'abord, le choix des questions, sous trois thèmes (sections) : la première section nommée "le paysage" nous mènera à comprendre, que représente "un paysage" pour notre population d'étude. La deuxième section, "le paysage en construction en terre crue". Grâce aux questions de cette section, nous pourrons étudier les perceptions d'un paysage spécifique (le paysage en "terre crue") et enfin, "la terre crue" entant que matériau. Ensuite, nous présenterons notre échantillon d'étude. Et enfin, nous interprèterons les résultats afin de les analyser pour répondre à nos questions de base.

En premier lieu, avant d'élaborer notre questionnaire d'enquête, un travail d'observation de terrain a été réalisé, lors du chantier participatif pour la réalisation de l'abriTerre à Rennes. Qui a eu lieu le 14 Juin 2018, de 14h à 18h au Square des hautes Ourmes au Blosne à Rennes.

¹⁰⁵ Anne Riviere-Honegger, Marylise Cottet, Bertrand Morandi. « *Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?* ». France. ONEMA, 2015, Comprendre pour agir, 979-10-91047-35-7. URL : < https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01248761/file/Honeggeretal_2015.pdf>. Consulté Septembre 2018.

Un évènement ouvert au grand public, afin de découvrir les techniques de mise en œuvre de ce matériau. De contribuer à la réalisation de la construction et aussi de rencontrer le cadre partenarial qui a permis l'étude et la réalisation de ce projet. C'est à travers des échanges de conversations avec les participants à cet évènement (que ce soit les acteurs des collectivités, les membres de l'association ou des bénévoles... etc.) et à travers l'observation des comportements des individus ou des groupes d'individus, nous avons pu construire une idée générale sur notre sujet d'études et le contenu de notre questionnaire.

On a constaté que la "terre crue" est une technique méconnue par notre société malgré son existence antérieure. L'esthétique du matériau, que ce soit à l'échelle architecturale ou à l'image de la ville, ils sont au centre de leurs intérêts. En plus, la résistance du matériau en termes de structure, inquiète les personnes rencontrées. Et notamment, la dimension écologique et économique demeurent au centre du débat.

2- La justification des questions :

Nous allons opérer par la méthode d'enquête par questionnaire. Cette dernière, consiste des questions directes et ouvertes permettant à l'enquêté de s'exprimer librement en fonction de son expérience, ses connaissances...etc. En plus, des questions avec des propositions de réponses au choix. En outre, nous nous sommes appuyés sur des images dans notre questionnaire, puisque notre sujet est parfois difficile à verbaliser. C'est en intégrant de différentes photos qu'on demande aux personnes de sélectionner quelques-unes ou une seule, pour répondre à la question. Cette méthode nous permet de mettre l'enquêté dans une situation plus ou moins réelle.

2. a- Pré-question :

- Habitez-vous Rennes, actuellement ?
- Si la réponse est non, combien de temps y avez-vous habité ?

Ces deux questions nous permettent premièrement, de confirmer que l'enquêté habite bien la ville de Rennes ou il a déjà habité la ville. Mais, elle peut aussi nous permettre, de différencier les perceptions et représentations des personnes qui habitent toujours la ville de Rennes à celles qui ont déménagé de la ville. Ainsi, nous continuons le questionnaire uniquement avec les personnes répondantes aux profils qui correspondent à notre étude.

2. b- Déroulement de l'enquête :

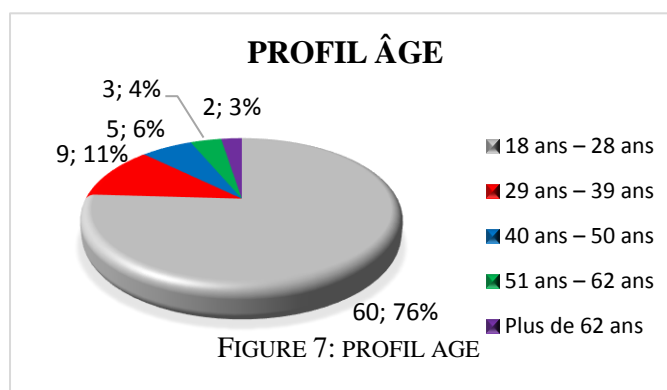
Notre enquête par questionnaire a été publiée en ligne, le 27 septembre 2018, sur les réseaux sociaux et communiquée par mail aux organismes et associations (des bureaux d'études de paysage, d'urbanisme et d'architecture, Accroterre, ACroterre, Confluence urbaine, AssoLesa, Etudiant Rennes 2, Etudiants Rennes 1, Eco-construction terre et pisé, Rennes-ma-ville, Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne, AsTerre, IAUR Rennes 2, Territoire Rennes...etc.). On a obtenu un total de 102 réponses au questionnaire. Seuls 79 questionnaires correspondant aux profils recherchés sont retenus.

2. c- Profil de l'enquêté :

Cette partie cherche à caractériser la personne et lui créer un profil. Nous pourrons ensuite analyser si des variations de perceptions et représentations associées aux variations des profils existent.

- **Echantillon de travail :**
- **Catégorie d'âge :**

Nous remarquons notre échantillon d'âge (figure 7), est majoritairement d'une population jeune de 18 ans à 28 ans. Et la catégorie d'âge de 29 ans à 39 ans, représente 11% des enquêtés. En revanche, la catégorie 40 ans – 50 ans, 51 ans – 62 ans et 40 ans – plus de 62 ans, représentent respectivement, 6%, 4% et 3%.



Ceci consiste un échantillon très faible pour étudier chacune de ces catégories d'âge séparément. Pour cette raisons, nous avons rassemblé les trois dernières catégories d'âges en une seule catégorie, soit de 40 ans – plus de 62 ans, qui représente 13% de notre population d'étude (Figure 8)

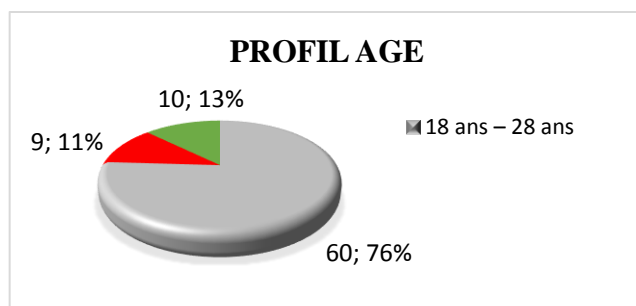


FIGURE 8 : NOUVEAU PROFIL AGE

- **Parcours d'études :**

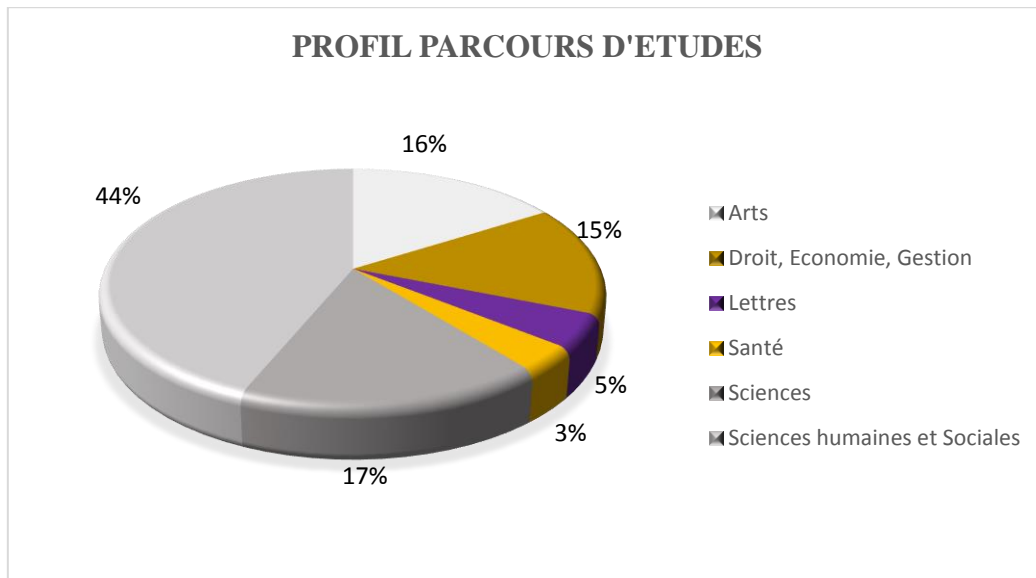


FIGURE 9 : PROFIL PARCOURS D'ETUDES

Nous remarquons que les parcours d'études lettres et santé, représentent seulement 5% et 3% de notre échantillon d'études comparé aux autres parcours, sciences humaines et sociales (SHS), Sciences, Arts et Droit, Economie, Gestion.

3- Analyse des données

3. A- Section "paysage"

L'ensemble des questions de cette section, nous permettront de comprendre qu'est-ce qu'un paysage pour les rennais ? En fonction de leur profil (exemple : leur parcours d'études). Puisque la définition d'un paysage diffère d'une discipline à une autre.

3. A. 1- Qu'est-ce qu'un paysage, par parcours d'études

Nous remarquons sur la (figure 9), les parcours d'études lettres et santé représentent de très faibles pourcentages dans notre échantillon d'études. Ainsi, pour répondre à cette question « Qu'est-ce qu'un paysage en fonction du parcours d'études ? » on exclut ces deux parcours d'études dans notre analyse. Afin d'étudier, que représente un paysage pour notre société. Nous avons réalisé des nuages de mots à partir des réponses de nos enquêtés à la question n°1¹⁰⁶, en fonction de leurs parcours d'études. Nous obtenons les nuages de mots suivants (figure 10).

¹⁰⁶ Question n°1 : « Si je vous dis, "un paysage". Est-ce que vous pouvez me donner 1 à 5 mots auxquels vous pensez ? ».

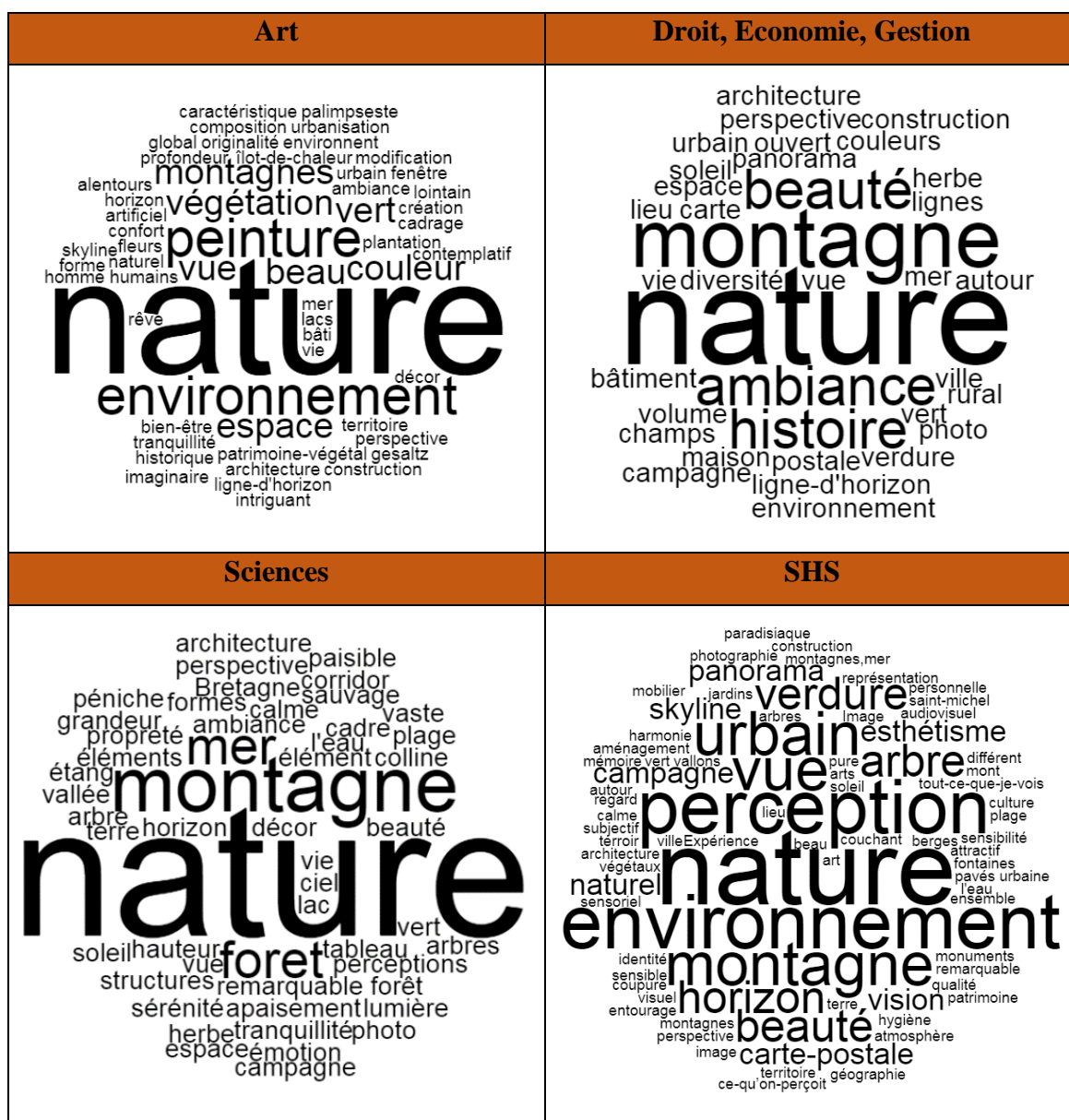


FIGURE 10 : QU'EST CE QU'UN PAYSAGE ? EN FONCTION DES PARCOURS D'ÉTUDES

A l'observation de l'ensemble des nuages de mots, on remarque le mot "nature" qui ressort et domine sur chaque nuage de mots. Ensuite, on remarque d'autres mots moins importants et qui diffèrent d'un nuage de mot à un autre. En raison de, la définition et la perception d'un paysage diffèrent d'un parcours d'études à un autre.

Si on commence par le parcours d'études Arts, en second lieu les mots dominants sont : environnement, peinture, espace, végétation, montagne, vue, beau et couleur. Le paysage est vu par sa dimension artistique. C'est un espace géographique constitué de montagne, de végétation... Un environnement : tout ce qui nous entoure, et nous constitue : les conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et nos activités humaines. Il est perçu par une dimension artistique à travers sa beauté ses couleurs réelles, ou bien comme

une œuvre artistique en peinture. De plus, on constate le champ lexical : contemplation, décor, imaginaire, confort, composition, cadre, forme, création, artificiel, ligne d’horizon, architecture...etc. C’est en effet, des mots qui se rapprochent plus ou moins au domaine de l’art.

Le parcours d’études Sciences, en second lieu ressort : montagne, mer, forêt. C’est plus des données objectives. De même pour les deux autres parcours d’études SHS et Droit, économie et gestion. C’est des mots en rapport avec la discipline qui ressortent. En effet, d’une personne à une autre d’un spécialiste à un autre, la sensibilité n’est sans doute jamais exactement identique et varie en fonction de plusieurs facteurs : des cultures, des sociétés, des spécialités de notre érudition, des vécus... etc.

D’après les réponses à la question (2) « *Qu’est-ce qu’un paysage ?* » on obtient le graphe (ci-dessous).

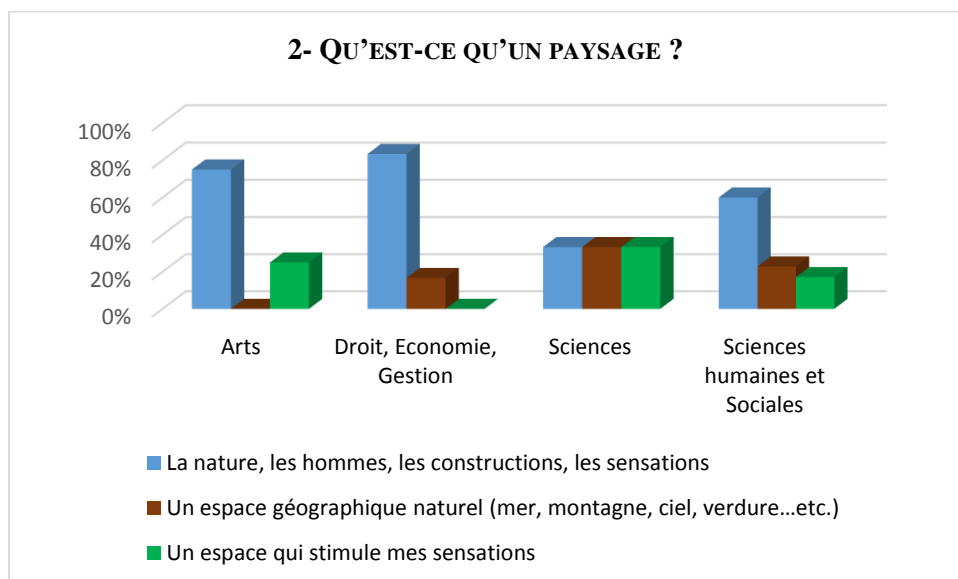


FIGURE 11 : QU’EST-CE QU’UN PAYSAGE ?

La figure 11 nous montre le paysage étant à la fois objet matériel, objet de représentation et objet d’action. Ce qu’on a expliqué auparavant par "l’approche systémique".

Nombreux sont les géographes à penser le paysage par l’approche systémique. Pour Georges Bertrand en 1978 « *le paysage comme un "produit d’interface", dimension socio-culturelle d’un ensemble géographique qui s’interprète aussi en tant que géosystème et en tant que territoire* »¹⁰⁷ (Gauché. 2015).

¹⁰⁷ Evelyne Gauché. *Le paysage à l’épreuve de la... Op-Cit. n°32..*

Le "complexe-paysage" consiste en trois dimensions (*sous-systèmes*), eux-mêmes complexes et chacun de ces *sous-systèmes* sont dépendant de multiples facteurs : social, politique, économique, naturels... etc. au sein de son espace et à de différentes échelle.

Pour chaque échantillon en fonction de son parcours d'études, l'interprétation du paysage diffère d'un parcours à un autre. Autrement dit, d'une discipline d'étude à une autre. Cependant, on remarque que le paysage est majoritairement défini par la combinaison : nature, Hommes, constructions et sensations. C'est-à-dire, le paysage est reconnu par notre population d'étude, comme une interaction entre l'Homme et son espace géographique ; que ce soit par les actions humaines qui résultent de l'interaction avec l'espace ou bien les sensations qu'il provoque.

Cependant, on remarque pour chaque parcours, une autre dimension qui s'ajoute. Soit la dimension objective seule ou bien la dimension subjective seule. Exemple : $\frac{3}{4}$ de notre échantillon parcours art, ont répondu à la question « *qu'est-ce qu'un paysage ?* » par : un ensemble : La nature, les Hommes, les constructions et les sensations. Et $\frac{1}{4}$ de l'échantillon considèrent le paysage comme un espace qui stimule leurs sensations. C'est en effet cette dimension subjective qui apparaît. De même pour le parcours SHS, 17% le considèrent comme un espace qui stimule leur sensation et 23% comme espace géographique.

Ceci s'explique par ce que nous avons évoqué dans le premier chapitre de la première partie. Que toutes ces dimensions s'articulent de façon systémique, faisant du paysage un *système-complexe*. Le paysage est considéré comme un objet multidimensionnel, ce qui constitue les trois "*sous-systèmes*" (objet, sujet, action). Et c'est trois *sous-systèmes*, sont en interactions permanentes, un paysage ne peut pas être composé par uniquement un *sous-système*. Par-contre, un *sous-système* à lui seul peut définir un paysage, mais sous l'influence des autres *sous-systèmes* ; c'est ce qui fait d'un paysage un *paysage-complexe* et ce qui fait que d'autres dimensions (objective, subjective) ressortent sur chaque parcours d'études en plus de la dimension qui regroupe les deux autres dimensions (Homme, nature et l'interaction entre les deux).

C'est la subjectivité qui fait d'un paysage beau ou moche, ». «*Si un tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons que nous appelons un paysage est beau, ce n'est pas par lui-même, mais par moi*» (Baudelaire, *Curiosités esthétiques*).

Les réponses à la question (3) «*Est-ce qu'un paysage peut être moche ?*» confirment ce propos (fig 12) :

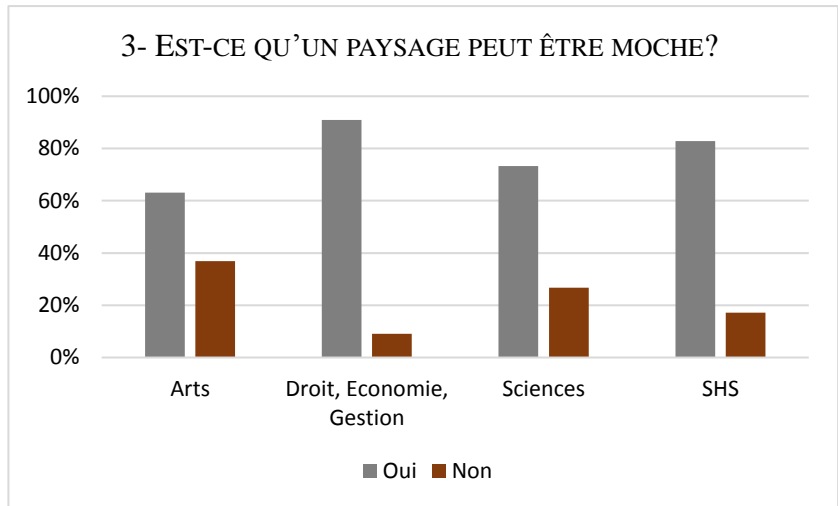


FIGURE 12 : EST-CE QU'UN PAYSAGE PEUT ETRE MOCHE

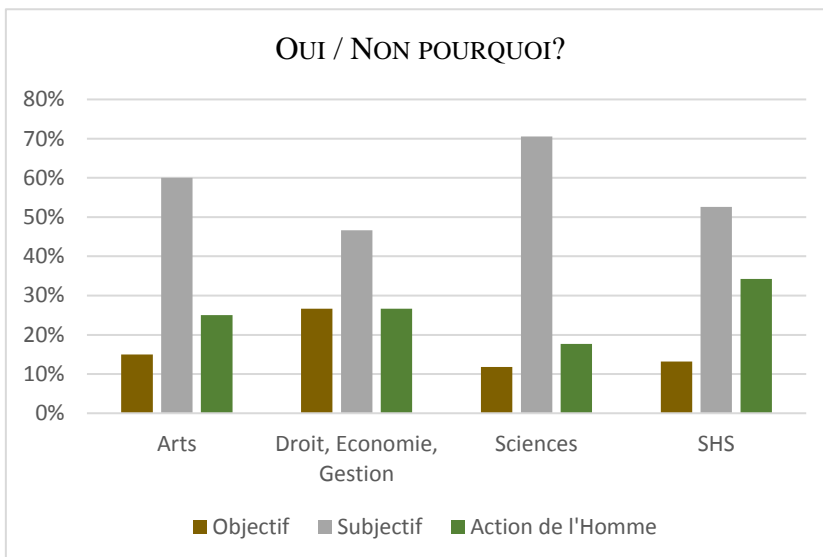


FIGURE 13 : L'ESTHETIQUE D'UN PAYSAGE

Majoritairement, les enquêtés ont répondu que le paysage peut être moche (figure13). Pour justifier cette réponse les enquêtés expliquent, que la beauté d'un paysage est subjective, et d'autre l'expliquent la laideur par les actions humaines qui engendre une empreinte sur l'esthétique d'un paysage. Cependant, on

ne peut pas ignorer la minorité qui a répondu par "Non", c'est-à-dire, un paysage ne peut pas être moche pour la raison que le paysage est naturel et la nature ne peut pas être laide.

A- La section "paysage en terre crue" :

• **Echantillon :**

A partir de la question (6) « *avez-vous habité une maison en terre ?* » On distingue deux catégories de personnes, sur lesquelles notre étude va se baser : les personnes qui ont déjà habité/habitent actuellement une maison en terre, et la catégorie des personnes qui n'ont jamais vécu dans ces maisons.

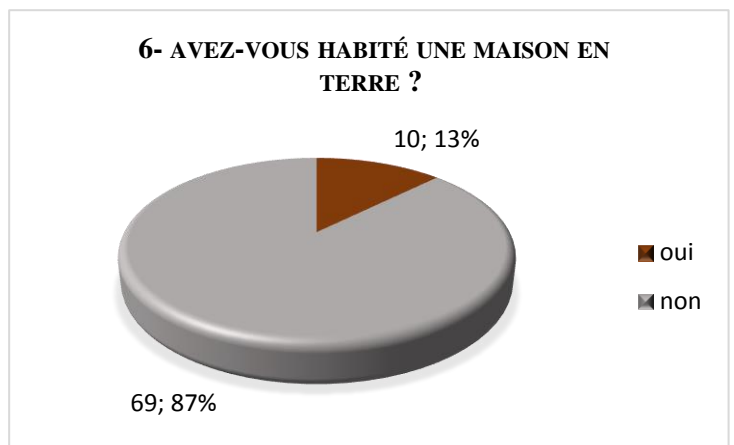


FIGURE 14 : LES RENNAIS QUI HABITENT DES MAISON EN TERRE

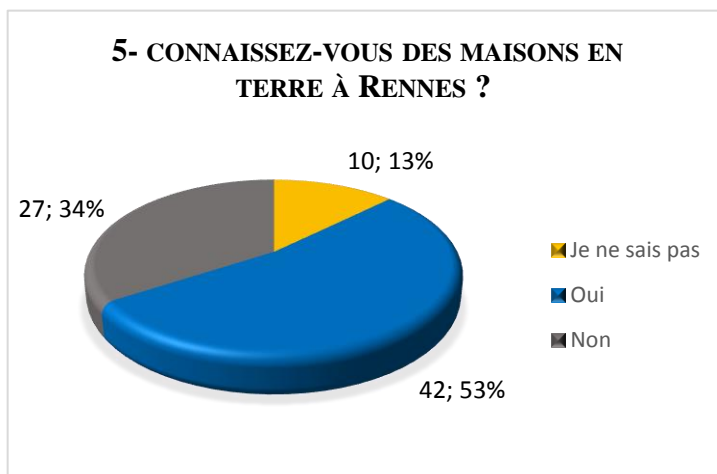


FIGURE 15 : LES RENNAIS QUI CONNAISSENT DES CONSTRUCTIONS EN TERRE A RENNES

A partir de la question (5) « *connaissez-vous des maisons en terre à Rennes ?* » On peut différencier trois catégories de personnes celles : qui connaissent des maisons en terre à Rennes, celles qui ne connaissent pas et celles qui ne savent pas. Ainsi, On peut rassembler les deux catégories : ceux qui ne connaissent pas des constructions en terre crue et ceux qui ne savent pas en une seule catégorie. Soit les personnes

qui ne connaissent pas des constructions en terre crue à Rennes. Ainsi, on distingue 2 catégories : les personnes qui connaissent des constructions en terre à Rennes, et les personnes qui ne connaissent pas des constructions en terre à Rennes.

Nous comprenons que les perceptions diffèrent d'une personne à une autre et d'une société à une autre. Elles ne se limitent pas uniquement à leur sensibilité propre. Bien des messages culturels, bien des variables catégorielles se projettent sur ces perceptions. La perception d'un paysage en terre crue, d'une personne à qui ce paysage est familier n'est pas semblable à la

perception qu'une personne qui n'as jamais habité une maison en terre ou qui n'en connaît pas. Ainsi, pour étudier les perceptions des rennais on caractérise 3 types de profils différents.

En croisant les résultats des deux questions (6) et (5) on peut créer trois types de profils sur lesquels notre étude va se baser :

- Les personnes qui connaissent les maisons en terre à Rennes mais, elles n'ont jamais habité une maison en terre (Connait et Habite Pas = **C-HP**)
- Les personnes qui connaissent des maisons en terre à Rennes et qui y ont habité / habitent actuellement (Connait et Habite = **C-H**)
- Les personnes qui ne connaissent pas les maisons en terre à Rennes et qui n'y ont jamais habité (**CP-HP**).

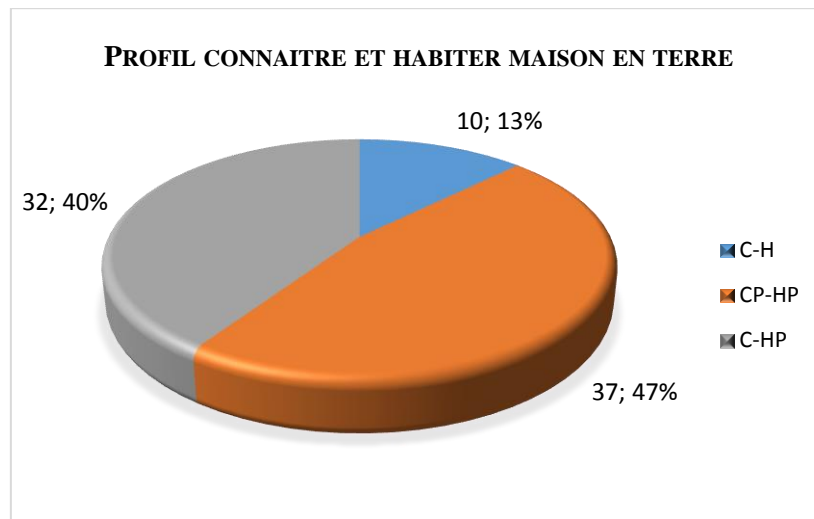


FIGURE 16 : PROFIL DES RENNAIS

A présent, nous procédons en fonction de ces trois variantes (profils) pour répondre à notre problématique.

Hypothèse n° 1 : "La terre crue permet de renouer avec une certaine esthétique de la nature". Dès lors on voit le paysage on lui attribue un regard artistique, on commence à en former un tableau. On entre dans un nouvel univers des formes vivantes et non pas des choses vivantes. Le paysage est souvent défini comme beau, sublime, apaisant, lieu par excellence de la contemplation...etc. Sa vue a toujours exercé une grande fascination sur les Hommes. Mais, la perception et la représentation esthétique sont sujettes à des variations dans le temps selon le jugement élaboré, le langage utilisé pour le décrire et la finalité de son étude.

Cependant, "La beauté" est une notion abstraite, dans une confrontation constante avec la philosophie, la poésie, la littérature, l'artistique, le social, l'architecture, la science...etc.

On cite Fernando Pessoa : « *Il m'arrive certains jours, où la lumière exacte est parfaite donne aux choses toute la réalité de me demander tout doucement, pourquoi j'attribue de la beauté aux choses ? Une fleur aurait-elle de la beauté ? Un fruit aurait-il de la beauté ? Non, ils ont une couleur et une forme à peine une existence. La beauté est le nom qu'on donne à ce qui n'existe pas. Que je donne aux choses en échange du plaisir qu'elle me donne. Ça ne signifie rien. Alors, pourquoi je dis des choses qu'elles sont belles ?* »¹⁰⁸ (Fernando Pessoa, 2018).

En effet, pendant longtemps les jugements esthétiques d'un paysage étaient informés par les canons de l'art pictural. Depuis les origines de notre civilisation, le paysage est lié aux images qu'a pu en extraire la peinture ou aux descriptions qu'a pu en tirer la littérature. Il est perçu à travers un filtre artistique. Actuellement, selon la définition du paysage de la convention européenne, on reconnaît que les perceptions d'un paysage ne peuvent plus rester dépendantes de cette philosophie classique du paysage. Il est à la fois produit des interactions écologiques et actions humaines soumises au jugement esthétique qui englobent toutes les formes de vie dans leur dynamisme. Nous pouvons ainsi, procéder au-delà de la vision du paysage examiné et étudié par les arts.

Ainsi, en abordant l'esthétique d'un paysage il ne s'agit pas uniquement de sa valeur esthétique en termes de beau. Mais, il est aussi sujet du sens et de la perception. Notre hypothèse cherche à répondre comment les rennais perçoivent la "terre crue" en tant que matériau de construction dans leur rapport avec la nature, à travers la beauté, les sens et le cognitif.

Afin de répondre à notre hypothèse, on croise les trois catégories de profils (C-HP / C-H / CP-HP) avec les résultats de chacune de ces questions (7)¹⁰⁹, (11)¹¹⁰ et (17)¹¹¹ :

-La question (7) : « *Si je vous dis, « une maison en "terre crue" dans la nature». Est-ce que vous pouvez me donner 1 à 5 mots auxquels vous pensez ?* ». A partir des résultats de cette question, nous avons essayé de regrouper les mots qui se répètent, dans des groupes ayant le même contexte. On obtient le graphe suivant :

¹⁰⁸ Jacques, Bonnaffé. « *Ma tristesse est tranquille - Fernando Pessoa (1/4) : Etre poète n'est pas mon ambition. C'est ma façon à moi d'être seul* ». [En ligne le 8 Octobre 2018]. RUL :

<<https://www.franceculture.fr/emissions/jacques-bonnaffe-lit-la-poesie/ma-tristesse-est-tranquille-fernando-pessoa-14-etre-poete-nest-pas-mon-ambition-cest-ma-facon-a-moi>> Consulté, Octobre 2018.

¹⁰⁹ Question 7 : « *Si je vous dis, « une maison en "terre crue"». Est-ce que vous pouvez me donner 1 à 5 mots auxquels vous pensez ?* »

¹¹⁰ Question 11 : « *Comment trouvez-vous un paysage avec des constructions en terre ?* »

¹¹¹ « *Est-ce-que vous préférez, occuper une construction en "terre crue" où le matériau est :...* »

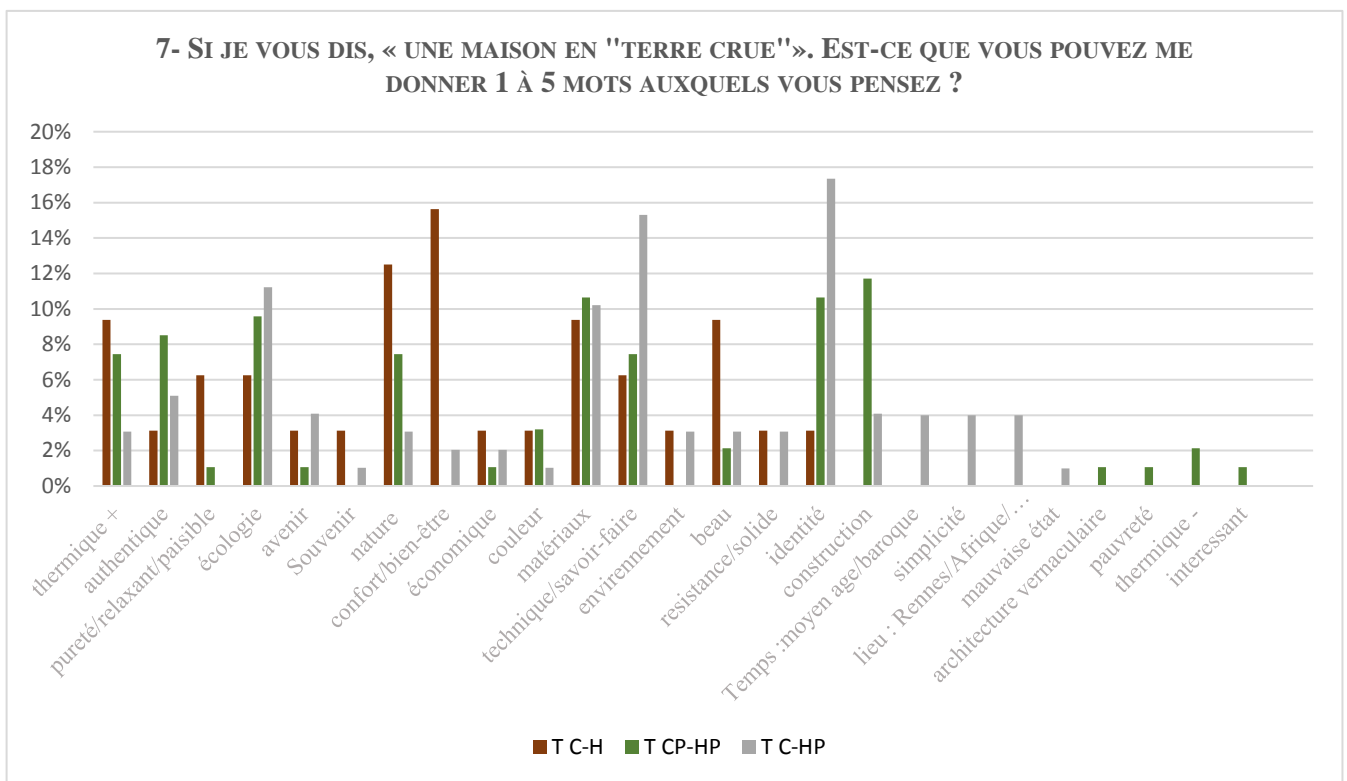


FIGURE 17 : MOTS REFERENTS A UNE MAISON EN TERRE CRUE

A partir du graphe (figure 17), on remarque les mots cités par notre population d'étude différent d'un profil à un autre. On a essayé de former plusieurs groupes de mots, afin d'étudier les réponses de nos enquêtés. Des mots en rapport avec **le cognitif** : écologique, économie, technique et savoir-faire, résistance, temps (moyen-âge, baroque), lieu (compagne, Afrique, Amazonie, vieux Rennes, méditerranée), matériau (terre, argile, bois). Des mots en rapport avec **les sens** : thermique (froid, chaud, fraîcheur), confort et bien-être, couleurs, pauvreté. En rapport avec la beauté : beau, simple, couleurs. Des mots exprimant **un point de vue** : avenir, intéressant. Et enfin des mots en rapport avec **la mémoire** : souvenir, enfance, ancestral (traditionnel, ancien).

On commence par le profil C-H. Le contexte des mots le plus évoqué tourne autour du "confort et du bien-être" qui représente 16% sur notre graphe. Selon les types de regards expliqué par Raphaël Larrère –dans le troisième chapitre-, Il s'agit du regard *initié*, celui de l'usager des personnes qui connaissent le lieu, qui ont fréquenté et habité une maison en terre crue et ils y ont déployé leurs usages. Ce regard appréhende la maison en terre comme cadre de vie journalier selon un sentiment d'attachement, ou au contraire de répulsion.

On est dans une représentation sensori-motrice, l'usager fait appel à ses cinq sens en pensant à la maison en terre crue. Cela se justifie sur le graphe (figure 13), en remarquant que les C-H citent : le matériau, le confort thermique et la beauté avec des pourcentages de 9% ce qui est quand-même considérable. Et ces représentations sont majoritairement positives (fraicheur, beauté, terre matériau naturel...etc.) ce qui nous permet de juger que les personnes qui connaissent des constructions en terre à Rennes et qui habitent ou bien qui ont déjà habité une maison en terre, ont une perception esthétique qu'on appellera "*positive*" pour ces maisons, c'est dans un sens où la terre est vue positivement.

C'est aussi une représentation motrice, il s'agit "d'apprendre par le faire" ce que Bergson explique par le lien qu'on a avec notre environnement, le corps dans l'espace. Les HC ont cité des mots dans le contexte du savoir-faire et des techniques de construction propres au matériau de la terre : colombage, bauge, torchis... etc.

On remarque aussi le mot "nature", qui représente 13% des mots cités, c'est le deuxième mot qui se répète le plus, après "le confort et bien-être". Pour expliquer ce taux élevé on peut supposer que cette population a un lien sensible avec la nature. En effet, ils relient directement la terre comme matériau de construction avec la nature.

Ensuite, on analyse le profil des personnes C-HP. Dans ce cas, on est dans une situation où notre échantillon d'étude, connaît des constructions en terre à Rennes, mais il n'a jamais habité une maison en terre. Et puisque les 37 personnes de ce profil ont fait des études supérieures et connaissent les maisons en terre, on juge que les personnes de ce profil ont un regard *informé* sur les maisons en terre crue. C'est un regard qui se base sur les connaissances et le savoir. Leurs perceptions peuvent dépendre de leurs champs d'étude de leurs connaissances personnelles ou bien de leurs engagements dans la vie.

En effet, puisque ce profil n'a pas habité une maison en terre mais il a un savoir et des connaissances sur ces dernières. En évoquant la maison en terre crue, il se construit une image mentale sans avoir vécu l'action, c'est-à-dire, sans avoir été usager de ces maisons. Sur le graphe (figure 17) on remarque des mots du contexte "identité" : (ancestral, traditionnel, antique) représente 17% des mots cités par la population de ce profil. En effet, les C-HP se basent sur des connaissances et les maisons en terre, représentent l'identité du lieu pour une population (elles font partie de l'identité de la ville de Rennes). Des mots autour du contexte : savoir-faire, écologie et matériau, représente chacun 15%, 11%, 10% des mots cités. C'est des mots qui relèvent plus d'une connaissance scientifique. On remarque d'autres mots en rapport avec le temps, le lieu et une construction existante. Ensuite, d'autres mots en rapports avec les

sens : thermique, confort et bien-être, nature, souvenirs et beauté. De plus, on constate que cette population adopte un jugement esthétique "*positif*" pour les maisons en terre crue. Exemple : matériau sain, une maison en terre chaude en hiver et froide en été, c'est beau, c'est simple. Chez ce profil, on ne remarque aucun jugement négatif du matériau. Et on remarque qu'on porte une perception esthétique plus ou moins extérieure se basant plus sur l'objectivité (ex : c'est bien pour l'environnement, c'est résistant en termes de structures...).

En dernier, on analyse le profil CP-HP. Il s'agit d'une population qui ne connaît pas de constructions en terre à Rennes et qui n'a jamais habité une maison en terre. Ainsi, le sujet des constructions en terre crue leur est méconnu. Ce profil porte un regard *formé* sur la terre crue. C'est un regard réservé aux populations non cultivées, dans notre cas il s'agit des personnes qui n'ont pas un savoir sur les constructions en terre. Afin de parler des maisons en terre, ces personnes se basent sur des représentations dépendantes de références culturelles, souvent orientées par les médias, les revues, les lectures, les idées reçues...etc.

D'après la figure 17, les mots dominants sont : Construction, identité, matériau, écologie, représentant des pourcentages de 12%, 11%, 11%, 10%. L'apparition de ces mots peut s'expliquer par le fait que ce soit des mots qui sont au cœur des débats actuels et c'est la raison pour laquelle ce profil cite ces mots. En seconde position, l'authenticité, thermique, nature et savoir-faire, représentant chacun des valeurs de 9%, 7%, 7%, 7%. Puis arrive le rend de la beauté, couleur et confort qui sont exprimé par des valeurs très faible. Et contrairement aux deux profils précédents on remarque de nouveaux mots qui apparaissent : la pauvreté, froid en hivers. C'est des représentations "*négatives*", ce qui n'a pas figuré dans les profils précédents. Le regard est majoritairement exogène, avec une capacité à se représenter mentalement une réalité méconnue par des symboles qui peuvent être déconnectés et arbitraires.

- La question (11) « Comment trouvez-vous un paysage avec des constructions en terre ? »

Le profil C-H trouve qu'un paysage en terre est "apaisant". Le paysage, étant lieu de contemplation, invite le spectateur à s'identifier, à relier le sens de la scène à sa propre situation. Le spectateur peut éprouver le plaisir de s'évader de son monde habituel. Ils perçoivent que le paysage en terre apporte l'apaisement à

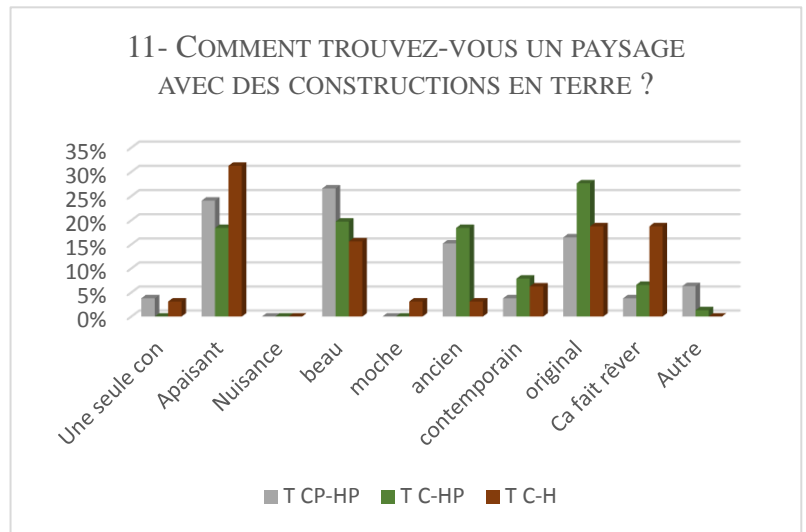


FIGURE 18 : PERCEPTION D'UN PAYSAGE EN CONSTRUCTION EN TERRE CRUE

l'esprit ; par définition il rassure. En effet, comme évoqué au paravent le paysage est l'expression de la culture et de la façon dont nous vivions en nature. Il reflète la mémoire des processus naturels et des actions humaines. Ainsi, c'est rassurant de voir qu'on vie en harmonie avec la nature, la terre est un matériau sain, la construction en terre réduit les émissions de CO2. De plus, le paysage est l'expression de qui nous sommes et qui nous voulons devenir.

Le profil C-HP perçoit un paysage en construction en terre "original". C'est un paysage que cette population connaît de loin. Ainsi, le sujet a un regard extérieur sur ce paysage. Il s'agit du regard *iconique* de Jérôme Bruner, que nous avons expliqué lors de l'analyse des résultats de la question précédente. Cette représentation "d'originalité" peut s'expliquer peut-être par le fait que, ce n'est un paysage fréquent de nous jours. De plus, c'est une nouvelle technique de construction qui revient d'actualité, d'où la perception d'originalité. Mais, cela peut s'expliquer aussi par le fait que le Rennais qui connaît mais qui n'habite pas une maison en terre, perçoit ce paysage d'un regard extérieur puisque il n'habite pas une maison en terre, donc, il est usagé de ce paysage occasionnellement. On peut dire qu'il ne s'approprie pas ce paysage, raison pour laquelle il y voit de l'originalité.

Et enfin, pour la catégorie de population CP-HP, ils perçoivent de la beauté dans ces paysages. Ils portent un regard *formé* sur le paysage en construction en terre. Raphaël Larrère, l'appelle le regard esthétique, réservé aux personnes ne possédant pas un savoir ou des

connaissances sur un sujet, ils portent instinctivement une perception sur son esthétique (beau/moche).

-La question (17) « *Est-ce-que vous préférez, occuper une construction en "terre crue" où le matériau est : Couvert, visible ou bien j'en veux pas de ce matériau* »

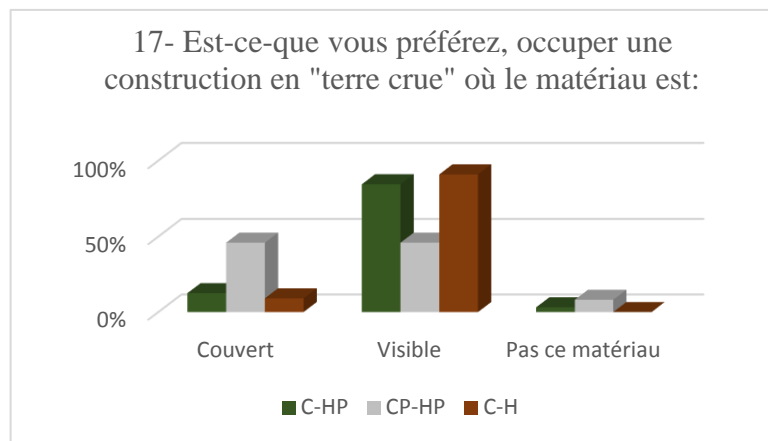


FIGURE 19 : LA VISIBILITE DU MATERIAU TERRE

On remarque sur la figure 19, que les deux profils C-H et C-HP préfèrent occuper une construction en terre où le matériau est visible. Ceci, se justifie par leurs réponses obtenues aux questions précédentes. Le profil C-H perçoit le confort, le bien-être et la nature en évoquant la maison en terre. De plus, un paysage en construction en terre leur éprouve de l'apaisement dans cette harmonie de rapport avec la nature. Pour le profil C-HP, ils perçoivent une identité dans les constructions en terre, c'est un repère pour cette catégorie de population. En plus, un paysage en construction en terre leur évoque l'originalité, ce qui sort de l'ordinaire, de notre cadre de vie journalier. Ainsi, nous pouvons approuver notre première hypothèse pour les personnes qui connaissent et qui ont habité une maison en terre. Ainsi que, les personnes qui connaissent des maisons en terre à Rennes mais qui n'ont jamais habité.

Cependant, pour le profil CP-HP, on remarque d'après le graphe que les avis sont répartis équitablement de 46% entre couvert et non couvert, et une minorité de 6% n'en veut pas de ce matériau. La population de ce profil perçoit le paysage en construction en terre étant beau. En parallèle, ils véhiculent des jugements négatifs qui les poussent à vouloir couvrir les constructions en terre. En conclusion, nous pouvons juger que ce profil perçoit que la terre peut renouer avec une certaine esthétique de la nature, puisque les pourcentages les plus élevés jugent ce matériau positivement, mais ils le préfèrent couvert c'est-à-dire non visible dans leur paysage. Ainsi nous approuver notre première hypothèse pour la population rennaise qui ne connaît pas de construction en terre à Rennes et qui n'a jamais habité une maison en terre.

Hypothèse n° 2 : La terre crue est bonne mais, elle ne répond pas aux besoins actuels et à la culture contemporaine.

En effet, la terre crue est un matériau de construction écologique avant tout. Elle nécessite moins d'énergie pour sa transformation et ne génère pas de déchets. De plus, c'est un matériau économique : l'extraction ne nécessite pas de moyens technologiques importants ; l'utilisation est réalisée sans transformation ; l'acheminement est réduit. Tous ces facteurs limitent les coûts. Ainsi, Sur le plan technique c'est un matériau très isolant bien phonétiquement que thermiquement. Néanmoins, la terre n'est pas un matériau étanche, il faut utiliser des enduits et bien d'autres techniques pour assurer son étanchéité. De plus, ses technique de mise en œuvre nécessitent de la main d'œuvre et ses savoirs faire sont méconnue de nos temps.

Cependant, dans l'étude des perceptions et représentations, on se réfère aux sens, le vécu, la mémoire, le cognitif, l'imaginaire, les dogmes, les symboles... Notre société est nourrit de préjugés de croyance et de savoirs qui diffèrent d'une personne à une autre. De ce fait, la perception de la terre cure n'échappe pas aussi aux idées reçues. C'est en se basant toujours sur les trois profils (C-HP / C-H / CP-HP) que nous étudions notre hypothèse.

La question (8) « *Si je vous dis, «une maison en "terre crue". Ceci vous évoque quoi ?* », à travers cette question à la différence de la question n° 7 qui laisse l'enquêté s'exprimer librement, nous avons proposé des réponses. Afin de comprendre quelle représentation ont les rennais d'une maison en terre, autrement dit, les représentations de l'image d'une maison en terre crue (on interroge la représentation *iconique*). La question (9) : « *Si je vous dis, «habiter une maison en "terre crue"». Ceci vous évoque quoi ?* » À partir de cette dernière, nous pourrons comprendre la perception d'une maison en terre à une échelle plus petite qui est celle d'habiter et d'être usager de cette construction (on interroge la représentation *énactive*).

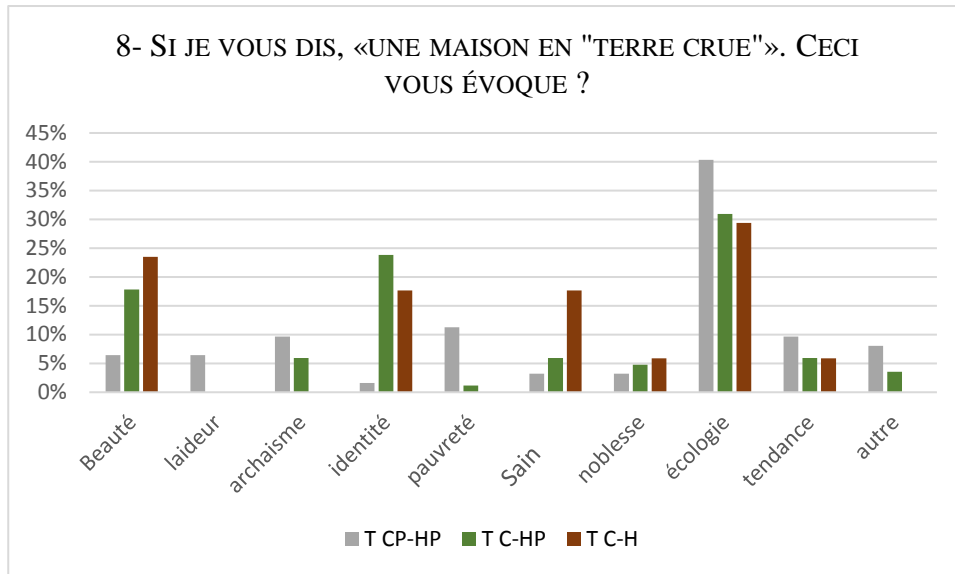


FIGURE 20 : LA PERCEPTION DE L'IMAGE DE LA MAISON EN TERRE CRUE

Selon le graphe (figure 20), les trois types de profils ont évoqué en première position la dimension écologique de ces maisons (de ce matériau). A présent si on analyse chaque profil séparément. On commence par le profil C-H, on constate que cette population perçoit de la beauté puis l'identité et sain, puisque cette catégorie est usager de ces constructions ils approuvent que ce matériau soit sain (que ce soit par rapport à leur corps ou par rapport à l'environnement). Ensuite, chez le profil C-HP on remarque l'identité et la beauté qui sont des regards de personnes qui jugent ces maisons de l'extérieur. Et enfin, pour le profil CP-HP ils perçoivent de la pauvreté. En effet, après la Révolution industrielle, la terre est devenue un matériau synonyme de pauvreté, destiné aux classes inférieures, en comparaison avec les nouveaux matériaux tels que le béton, l'acier et la brique cuite. Et jusqu'à présent, cette image de pauvreté pour les constructions en terre demeure toujours. Ensuite, nous avons des perceptions qui se répartissent entre la tendance (c'est des constructions qui deviennent d'actualité) et l'archaïsme (des constructions désuets). De même, les représentations se répartissent équitablement entre beauté et laideurs.

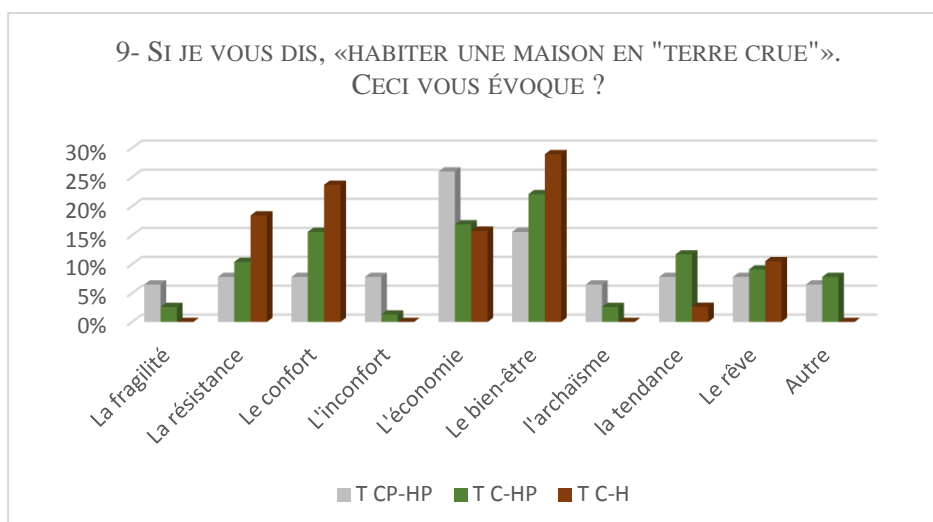


FIGURE 21 : PERCEPTION D'HABITER UNE MAISON EN TERRE CRUE

Selon la figure 21, le profil C-H perçoit le bien-être et le confort ensuite la résistance et l'économie et enfin arrivent le rêve et la tendance avec de faibles pourcentage. Pour ce profil, nous pouvons nous mettre d'accord qu'ils perçoivent que "la terre crue est bonne" que ce soit dans l'image d'une maison en terre crue ou bien comme matériau de construction d'un espace à utiliser (à habiter). Ensuite, le profil C-HP, perçoit le bien-être, puis, l'économie, le confort, la tendance et enfin la résistance. On remarque contrairement au profil précédent, un faible pourcentage de : fragilité, inconfort et archaïsme. Et le dernier profil CP-HP. En premier lieu, c'est l'économie qui ressort avec un pourcentage de 26% ensuite le bien-être de 16% et enfin, des représentations qui se répartissent plus ou moins équitablement entre : fragilité, résistance, confort, inconfort, archaïsme et tendance.

- La question (12) « *Un paysage en constructions en "terre crue". Cela vous fait penser à quelle(s) photo(s) ?* » Cette question a été posé pour appuyer la question 8 et de mettre l'enquêté dans une situation plus ou moins réelle.

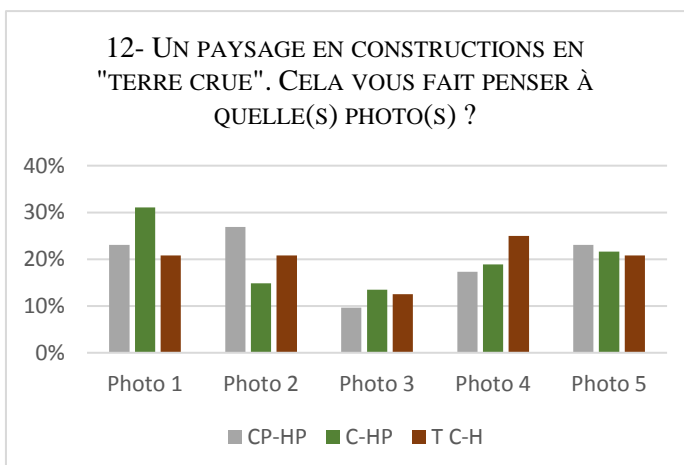


FIGURE 22 : L'IMAGE D'UN PAYSAGE EN CONSTRUCTION EN TERRE CRUE



D'après la figure 22, le profil CH a choisi la photo n°4 (une maison en terre crue, d'une architecture contemporaine) c'est une perception idéale des maisons en terre crue. Le profil C-HP a choisi la photo n°1 (une maison en terre crue simple et basique entretenue, du 19^{ème} siècle). Et enfin, le profil CP-HP, c'est la photo n°2 qui l'emporte, celle d'une maison en terre crue dégradée non entretenue. Ceci nous laisse supposer, plus le profil est usager ou détient un savoir sur le matériau de la terre crue, plus il juge ce matériau positivement que ce soit au sujet de la beauté ou de l'utilité. De plus, les personnes qui habitent les maisons en terre crue ont des perspectives "*positive*" sur ce matériau, c'est-à-dire ils sont convaincu en quelque sorte que c'est l'un des matériaux de demain (figure 23). Pour le profil C-HP, ils le perçoivent comme un matériau traditionnel qui fait référence à l'identité (résultats de la question 8) qu'on doit préserver et aussi le matériau de demain pour cette catégorie de profil. Et enfin, pour la catégorie CP-HP, ils perçoivent plus de la pauvreté et l'archaïsme (abandonné) bien qu'il représente l'un des matériaux de demain pour ce profil aussi.

A partir des questions (8), (9), (12), (14) et par rapport à la première partie de notre hypothèse nous pouvons conclure que chacun des profils C-H et C-HP perçoivent que "la terre crue est bonne ". Par contre pour le profil CP-HP, nous constatons des perceptions réparties. D'une part, la terre est écologique, c'est-à-dire ce matériau permet un meilleur équilibre entre l'Homme et son environnement naturel ainsi qu'à la protection de ce dernier. De plus, ce matériau est économique en réduisant la consommation d'énergie et des frais. Ainsi que, confortable. Mais, d'autre part, c'est archaïque, pauvre, fragile, inconfortable et laid. Puisque c'est le pourcentage des représentations "*positives*" qui sont plus élevés et à partir des résultats à la question 14, la terre crue représente l'un des matériaux de construction de demain on approuve que "la terre est bonne" pour ce profil aussi.

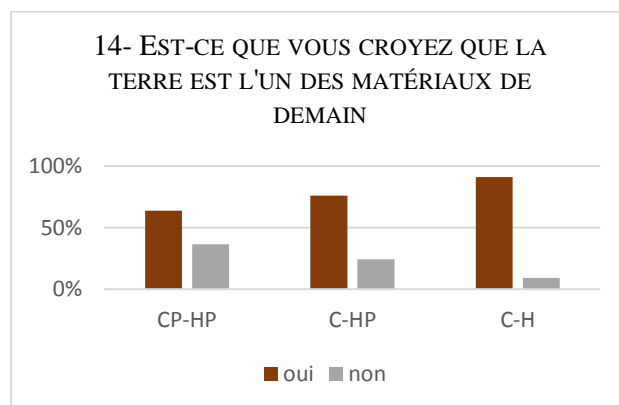


FIGURE 23 : CROYEZ-VOUS QUE LA TERRE EST LE MATERIAU DE DEMAIN ?

A présent on essaye de répondre à la deuxième partie de notre hypothèse la terre crue est bonne mais, **elle ne répond pas aux besoins actuels et à la culture contemporaine :**

- La question 10 : « *Est-ce que vous souhaitez habiter une maison construite en terre ?* »

Le profil C-H ainsi que le profil C-HP souhaitent habiter une maison en terre, puisque ils perçoivent que la terre est bonne et elle permet de renouer avec une certaine esthétique de la nature. Par contre, le profil CP-HP trouve qu’habiter une maison en terre est originale mais, ils ne souhaitent pas y habiter.

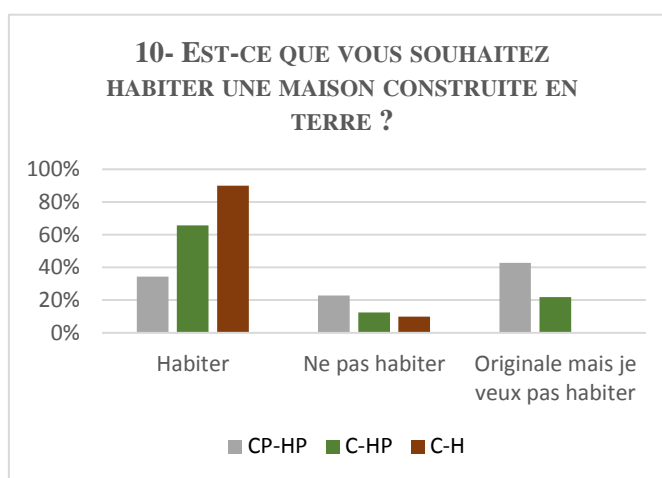


FIGURE 24 : LES RENNAIS SOUHAITENT/SOUHAITENT PAS HABITER DES MAISONS EN TERRE CRUE

- La question (16) « *Si la terre est l’un des matériaux de construction de demain, je souhaiterai :*»

Le profil C-HP ainsi que le profil C-H, souhaite habiter des maisons à base de ce matériau. Cependant, le profil CP-HP qui trouvent les maisons en terre crue, originale comme idée mais ne souhaitent pas y habiter, souhaite l’utilisation de ce matériau de construction pour une autre fin que l’habitat et le travail.

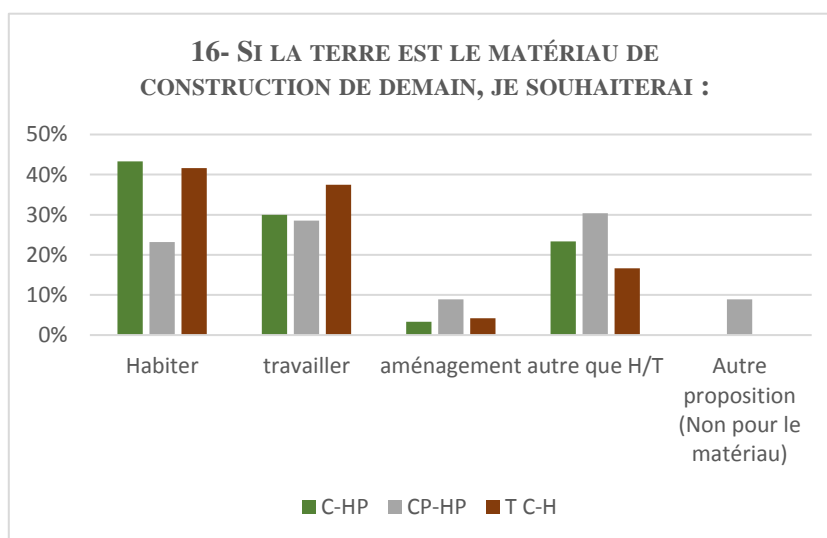


FIGURE 25 : SI LA TERRE CRUE EST LE MATERIAU DE DEMAIN, LES RENNAIS SOUHAITENT HABITER/TRAVAILLER/AUTRE

Ainsi nous rejetons l’hypothèse « la terre crue est bonne mais elle ne répond pas aux besoins actuels et la société contemporaine » pour le profil C-H et le profil C-HP. Par contre, notre hypothèse est approuvée pour le profil CP-HP. Le schéma suivant (figure 25) va résumer l’étude de nos deux hypothèses.

PROBLEMATIQUE : QUELLE(S) PERCEPTION(S) POUR UN PAYSAGE EN CONSTRUCTION EN "TERRE CRUE" PAR LES RENNAIS ?

HYPOTHESE N°1

LA TERRE CRUE PERMET DE RENOUER AVEC UNE CERTAINE ESTHETIQUE DE LA NATURE.

Q 7 « Une maison en terre crue" à quoi pensez-vous ? ». (1 à 5 mots)

Q11 « Comment trouvez-vous un paysage avec des constructions en terre ? »

C-H Usager	C-HP Informé	CP-HP Formé
- Confort - Bien-être - Savoir-faire - Matériau - Beauté - Thermique	- Identité - Savoir-faire - Ecologie - Matériau - Temps - Lieu - Construction	- Construction - Identité - Ecologie - Matériau - Authenticité - Thermique - Nature - Savoir-faire - Beauté - Couleur - Confort
➤ Perceptions et représentations positives		➤ Richesse de vocabulaire ➤ Les valeurs (%) se rapprochent
/		- Pauvreté - Froid en hiver - Chaud en été
➤ Perceptions et représentations positives		➤ Représentation majoritairement positives ➤ Valeur du négatif minim

C-H Usager	C-HP Informé	CP-HP Formé
- Ecologique - Apaisant	- Original	- Beau
➤ Assurance	➤ Différent de l'actuel	➤ Beau dans son rapport avec la nature
➤ Vivre en harmonie avec la nature		

Q17 « Est-ce que vous préférez, occuper une construction en terre crue" où le matériau est : Couvert, visible, j'en veux pas de ce matériau »

C-H Usager	C-HP Informé	CP-HP Formé
- Visible	- Visible	- Couvert
✓ La terre crue permet de renouer avec une certaine esthétique de la nature.		✓ La terre crue ne renoue pas avec une certaine esthétique de la nature

HYPOTHESE N°2

QUE LA TERRE CRUE EST BONNE MAIS, ELLE NE REpond PAS AUX BESOINS ACTUELS ET A LA CULTRE CONTEMPORAINE.




Q 8 « Si je vous dis, «une maison en terre crue." Ceci vous évoque :... » (Image, iconique)

Q9 « Habiter une maison en terre crue." Ceci vous évoque...? » (Action, énatif)

C-H Usager	C-HP Informé	CP-HP Formé
- Ecologie - Beauté - Identité - Sain	- Ecologie - Identité - Beauté	- Ecologie - Beauté - Tendance
➤ Perceptions et représentations positives		
/		- Pauvreté - Archaïque - Laideur
➤ Perceptions et représentations positives		➤ Per, Rep, positives ➤ Un min négative

C-H Usager	C-HP Informé	CP-HP Formé
- Bien-être - Confort - Résistance - économique	- Bien-être - Ecolo - Économique - Résistance	- Économique - Bien-être
➤ Perceptions et représentations positives		
/		- Inconfortable - Archaïque - Pauvreté - Archaïque - Laideur
➤ Per et Rep positives		➤ Perceptions et Représentations, majoritairement positives

Q12 « Un paysage en constructions en terre crue." Cela vous fait penser à quelle(s) photo(s) ? »

C-H	C-HP	CP-HP
		
- Contemporain - Idéal	- Antique - Entretien	- Antique - Dégradé
✓ La terre crue comme matériau est bonne		✓ Mauvaise

Q16 « Si la terre est l'un des matériaux de construction de demain, je souhaiterai :»

C-H	C-HP	CP-HP
- Habiter	- Habiter	- Autre que travail & habitat

Q10 « Est-ce que vous souhaitez habiter une maison construite en terre ? »

C-H	C-HP	CP-HP
✓ Oui	✓ Oui	✓ L'idée est originale. Mais, je ne veux pas y habiter

✓ C-H ET C-HP → LA TERRE CRUE PERMET DE RENOUER AVEC UNE CERTAINE ESTHETIQUE DE LA NATURE ET ELLE REpond AUX BESOINS DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE
 ✓ CP-HP → LA TERRE CRUE PERMET DE RENOUER AVEC UNE CERTAINE ESTHETIQUE DE LA NATURE MAIS ELLE NE CONVIENT PAS AUX BESOINS DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE

4- Les limites de l'enquête

Lors de notre enquête nous avons obtenu un échantillon de travail majoritairement d'une population jeune de 18 ans à 28 ans. Peut-être qu'on obtiendra un résultat plus intéressant si nous avons pu enquêter un nombre plus considérable de la population plus de 29 ans.

Le paysage selon la convention européenne il « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »¹¹² (Conseil de l'Europe, 2000). On ne peut parler de paysage qu'à partir de ses perceptions et de ses représentations qui sont basées sur la sensation, elles évoquent les cinq sens. Dans notre d'enquête d'études nous nous sommes plus basée sur le sens de la vue plus que les autres sens. Tandis qu'ils sont aussi importants.

De plus, ça aurai pu être pertinent d'étudier les représentations de ce paysage en construction en terre crue, en fonction des profils des personne qui habitent toujours Rennes et des personnes qui ont déménagé de la ville. Puisque, les perceptions et les représentations peuvent être différentes entre ces deux profils. Il peut s'agir aussi de l'attachement au lieu, les représentations peuvent peut-être dépendre de la durée que le profil a habité la ville de Rennes.

En dernier, à travers la section B de notre questionnaire. Nous avons prévu d'étudier l'engagement de la société rennaise dans ce mouvement qui se mobilise en faveur de la terre crue l'un des matériaux de demain. Cependant, nous n'avons pas eu un échantillon nous permettant de réaliser notre étude. A l'exemple de la question 13 « est-ce-que vous avez entendu parler de l'AbriTerre, inauguré le 12 septembre à Rennes ? » une minorité de nos enquêtés ont répondu par "oui". De même pour la question 15 « Est-ce que vous êtes un membre actif de la promotion « la terre comme matériau de demain ? » un pourcentage très faible a répondu par "oui". Et les personnes ayant répondu par "non" justifient leur réponse par leur méconnaissance de l'existence de ce mouvement. En effet, si nous voulons un changement c'est d'abord à l'échelle sociale qu'il faut procéder.

¹¹² Convention européenne du paysage ... *Loc.cit.*, n°4.

CONCLUSION GENERALE

Chaque année des milliers de tonnes de terres sont extraites du territoire métropolitain, et sont plus ou moins triées. Les terres peuvent être déposées dans des plateformes de stockage de déchets inertes (ISDI) selon leur dangerosité, utilisées dans certains cas (faire des merlons phoniques, pour renflouer des carrières) ou bien délestées sur les champs agricoles de la métropole, engendrant de nouvelles problématiques territoriales. Sur le plan régional, la Cellule Économique de Bretagne estime que la quantité de « terres et matériaux meubles non pollués mis en décharge ou en carrière en 2012 » s'élève à 2 828 482 tonnes sur la région, soit l'équivalent de 188 565 camions de 15 tonnes (selon l'IAUR).

Actuellement, les sites de stockage arrivent déjà à la saturation. Il faut transporter cette terre de plus en plus loin. Ainsi, la prise en charge de ces terres excavées représente un coût énergétique, environnemental et économique important. Or, les qualités du matériau sont expérimentées. C'est un produit sain, sans émanation de polluants, il offre une inertie thermique et une régulation de l'hygrométrie, il est biodégradable et recyclable, avec un bilan carbone proche de zéro. Au moment où, les métropoles exigent de plus en plus de logements et d'équipements, d'emploi et de matériaux naturels. La terre peut être une alternative à ce problème. Ce matériau oblige à concevoir le projet à partir de la ressource disponible sur place et des conditions locales, en revenant à des savoir-faire d'artisans, un chantier collectif, une transmission de valeurs et avant tout en respectant la nature et l'environnement.

Pour cette raison, on ne doit pas négliger de prêter à cette matière première des propriétés sociales. Qu'elle soit écologique, résistante et économique, il s'agit surtout d'un matériau qui sera destiné à la construction d'habitat, d'équipement et bien d'autres fins, qui seront occupés et utilisés par la société. Un matériau qui va aussi recouvrir leur paysage. En s'intéressant à la dimension paysagère, on a compris les perceptions de la terre crue comme matériau de construction chez les rennais.

Le paysage n'est pas un simple décor. Le « *"Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »¹¹³ (Conseil de l'Europe, 2000). C'est un *système-complexe*, révélant et représentant différentes dimensions d'un même objet. S'articulant de façon systémique, il représente à la fois : la matérialité (l'espace géographique), la représentation (la subjectivité) et l'action (un outil d'aménagement). Ce qui consiste trois

¹¹³ Convention européenne du paysage ... *Loc.cit.*, n°4.

CONCLUSION GENERALE

sous-systèmes en interaction permanente ; un paysage ne peut pas être composé par uniquement un *sous-système*. Par-contre, un *sous-système* à lui seul peut définir un paysage, mais sous l'influences des autres *sous-systèmes*, d'où sa complexité.

Ainsi, pour comprendre ce qu'évoque une construction en terre crue aux habitants de Rennes, Il a convenu d'étudier l'ensemble des sensibilités sociales. A savoir, les perceptions basées sur la sensation par le biais des cinq sens, en leur donnant une interprétation spontanée. Et les représentations plus abstraites, qui consistent la sensation à laquelle se rajoute le cognitif et l'imaginaire. Sachant que ces deux notions ne peuvent guère être universalisées. Car, elles prennent des formes différentes selon les sociétés, en dépendant de plusieurs facteurs, dont on peut citer : la mémoire, le vécu, les symboles, le langage...etc.

Pour comprendre les représentations des rennais, on a cherché plus loin en appuyant notre étude sur la théorie de Jérôme Bruner. Celle des trois modes de représentations qui s'articulent les uns aux autres tout au long de la vie de l'individu. Premièrement, le mode *énactif* (sensori-moteur), une représentation qui se base sur l'action. Deuxièmement, le monde *iconique* (visuel), il consiste la capacité de savoir les choses par représentation mentale imagée. Et en dernier, le mode *symbolique* (explication verbal du geste), il perçoit avec distanciation par rapport à la réalité en se référant à des symboles. Notamment, les deux premiers modes s'expliquent par l'interaction avec le milieu physique. Contrairement au troisième mode qui est tributaire de la culture (du milieu social).

En outre, les représentations dépendent du regard de l'observateur porté sur l'objet. En effet, la perception d'un paysage en construction en terre, dépend du type de regarde et de la valeur porté sur lui. De là, Raphaël Larrère a distingué trois types de regards. D'abord, le regard *formé* par l'observation d'œuvres d'arts. Il est esthétique et les références varient d'un milieu culturel à un autre. Ensuite, le regard *informé*, le regard du savant. Il se base sur un savoir et il dépend de la discipline de l'observateur. En dernier, le regard *initié*, le regard de l'utilisateur ou de l'acteur, il mobilise le vécu et la mémoire.

Selon trois profils nous distinguons de différentes perceptions. Les rennais connaissant des constructions en terre crue à Rennes et qui habitent ou bien qu'ils ont déjà habité une maison en terre crue. Et le profil des rennais qui connaissent des constructions en terre crue à Rennes mais qui n'ont jamais habité une maison en terre crue. Ces deux profils perçoivent la "terre crue", comme matériau permettant de renouer avec une certaine esthétique de la nature. En tant qu'utilisateur ou connaisseur, portant des regards *initié* ou *informé*. Ils maintiennent un lien

CONCLUSION GENERALE

sensible avec la nature, en véhiculant des perceptions *énactive* et *iconique* plus que *symbolique*, ils relient directement la terre comme matériau de construction, avec la nature. Ceci leur évoque d'abord le bien-être, le confort et apaisement. Le paysage en construction en terre crue invite le spectateur à s'identifier, à relier le sens de la scène à sa propre situation. Il peut éprouver le plaisir de s'évader de son monde habituel. C'est une image qui les rassure. En effet, le paysage est l'expression de la culture et de la façon dont nous vivons en nature. Il est l'expression de qui nous sommes et qui nous voulons devenir. Il reflète la mémoire des processus naturels et des actions humaines. Ainsi, c'est rassurant de voir qu'on vit en harmonie avec la nature ; la terre est un matériau sain, la construction en terre réduit les émissions de CO₂. En plus, ce paysage représente l'identité et l'originalité, c'est un repère dans le temps et dans le bon sens.

Ces deux catégories de profils, perçoivent positivement la terre crue en tant que matériau de construction dans leur environnement. En conséquence, ils acceptent la terre crue comme matériau visible dans leur paysage. Du beige à l'ocre roux, la palette des couleurs des constructions entre en résonance avec les nuances subtiles de l'environnement. Ainsi, la terre permet de renouer avec une certaine esthétique de la nature.

Cependant, les Rennais ne connaissant pas des constructions en terre crue à Rennes et n'ayant jamais habité une maison en terre crue ont un regard *formé* sur ce paysage, tributaire de la culture (du milieu social). A défaut de ne pas être doté d'un savoir et de connaissances sur ce sujet, cette population détient une représentation basée sur l'information véhiculée par les médias, les débats et les idées reçues. Ils reconnaissent la dimension écologique du matériau et ses caractéristiques physiques et le perçoivent beau. Mais, il représente de la pauvreté et de la fragilité. Ainsi, majoritairement pour les Rennais qui ne connaissent pas et qui n'ont jamais habité une maison en terre crue, la terre comme matériau permet de renouer avec une certaine esthétique de la nature, avec quelques perceptions *négligentes*, comme si "elle n'était pas à leur goût". De ce fait, ils n'acceptent pas ce matériau de construction dans leur paysage, ils préfèrent qu'il soit couvert (non visible).

Semblable pour les représentations de la terre crue en tant que matériau de construction. Pour les deux catégories des Rennais, ceux qui ont habité/habitent une maison en terre crue, et ceux qui connaissent seulement. La terre crue comme matériau de construction (maison), représente de la beauté, la salubrité, le bien-être, le confort, la résistance, l'économie et l'écologie. Ainsi, la terre crue est bonne et elle répond à leurs besoins de vie et ils souhaitent d'être usager de ce matériau dans leur cadre de vie (habiter, travailler).

CONCLUSION GENERALE

En parallèle, les Rennais auxquels ce matériau de construction est inconnu. Ils perçoivent l'économie, le bien-être et l'écologie. En résumé, un matériau de construction "bon". Mais, d'un autre côté, il représente en faible pourcentage de la pauvreté, de l'archaïsme, de la laideur et de la fragilité. De ce fait, ils trouvent que l'idée de construire en terre crue est originale, mais, sans avoir à habiter une maison en terre crue, ni à travailler dans un équipement de ce matériau. Ainsi, pour cette catégorie de population Rennaise, la terre crue est un matériau de construction bon, mais il ne répond pas aux besoins actuels et à la culture contemporaine.

En effet il s'agit de l'acceptabilité du matériau "terre crue" à différentes échelles, du paysage de la ville de Rennes, jusqu'à la cellule de l'habitat. Si éloignée qu'elle puisse paraître au premier abord, la question du paysage dans l'acceptation du matériau de la "terre crue" peut finalement servir d'entrée à ce sujet, en considérant le paysage comme enjeu et comme outil de l'action publique. Mais, elle n'est pas suffisante en elle seule.

➤ **Ouvrage**

- Agence De l'Environnement et de Maitrise de l'Energie. « *Climat, Air et énergie. Edition 2015.* » [En ligne] 2015.
- Andrew, Lothian. « *Landscape and the philosophy of aesthetics: Is landscape quality inherent in the landscape or in the eye of the beholder? Landscape and Urban Planning* », vol. 44, n° 4, 1999. p. 177
- Antoine Bailly et Robert Ferras. *Eléments d'épistémologie de la géographie*. Ed ; Armand Colin. Paris, 1997 p.
- Anger, Romain et Fontaine, Laetitia. « *Bâtir en terre, du grain de sable à l'architecture* ». Ed ; Belin, Grenoble, vol1 2009, 224 p.
- Berque, Augustin. « *Médiance. De milieux en paysages* ». Ed ; Reclus, coll. Géographiques, Belin, 2000. 156 p.
- Berque, Augustin. « *Cinq propositions pour une théorie du paysage* ». Ed ; Champ Vallon, Seyssel, 1994. 123p.
- Bertrand, Georges. « *Paysage et géographie physique globale* ». Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n° 39 (3). 1968. 242 p
- Brunet, Roger. « *Analyse des paysages et sémiologie. La théorie du paysage en France (1974-1994)* ». Ed ; Seyssel, France : Champ Vallon, 1995. 463 p.
- Centre national de la recherche scientifique R.C.P. 231. « *groupe de recherches sur les équilibres des paysages* ». cahiers n°4, Paris 1973. 91 p. URL : <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-10/21893.pdf>
- Chenet, Franoise. « *les paysage et ses grilles, Colloque de Cerisy* », Ed ; 'Harmattan, Paris, 1996, 254 pages.
- Corbin, Alain « *L'Homme dans le paysage* », Ed ; Textuel. Paris, 2001. 192 p.
- Corbin Alain. « *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social (XVIIIe-XIXe siècle)* ». Ed ; Aubier, Paris, 1982. 334 p.
- Collectif, « *Cahiers thématiques n°13 Paysage VS Architecture : (in)distinction et (in)discipline* », Ed ; la maison des sciences de l'homme, 2014, 250 pages.
- Collot, Michel. « *la pensée-paysage* », ed ; Actes Sud, 2011, 328 pages.
- Droeven, Emilie. Dubois, Catherine et Feltz, Claude. « *Paysages patrimoniaux en Wallonie (Belgique),nanalyse par approche des paysages témoins. Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales* », INRA Editions, 2007, 84-85, pp.215-244. <hal-01201155>
- Dubois, Catherine. « *les cahiers de l'urbanisme* » N° 58, Mars 2006. Ed : Pierre Mardaga et direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine du Ministère de la région wwallonne. Mardaga. 1981, 85 p.
- Georges, Neuray. « *Des paysages : pour qui, pourquoi, comment ?* », Presses agronomiques de Gembloux. Ed; 19982 (réimp.2004). 1982. 589 p.
- Jaques, Baudry et Françoise, Burrel. « *Ecologie du paysage, concepts, méthodes et applications* », Ed ; Tec & Doc Lavoisier, Paris.1999. 353 p.
- Lassus, Bernard. Michel, Gariepy. « *Le paysage, territoire d'intentions* ». Ed ; Paris, Montréal, Harmattan, 1999. 208 p.
- Larrère, Catherine. Larrère, Raphaël. « *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement* ». Ed ; Aubier. Paris. 1997. 203 p.
- Jean-Marc, Besse. « *Le goût du monde : exercices de paysage* ». Ed ; Actes sud, 2009, 236 pages.
- Lenclud, Gérard. « *Ethnologie et paysage. Dans Paysages au pluriel* ». Ed ; de la MSH, 1995. 268 p.
- Luginbühl, Yves. « *les représentations sociales du paysage et leurs évolutions* ». Ed : CDAN, Paris, 2008. pp. 143-180.

- Michel, Collot. « *Les enjeux du paysage, introduction* », Ed ; Ousia, Bruxelles, 1997. 368 p.
- Petitjean, Marc. « *constructions en terre en Ille-et-Vilaine, Habitat et paysages d'Ille-et-Vilaine* ». Ed : Apogée. 1998. 87 p.
- Pierre-Yves, Laffont. « *Architecture rurale en Bretagne* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 123-2 | 2016, mis en ligne le 28 juin 2016. URL : <<http://abpo.revues.org/3341>>
- Philippe Bardel, Jean-Luc Maillard. « *Architecture de terre en Ille-et-Vilaine* ». Ed : Apogée, 2009, 160 p.
- Rober, Ferras. Roger, Brunet. Tery, Hervé. « *Les mots de la géographie Dictionnaire critique* », Ed ; Reclus, 1992.

➤ Article

- Barth, Britt-Mari. « *Jérôme Bruner et l'innovation pédagogique.* » In: Communication et langages, n°66, 4ème trimestre 1985.pp. 46-58. <http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1985_num_66_1_3656>
- Collot, Michel. « *Points de vue sur la perception des paysages* ». Ed ; Espace géographique, tome 15, n°3, Pairs.1986. pp. 211-217. URL : <https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1986_num_15_3_4144>
- Droeven, Emilie. « *la méthode d'inventaire des paysages témoins de Wallonie (Belgique)* ». Université de Liège. 2010, 432p. URL : <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/15166/1/2010_PUFC_Droeven.pdf>
- Dupré, Sophie. « *Perceptions et représentations géographiques : un outil pour aménager les forêts touristifiées ?* », *Téoros* [Online], 25-2 | 2006, Online since 01 October 2011, connection on 08 September 2018. URL : <<http://journals.openedition.org/teoros/1457>>.
- El-Wakil, Leïla, « *Hassan Fathy (1900 – 1989) et André Ravéreau (1919 -) : destins croisés* ». André Ravéreau L'atelier du désert, Dir de Rémi Baudouï et Philippe Potié, Marseilles, Ed ; Parenthèses, 2003, 20 p.
- Gauché, Evelyne. « *Le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère* », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Landscape, document 742, 03 Octobre 2015. URL : <<http://journals.openedition.org/cybergeo/27245> ; DOI : 10.4000/cybergeo.27245>
- Ginisty, Fabien. « *Terre crue, l'autonomie sous nos pieds* ». [En ligne juillet 2018]. URL:<https://www.lagedefaire-lejournal.fr/terre-crue-lautonomie-sous-nos-pieds/?_scpsug=crawled,5163,f12e5e62cb46b3a98789c84c1bf34b64eef3dc92f0693beb0a3dd73f817456dd&hash=3cfc57a9-30b1-42d0-a7ce-c9a73989b264&utm_medium=social&utm_source=facebook#_scpsug=crawled,5163,f12e5e62cb46b3a98789c84c1bf34b64eef3dc92f0693beb0a3dd73f817456dd>.
- Guillaud, Marie-laure. « *Diversité des regards et conflits valeurs : comprendre les territoires du tourisme* ». Université 2011. 20 p.
- Hervé, Davodeau. « *Paysages et géographie. Site à l'usage des étudiants* ». [En ligne] 2012. URL : < <http://hervedavodeau.jimdo.com/enseignements/>>.
- Hervé, Davodeau. Sébastien, Caillaud. « *Placer les paysages ordinaires au centre d'une pédagogie* », *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], 91-1 | 2014, mis en ligne le 22 janvier 2018. URL : <<http://journals.openedition.org/bagf/1958> ; DOI : 10.4000/bagf.1958.>
- Luginbühl, Yves. « *Pour un paysage du paysage* », *Économie rurale* [En ligne], 297-298. janvier-avril 2007, mis en ligne le 01 mars 2009. [URL] : <<http://economierurale.revues.org/1931> ; DOI : 10.4000/economierurale.1931>.

- Partoune, Christine. Laboratoire de méthodologie de la géographie, « *la dynamique du concept de paysage* », in Revue Education Formation –n° 275, Septembre 2004, Université de Liège.
- Prieur, Michel. « *La Convention européenne du paysage, suivie de la Déclaration de la deuxième conférence des États contractants et signataires* », Strasbourg 28-29 novembre 2002. In : *Revue Européenne de Droit de l'Environnement*, n°3, 2003. pp. 258-264. URL : <www.persee.fr/doc/reden_1283-8446_2003_num_7_3_1611>
- Riviere-Honegger, Anne. Cottet, Marylise. Morandi, Bertrand. « *Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques* ». France. ONEMA, 2015, Comprendre pour agir, 979-10-91047-35-7. URL <<http://www.onema.fr/Perceptions-representations-et-gestion-des-milieuaquatiques?archives=2015>>.<halshs-01248761>
- Trochet, Jean-René. « *L'étude des paysages en France. Eléments d'histoire* », *Belgeo* [En ligne], 2-3 |2004, mis en ligne le 14 septembre 2013. URL : <<http://journals.openedition.org/belgeo/13664> ; DOI : 10.4000/belgeo.13664>

➤ Colloque et conférence

- Bonnaffé, Jacques. « *Ma tristesse est tranquille - Fernando Pessoa (1/4) : Etre poète n'est pas mon ambition. C'est ma façon à moi d'être seul* ». [En ligne] 8 Octobre 2018. RUL : <<https://www.franceculture.fr/emissions/jacques-bonnaffe-lit-la-poesie/matristence-est-tranquille-fernando-pessoa-14-etre-poete-nest-pas-mon-ambition-cest-ma-facon-a-moi>> Consulté, Octobre 2018.
- Bruner, Jérôme. « *L'éducation, entrée dans la culture. Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle* ». Ed ; Retz, Coll : petit forum. 1996. 255p.
- Launay, Michel. « *Psychologie cognitive* ». Coll. HU Psycho, Ed ; Hachette Supérieur, Paris, 2004. 238 p.

➤ Etudes scientifiques, rapports et mémoire d'études

- Abdrahmani, Souad. Ait Hamouda, Celya. Assam, Sarah. « *pour la refondation de la notion de paysage, en architecture et en urbanisme* ». Mémoire de master 2 en architecture ville et territoires. Université Abdarahman Mira, Béjaïa. 2015. 105 pages.
- Anne-Marie, Le bon. Urroz, Thérèse. Le service des publics des musées de Castres, « *Le Paysage, dossier d'accompagnement* », Ed ; Paris. 2009. 41 p.
- Anger, Romain. Fontaine, Laetitia. Joffroy, Thierry. Ruiz, Eric. « *Construire en terre, une autre voie pour loger la planète. Secteur privé et Développement – Proparco* », Paris, n°10, 2009. pp.18-21.
- Assam, Sarah. « *le paysage témoin du milieu de vie et de l'environnement* ». Mémoire de master 1, urbanisme et aménagement. Université Rennes 2, France, 2017. 72 pages.
- Barthe, Marcel. « *étude de la perception et de la représentation territoriales de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans par ses résidents* ». Université du Québec à Montréal. 2009, 289 p.
- Dubois, Cathrine. « *La qualification patrimoniale des paysages* ». Mémoire de DEA en Sciences agronomiques et ingénierie biologique. Gembloux, Faculté universitaire des Sciences agronomiques, 2005. 85 p.
- Dubois, Cathrine. Droeven, Alexie. Kummert, Mich., Feltz, Christophe. « *Gestion des paysages. La patrimonialisation : outil ou écueil* », Ed ; Les Cahiers de l'Urbanisme, 2006. 29 p.
- Laferté, Théo. « *L'éco-conception d'un matériau constructif à base de terre crue dans la construction contemporaine : transition énergétique et lien social à Rennes (35)* ». Mémoire de Master 2 ERPUR, Université de Rennes 1, 2017. 77 p.

- St-onge, Jean-François. « *l'approche énaactive : sur quel pied danser ?* ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en philosophie. Université du Québec à Montréal. 2012. 135 p.

➤ Site web

- Dgesco et ENS de Lyon. « *Glossaire* ». URL: <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/paysage>>. En ligne 2003.
- Le système de définition du paysage. <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article293>>
- Le réseau de création et d'accompagnement pédagogique. URL: <https://crdp.ac-amiens.fr/enviro/paysages/paysages_maj_detail.htm#haut>. En ligne 2017.
- Parc naturel régional du Morvan. « *l'analyse paysagère par le croisement des regards* ». URL : <<http://paysage.parcumorvan.org/page.php?lg=fr&rub=05&sru=01&ssru=03&sssrub=04>>
- Paysage selon le laboratoire THEMA, Université de Besançon. URL : <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article290>>
- Peter, Greenfinch. « Articles en français de psychologie de la décision ». URL / <<http://pgreenfinch.pagesperso-orange.fr/recupknol/k202f-articlespsychologie.html>> [en ligne] 2015.
- <<https://www.akterre.com/la-terre.html>>
- <<http://www.atelier-alp.bzh/tag/terre/>>

- TABLE DES FIGURES

Figure 1: Schéma de définition du paysage. (Source : Sarah Assam. 2017)	15
Figure 2 : Les trois composantes du complexe-paysage	24
Figure 3 : Cartographie mondiale des zones géographique possédant un patrimoine bâti en terre crue (SOURCE : Fontaine et Anger, 2009).....	45
Figure 4 : Cartographie des zones géographiques françaises possédant un patrimoine bâti en terre crue différenciée selon les techniques constructives. (Source : Hubert Guillaud, 2006)	47
Figure 5 : Maison bretonne. (Source : https://www.futura-sciences.com/maison/dossiers/maison-materiaux-construction-modernite-tradition-960/page/18/	49
Figure 6 : Une maison en colombage (Pans de bois), La Place Saint Jacquet. (Source : https://www.Trekearth.com/ Gallery/Europe/France/West/Bretagne/Rennes/Photot115959. Tm)	49
Figure 7: profil âge	55
Figure 8 : nouveau profil âge	55
Figure 9 : profil parcours d'études	56
Figure 10 : qu'est ce qu'un paysage ? en fonction des parcours d'etudes	57
Figure 11 : QU'Est-ce qu'un PAYSAGE ?	58
Figure 12 : Est-ce qu'un paysage peut être moche	60
Figure 13 : l'esthétique d'un paysage.....	60
Figure 14 : les rennais qui habitent des maison en terre.....	61
Figure 15 : les rennais qui connaissent des constructions en terre à rennes	61
Figure 16 : profil des rennais.....	62
Figure 17 : mots référents à une maison en terre crue.....	64
Figure 18 : perception d'un paysage en construction en terre crue.....	67
Figure 19 : la visibilité du matériau terre	68
Figure 20 : la perception de l'image de la maison en terre crue	70
Figure 21 : perception d'habiter une maison en terre crue	71
Figure 22 : l'image d'un paysage en construction en terre crue	71
Figure 23 : croyez-vous que la terre est le matériau de Demain ?.....	72
Figure 24 : les rennais souhaitent/souhaitent pas habiter des maisons en terre crue	73
Figure 25 : si la terre crue est le matériau de demain, les rennais souhaitent habiter/travailler/autre	73
Figure 26 : schéma des hypothèses	74

- TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : LA DIFFERENCE ENTRE PERCEPTION ET REPRESENTATION.	39
TABLEAU 2 : LES TROIS MODES DE REPRESENTATIONS DU PAYSAGE.....	40

- ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE :

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

Il s'agit d'un travail de recherche sur les perceptions et les représentations d'un paysage en construction en "terre crue", par les habitants de Rennes.

*PS : Ce questionnaire est destiné uniquement aux personnes qui habitent, actuellement, la ville de Rennes et qui ont déjà habité.

*Obligatoire

Vos informations

1. - Habitez-vous Rennes, actuellement ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

2. - Si la réponse est non, combien de temps y avez-vous habité ?

3. - Vous habitez / vous avez habité : *

Plusieurs réponses possibles.

- La ville
 La campagne

4. - Vous êtes *

Une seule réponse possible.

- Femme
 Homme

5. - Votre âge se situe entre : *

Une seule réponse possible.

- 18 ans – 28 ans
 29 ans – 39 ans
 40 ans – 50 ans
 51 ans – 62 ans
 Plus de 62 ans

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

6. - **Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Agriculteur
- Artisan
- Commerçant
- Chef d'entreprise
- Profession libérale
- Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Au chômage
- Etudiant
- Autre : _____

7. - **Si vous avez fait des études, quel a été votre parcours ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Arts
- Lettres
- Droit, économie, gestion
- Santé
- Sciences
- Sciences humaines et sociales
- Autre : _____

Le paysage

8. 1- **Si je vous dis, "un paysage". Est-ce que vous pouvez me donner 1 à 5 mots auxquels vous pensez ? ***

9. 2- **"Le paysage", est-ce ? ***

Une seule réponse possible.

- Un espace géographique naturel (mer, montagne, ciel, verdure...etc.)
- Un espace qui stimule mes sensations
- La nature, les hommes, les constructions, les sensations

19/10/2018

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

10. 3- Est-ce qu'un paysage peut être moche? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

11. - Oui / Non, Pourquoi? *

12. 4- Laquelle de ces photos représente "un paysage" *

Une seule réponse possible.



Photo 1



Photo 2



Photo 3

Un paysage en constructions en "terre crue"

13. 5- Connaissez-vous des constructions en "terre crue" à Rennes ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

19/10/2018

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

14. 6- Avez-vous habité une maison en "terre crue" ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

15. - Si oui, durant quelle période ?

Plusieurs réponses possibles.

- Enfance
- Adolescence
- Adulte

16. 7- Si je vous dis, « une maison en "terre crue" ». Est-ce que vous pouvez me donner 1 à 5 mots auxquels vous pensez ? *

17. 8- Si je vous dis, « une maison en "terre crue" ». Ceci vous évoque ? *

Plusieurs réponses possibles.

- La beauté
- La laideur
- L'archaïsme
- L'identité
- La pauvreté
- La sainteté
- La noblesse
- l'écologie
- La tendance
- Autre : _____

19/10/2018

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

18. 9- Si je vous dis, «habiter une maison en "terre crue"». Ceci vous évoque ? *

Plusieurs réponses possibles.

- La fragilité
- La résistance
- Le confort
- L'inconfort
- L'économie
- Le bien-être
- L'archaïsme
- La tendance
- Le rêve
- Autre : _____

19. 10- Est-ce que vous souhaitez habiter une maison construite en terre ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- L'idée est originale mais je ne le souhaite pas

20. - Pourquoi ? *

21. 11- Comment trouvez-vous un paysage avec des constructions en terre ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Une seule construction c'est beau mais pas plus que ça
- C'est apaisant
- C'est une nuisance
- C'est beau
- C'est moche
- C'est ancien
- C'est contemporain
- C'est original
- Ça fait rêver
- Autre : _____

19/10/2018

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

22. 12- Un paysage en constructions en "terre crue". Cela vous fait penser à quelle(s) photo(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



photo 5

Le matériau "terre crue"

23. 13- Est-ce-que vous avez entendu parler de l'AbriTerre, inauguré ce 12 septembre à Rennes ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

19/10/2018

Les perceptions d'un paysage en constructions en "terre crue"

24. - Si la réponse est oui :

Plusieurs réponses possibles.

- J'ai assisté à l'inauguration
- J'ai participé à la réalisation

25. - Comment avez-vous vécu cette expérience?

26. 14- Est-ce que vous croyez, que la terre est le matériau de demain ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

27. - Si la réponse est non, pourquoi?

28. 15- Est-ce que vous êtes un membre actif de la promotion « la terre comme matériau de demain » ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

29. - Si la réponse est non, pourquoi ?

19/10/2018

Les perceptions d'un paysage-en constructions en "terre crue"

30. 16- Si la terre est le matériau de construction de demain, je souhaiterai : *

Plusieurs réponses possibles.

- Habiter une maison en terre
- Travailler dans un bureau en terre
- Autres équipement que l'habitat et le travail
- Seulement pour l'aménagement (abribus, banc... etc.)
- Autre : _____

31. 17- Est-ce-que vous préférez, occuper une construction en "terre crue" où le matériau est:

Une seule réponse possible.

- Visible
- Couvert avec un autre matériau
- Je ne veux pas de ce matériau

Fourni par

 Google Forms

RESUME

REMERCIEMENT

INTRODUCTION GENERALE

• **PREMIERE PARTIE**

CHAPITRE N° 1 : QU'EST-CE QU'UN PAYSAGE

1- Définition du paysage.....	09
2- L'évolution de la notion de paysage en géographie.....	12
- CONCLUSION DU CHAPITRE.....	15

CHAPITRE N° 2 : LE PAYSAGE COMME SYSTEME-COMPLEXE

1- Les trois <i>sous-systèmes</i> du <i>complexe-paysage</i>	20
1-a- La dimension matérielle	20
1-b- La dimensions subjective	22
1-c- La dimension opérationnelle	23
- CONCLUSION DU CHAPITRE.....	25

CHAPITRE N° 3 : LES PERCEPTIONS ET LES REPRESENTATIONS D'UN PAYSAGE

1- Perception et représentation	
1-a- Qu'est-ce qu'une perception ?.....	28
1-b- Qu'est-ce qu'une représentation ?	30
1-c- Quelle est la différence entre une perception et une représentation ?.....	31
2- Les trois modes de représentation du savoir	33
1-a- Le mode inactif	33
2-b- Le mode iconique	34
2-c- Le mode symbolique	35
3- Les types de regards sur le paysage et leurs valeurs	36
3-a- Le regard <i>informé</i>	38
3-b- Le regard <i>formé</i>	38
3-c- Le regard initié	38
- CONCLUSION DU CHAPITRE	39

• **DEUXIEME PARTIE**

**CHAPITRE N° 1 : LA TERRE CRUE UN MATERIAU DE CONSTRUCTION DE
DEMAIN**

1- La construction en terre crue en France	46
2- La terre crue et ses techniques de construction en France	47
2-a- Qu'est-ce que la terre crue	47
2-b- Les techniques constructives en terre crue	48
2-c- La construction en terre crue à Rennes	50
3- La terre crue d'aujourd'hui	50

CHAPITRE N°2 : ENQUETE DE TERRAIN

1- L'objectif de l'enquête	54
2- La justification des questions.....	55
3- Analyse des données	57
A- section « paysage » : qu'est-ce qu'un paysage ?	57
B- section « paysage en terre crue ».....	62
- Hypothèse n°1.....	63
- Hypothse n°2	71
- Schéma récapitulatif des hypothèses	70
4- Les limites de l'enquête.....	96
CONCLUSION GENERALE	77
BIBLIOGRAPHIE.....	81
TABLE DES FIGURES	86
TABLE DES TABLEAUX	86
ANNEXES.....	87